

Projet PACEEQ (II)

Participation Communautaire à l'Education de Base
pour l'Equité et la Qualité

Section EDC

Centre du Développement de l'Education
Composante : Stratégies de Communication

*Financé par U.S. Agency for International
Development, République de Guinée*

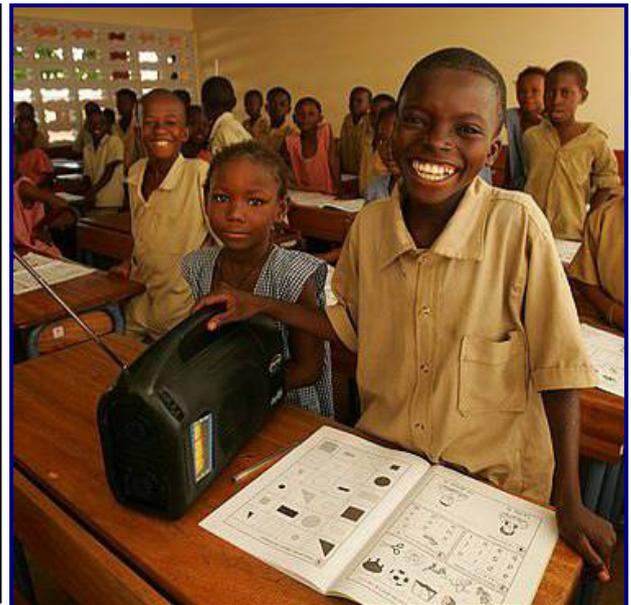


USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

EDC



Pour une Radio Nationale à Vocation Educative en Guinée : Rapport d'une Etude de Faisabilité



© Education Development Center

Amadou Diallo, EDC
Max Graef, RadioActive
Jennifer Swift-Morgan, EDC

31 août 2006

TABLE DES MATIERES

Acronymes	1
Avant-Propos.....	2
Résumé	3
I. Introduction.....	9
A. Contexte général	9
B. Objectifs de l'étude	11
C. Méthodologie.....	11
II. Etat des lieux des expériences radiophoniques à caractère éducatif en Guinée..	13
A. L'idée d'une radio éducative nationale : l'historique.....	13
B. Programmation radiophonique éducative récente et actuelle	16
C. Capacité et atouts existants en matière de radio éducative.....	20
D. Intérêt exprimé pour une radio nationale à vocation éducative.....	24
III. Pour une radio éducative nationale : perspectives de mission et de contenu.....	27
A. Mission	27
B. Programmation	29
IV. Pour une radio éducative nationale : recommandations technologiques.....	39
A. Évaluation des options technologiques.....	40
B. Présentation détaillée de l'approche recommandée.....	43
V. Pour une radio éducative nationale : perspectives d'organisation, de ressources humaines et de finance	61
A. Cadre organisationnel et institutionnel	61
B. Création et renforcement de capacité en matière de ressources humaines.....	68
C. Finance.....	71
VI. Conclusions.....	75
ANNEXES	77
Annexe A : Liste de Consultations Effectuées en Guinée.....	78
Annexe B : Requête du MEPU-EC envers l'USAID pour la création d'une radio éducative nationale, 2000	80
Annexe C : Liste complète des sites et des systèmes de production électrique	80
Annexe C : Liste complète des sites et des systèmes de production électrique	81
Annexe D: Comparaison des coûts de l'utilisation d'un service unique ou de services distincts par site	82
Annexe E : Liste complète des coûts des abonnements et des coûts des services radio et Internet par satellite	83
Annexe F : Budget estimatif des coûts de fonctionnement non technique.....	84

Acronymes

APEAE :	Association des Parents d'Elèves et Amis d'Ecole
ACCT :	Agence de Coopération Culturelle et Technique (devenue OIF)
APIC :	Appui à l'Instruction Civique
CAM :	Club des Amis du Monde
CIERRO :	Centre Interafricain d'Etudes en Radio
CEC :	Centres d'Encadrement Communautaire
CR/APEAE :	Coordination Régionale des Associations des Parents d'Elèves et Amis d'Ecole
CRD :	Communautés Rurales de Développement
CRIE :	Coordination Régionale des Intervenants en Education
DPE :	Division Préfectorale de l'Education
DPS :	Direction Préfectorale de la Santé
DRS :	Direction Régionale de la Santé
DSEE :	Délégué Sous-Préfectoral pour l'Enseignement Elémentaire
DSRP :	Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDC :	Education Development Center
EIP :	Association Mondiale pour l'Ecole Instrument de Paix
EPT :	Education Pour Tous
FHI :	Family Health International
FM :	Frequency Modulation
HKI :	Helen Keller International
IEC :	Information, éducation et communication
IRE :	Inspecteurs Régionaux de l'Education
ISSEG :	Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée
MASPF:	Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion Féminine
MEPU-EC :	Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire de l'Education Civique
MESRS:	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
METFP:	Ministère de l'Éducation Technique et de la Formation Professionnelle
MJC :	Ministère de la Jeunesse et de la Culture
NFQE :	Niveaux Fondamentaux de Qualité de d'Equité
OIF :	Organisation Internationale de la Francophonie
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
PACEEQ :	Participation Communautaire à l'Education de base pour l'Equité et la Qualité
PEPT :	Programme de l'Education Pour Tous
PIDC :	Programme International pour le Développement de la Communication
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSI :	Population Services International
RTG :	Radiodiffusion Télévision Guinéenne
UNESCO :	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
UNICEF :	United Nations Children's Fund
USAID :	United States Agency for International Development

Avant-Propos

Pour améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants guinéens, les filles et les enfants des zones rurales en particulier, World Education et ses partenaires grâce à un financement de l'USAID ont lancé le projet PACEEQ (Participation Communautaire à l'Education de base pour l'Equité et la Qualité) en Octobre 2001. Le programme a été conçu pour accroître la participation communautaire dans les écoles primaires et améliorer la qualité de l'éducation de base pour tous, ainsi que de promouvoir l'équité du genre et l'équité rurale/urbaine. Depuis son lancement, la stratégie principale de PACEEQ a été de former les associations des parents d'élèves pour qu'ils assurent l'éducation de leurs enfants et leur donner la capacité de prise de décisions et de gestion de leurs propres ressources. Un accent particulier est également porté à l'équité du genre en vue d'impliquer un groupe diversifié de détenteurs d'enjeux à la base dans la promotion de l'éducation des filles.

La première phase de PACEEQ (2001-2005) a aussi inclus la création et la diffusion à plusieurs reprises de 88 émissions radiophoniques en langue locales, réalisées avec l'appui technique de Education Development Center (EDC) en collaboration avec la Radio Rurale de Guinée. Ces émissions, sous forme de magazine et de feuilleton, ont servi à renforcer les capacités des associations locales afin de participer à l'amélioration de l'éducation de base et de promouvoir l'éducation des filles en particulier. Des évaluations internes et externes de ces émissions ont démontré et confirmé l'impact de la radio, non seulement en termes d'accroissement des connaissances des auditeurs mais aussi en termes de changement de comportement, application des nouvelles compétences, et changement des attitudes vis-à-vis l'importance et la légitimité de l'engagement de la société civile dans l'éducation.

L'ouverture du paysage médiatique audiovisuel guinéen depuis août 2005 à travers la libéralisation juridique des ondes radiophoniques offre la possibilité à différentes entités de se servir de cet outil de propagation, d'échange et de participation qu'est la radio. Afin d'accompagner les multiples efforts actuels et futurs qui visent le relèvement du niveau d'éducation de base en Guinée, l'USAID et les partenaires du projet PACEEQ ont trouvé pertinent d'examiner de nouveau la possibilité de mettre en place un réseau radiophonique, permettant de donner une place permanente et une forte visibilité aux programmes éducatifs sur le territoire national. L'idée n'est pas nouvelle, mais le paysage médiatique actuel en Guinée et les preuves faites par des expériences récentes en radio éducative constituent un moment propice pour une évaluation approfondie de la question : une radio nationale à vocation éducative, est-ce faisable, surtout du point de vue coût/efficacité ? C'est l'objet de l'étude effectuée en juin 2006 par notre partenaire EDC et donc du présent rapport.

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont donné de leur temps et considération pour participer aux consultations et discussions si riches qui ont alimenté ce rapport. Il s'agit des agents du gouvernement guinéen aux niveaux centralisé et décentralisé tout comme des membres de la société civile, du secteur privé, des communautés locales et des agences internationales qui œuvrent tous pour une meilleure éducation pour tous en Guinée et qui sont ouverts à considérer tous les moyens possibles pour y parvenir.

Séni DIOP

Directeur, Projet PACEEQ - World Education Guinée

Résumé

L'on est arrivé à un moment critique dans l'histoire de la République de Guinée, un moment où elle se trouve devant le choix de faire un grand effort afin de rentabiliser toutes ses immenses ressources au profit du développement du pays. De leur part, les guinéens commencent à demander davantage que le gouvernement fournisse plus d'effort dans la délivrance des services sociaux de base. La radio est déjà reconnue comme un outil puissant de développement en Guinée, surtout dans le domaine de l'éducation. Cela est évident dans la gamme et l'impact positif de la programmation radiophonique déjà diffusée pour les élèves, les enseignants, les parents, les jeunes et les populations rurales. Le Décret D/2005/037/PRG/SGG signé en août 2005 sert à ouvrir radicalement l'horizon médiatique de la Guinée avec la libéralisation des ondes de télévision et de radio du pays. Cet événement représente un changement énorme dans le pays qui se trouve parmi les derniers du continent africain d'accepter les médias de diffusion privés.

Dans ce contexte, ce rapport présente les résultats d'une étude de la faisabilité de la création d'une radio nationale à vocation éducative pour la Guinée. Les objectifs spécifiques de cette étude, financée par la U.S. Agency for International Development (USAID) et menée par Education Development Center sous la tutelle du projet Participation Communautaire à l'Education de Base pour l'Equité et la Qualité (PACEEQ), étaient les suivants :

- Faire un état des lieux du secteur de la radio à vocation éducative en Guinée, en identifiant les grands axes de l'historique de la radio éducative ainsi que les capacités, atouts et intérêts existants qui pourraient être pertinents pour la création éventuelle d'une radio nationale à vocation éducative ;
- Dégager les grandes orientations de la radio en termes de mission et de programmation sur la base de l'intérêt exprimé par les détenteurs d'enjeux ;
- Identifier, évaluer et dégager les moyens les plus appropriés en termes de coût/efficacité pour le système de diffusion et de production pour une telle radio considérant les aspirations et besoins exprimés par les détenteurs d'enjeux ;
- Dégager des configurations du cadre organisationnel nécessaire ;
- Identifier et évaluer les besoins en ressources humaines et les opportunités pour servir à ces besoins ;
- Dégager les grandes lignes budgétaires pour l'instauration d'une telle radio suivant les recommandations au sortir d'une évaluation finale des différentes options.
- Identifier et évaluer les défis et opportunités de financement ;
- Evaluer la faisabilité du projet en considération de toutes les conclusions de l'étude.

Afin d'atteindre ces objectifs, le cadre conceptuel de l'étude a employé une méthodologie mixte comprenant une analyse documentaire ; des interviews et discussions en focus group avec des acteurs clés du gouvernement, de la société civile et des partenaires internationaux à tous les niveaux ; des évaluations sur terrain des sites de production et transmission radiophonique ; et des analyses cartographiques et des données techniques. Au total, et l'équipe de chercheurs a consulté plus que cent personnes en outre que plusieurs techniciens radiophoniques et fournisseurs d'équipement internationaux.

Suivant une analyse compréhensive de toutes les informations collectées, l'étude a abouti à des résultats et recommandations clés suivants.

1. La création d'une radio nationale à vocation éducative en Guinée est vivement recherchée par une gamme d'acteurs à tous les niveaux.

Le Président de l'Assemblée Nationale de la Guinée, les Secrétaires Généraux de deux Ministères de l'Education, les dirigeants des autres ministères des services sociaux, le Président de la Fédération des Associations des Parents d'Elèves, Etudiants et Amis de l'Ecole (FEGUIPAE), le Secrétaire Générale de l'Unesco et le spécialiste du développement de l'enfant de l'Unicef en Guinée, le personnel des écoles et centres d'apprentissage ruraux et des communautés locales consultées sont unanimes dans leur soutien pour la création d'une radio nationale éducative. Comme il le dit M le Secrétaire Général du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique (MEPU-EC), l'importance d'une telle radio « n'est plus à démontrer ».

En effet, cette étude ne représente pas la première fois que cette idée se propose ; l'analyse historique et l'état de lieux de la radio éducative en Guinée ont dévoilé au moins trois initiatives précédentes visant la création d'un tel service. Pour plusieurs raisons d'une grande part liées au paysage juridique qui ne favorisait pas la création des nouvelles radios, aucun de ces projets n'a été réalisé. Cependant, l'idée reste très présente dans les aspirations des gens et l'intérêt pour l'initiative semble de ne faire que s'intensifier – impulsé davantage par la libéralisation des ondes. Tandis qu'il existe actuellement sur les radios de l'état et bientôt sur des nouvelles radios indépendantes des occasions de diffuser de la programmation éducative, des acteurs à tous les niveaux insistent que la plage horaire et la couverture géographique de ces radios ne sont pas suffisant et n'atteignent pas assez de la population ciblée. En considération de ces limitations, des acteurs du gouvernement ainsi que de la société civile ont exprimé leur désir pour l'établissement d'un service radiophonique uniquement dédié à l'éducation et qui pourrait envisager une couverture quasiment nationale.

2. La mission et le contenu de la radio nationale doivent promouvoir « l'éducation » du sens large du mot.

Dans la lumière des besoins de la Guinée en matière d'éducation ainsi que les perspectives exprimées par les personnes consultées lors de cette étude, la mission de cette radio doit entendre par « éducation » le sens élargi du terme. A cet égard, on ne parle plus d'une radio « scolaire » destinée uniquement au système formel et à l'enseignement des enfants, mais d'une radio ouverte à une programmation qui englobe également l'éducation à la vie, la citoyenneté et la bonne gouvernance ainsi que la santé, l'alphabétisation et l'éducation environnementale. En bref, le genre de programmation recommandée pour diffusion sur les ondes de cette radio nationale à vocation éducative comprend les types énumérés ci-dessous.

- Les émissions d'enseignement – apprentissage, par ex. les émissions d'enseignement interactif par la radio (EIR) pour l'école primaire et pour d'autres centres d'apprentissage (Centres Alpha, Centres Nafa, centres d'encadrement communautaire pour la petite enfance, etc.) ;
- Les émissions de formation et de renforcement de capacités, par e.g. les séries de formation à distance pour la formation continue des enseignants et superviseurs dans les écoles

formelles et centres d'apprentissage non-formels, ainsi que pour la formation des organisations de la société civile telles que les APEAE ;

- Les émissions d'information, par ex. l'actualité dans le domaine d'éducation, des échanges d'information entre les autorités d'éducation et le personnel des écoles ainsi que les partenaires d'éducation de la société civile, des échanges d'information interne (e.g. communiqués) pour le meilleur fonctionnement des organisations de la société civile (OSC), telles qu'entre les bureaux des APEAE et leurs coordinations à tous les niveaux décentralisés ;
- La musique et les micro-programmes et spots, afin de réitérer des messages clés ;
- Les émissions de sensibilisation, d'éducation non-formelle et de promotion, pour des thèmes tels que les droits et devoirs des citoyens, la bonne gouvernance, l'éducation des filles, la participation communautaire à l'éducation, la santé et l'éducation à la vie et l'éducation environnementale. Plusieurs formats radiophoniques seraient possibles pour la promotion de chacun de ces thèmes, à savoir des feuillets ; des reportages et témoignages des cas de succès ; des arts radiophoniques tels que les saynètes, les poèmes et la musique développés et réalisés par des communicateurs oraux traditionnels, des troupes théâtraux, et des jeunes (possiblement à travers des jeux et concours) ; des émissions interactives et en direct avec des échanges entre les hôtes et les auditeurs à travers des lettres, les téléphones portables et même le SMS ; et des émissions créées pour et par des groupes particuliers, telles que « la voix des parents » et « espace jeunes ».

Il est recommandé que la programmation de ce genre soit créée à la fois à Conakry et dans chacune des régions, et que les émissions soient diffusées en français et en langues locales. La programmation devrait être créée par une équipe modeste de personnel du service radiophonique et, dans une large mesure, avec la collaboration de plusieurs d'autres acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux. Vu le volume de programmation existante et proposée et les avantages gagnés par la rediffusion de la même émission au moins une fois pendant la semaine, il est proposé que la radio nationale éducative puisse éventuellement diffuser 14 heures par jour pendant la semaine et 6 heures par jour pendant les week-ends et jours où il n'y a pas d'école, pour un total de 82 heures par semaine.

3. Un système combiné de satellite et d'un réseau de points de décente FM est l'approche technologique recommandée de l'étude, et qui permet à atteindre une couverture quasi-nationale du service éducatif et au même temps l'intégration de la programmation décentralisée.

La mise en place d'un réseau national de radio éducative en Guinée constitue un défi technique considérable. Cependant, d'une perspective technologique, les objectifs du service sont faisables. Lors de cette étude, les avantages et les inconvénients de chaque option technologique ont été évalués minutieusement, y compris les coûts de lancement et la capacité de chaque solution à satisfaire les exigences du réseau. Après un examen approfondi de toutes les options, l'étude recommande l'approche suivante afin de couvrir la grande majorité de la population nationale ainsi que de répondre à des besoins en programmation locale et en langue locale :

- Un studio principal basé à Conakry serait responsable de la production d'environ 80% des programmes.

- Diffusés par satellite, ces programmes seraient captés par le récepteur satellite des studios installés dans chaque capitale régionale du pays.
- Les studios régionaux produiront les programmes complémentaires requis au niveau de chaque région, soit environ 20% de la programmation totale.
- Les programmes élaborés à Conakry comme au plan régional seraient ensuite diffusés localement sur bande FM.
- Si nécessaire, le signal FM sera capté puis retransmis par des relais de transmission situés autour des capitales régionales, afin d'offrir une couverture maximale du pays.
- Un satellite supplémentaire permettra à chaque capitale régionale d'accéder à Internet.
- Ce même service Internet par satellite permettra de faire parvenir les segments de programmation régionaux à Conakry, où ils seraient intégrés aux émissions futures.

L'approche technologique recommandée ne permettra certes pas d'offrir un signal clair dans quelques recoins particulièrement difficiles d'accès du pays. Elle permettra cependant de couvrir au minimum 90% de la population, qui bénéficiera de programmes nationaux renforcés par un contenu local, dans des conditions budgétaires tout à fait satisfaisantes. L'ensemble des zones de population dense du pays et la majeure partie des régions moins peuplées bénéficieront de programmes destinés à l'ensemble du pays et de programmes produits régionalement dans les langues locales. Cette approche permettra également d'étendre facilement le réseau aux zones d'ombre considérées comme importantes qui viendraient à être remarquées à l'avenir, sans causer de perturbation aux installations existantes. Le schéma de conception vise également à minimiser la dépendance du réseau par rapport au diesel, en faisant appel à la technologie solaire partout où cela est possible.

En gros, la mise en place d'un réseau national de radio éducative en Guinée constitue un défi technique considérable, mais les coûts nécessaires à la mise en place de la technologie et à son entretien sont raisonnables. Ils sont particulièrement justifiés si l'on considère l'objectif essentiel et ambitieux du réseau éducatif envisagé.

4. Le cadre organisationnel recommandé pour la radio nationale éducative consiste à mettre le service sous la tutelle du MEPU-EC, mais avec le guidage d'un Conseil de Pilotage créé d'une représentation mixte d'acteurs non-gouvernementaux ainsi que gouvernementaux.

La question de quel cadre organisationnel et institutionnel est le plus approprié pour un service radiophonique national à vocation éducative est délicate. Les possibilités soulevées comprennent un cadre organisationnel où la radio serait sous la tutelle du Ministère de l'Information ou la création d'une fondation privée à but non-lucratif qui pourrait mobiliser des fonds privés tout en assurant l'autonomie d'une telle radio. Cependant, la prépondérance des propositions voyait la tutelle de la radio clairement avec l'Education et plus précisément avec le MEPU-EC et de l'INRAP. Cette idée a été proposée non seulement par les autorités de l'Education elles-mêmes, mais aussi par les autres autorités du Gouvernement et des hauts cadres des autres services sociaux tels que le Ministère de la Jeunesse et la Culture ainsi que les représentants de certaines agences internationales comme l'Unesco et par des représentants des services étatiques et des OSC aux niveaux décentralisés.

Cette étude accepte pour plusieurs raisons l'idée de placer la radio sous la tutelle du MEPU-EC. Cependant, les chercheurs sont également fermes dans la recommandation que cette radio soit guidée par un Conseil de Pilotage mixte avec des représentants de la FEGUIPAE et d'autres

organisations clés de la société civile en outre que les entités étatiques pertinents, des partenaires techniques et financiers (PTF) internationaux et éventuellement des opérateurs économiques.

Il est recommandé que le studio central de la radio nationale éducative soit dirigé par une Direction Nationale. Cette direction posséderait une équipe modeste de personnel soutenue par des rédacteurs expérimentés ainsi qu'un réseau riche de partenaires des autres départements ministériels, des OSC et des collaborateurs particuliers. Dans l'intérieur du pays, des cellules sous la tutelle des Inspections Régionales de l'Éducation (IRE) seraient créées, ayant un staff de deux cadres du service public recrutés pour leur expertise et expérience en matière de communication. Il est proposé que les studios régionaux soient logés physiquement sous le toit des stations de la Radio Rurale de chaque capitale régionale – au moins au départ – afin de partager de l'équipement et bénéficier de l'expérience importante de la RR. Cette idée est soutenue par les dirigeants de la Radio Rurale à Conakry et dans les régions.

Comme au niveau national, chaque région doit avoir un Conseil de Pilotage mixte, ainsi qu'un réseau de partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux contribuant à la conception et la production de la programmation régionale. En plus, des partenaires au niveau préfectoral seraient équipés avec des outils de base d'enregistrement, gérés par un coordonnateur à la Direction Préfectorale de l'Éducation (DPE), afin d'impliquer des acteurs locaux dans la création de la programmation.

En bref, le cadre organisationnel recommandé par l'étude cherche à rentabiliser de façon plus efficace les capacités existantes en Guinée et les avantages respectifs de tous les acteurs. Dans cet égard, l'approche proposée vise à créer la programmation radiophonique de la plus haute qualité à un coût le plus bas avec une participation assez large que possible.

5. Les coûts liés à l'instauration et le fonctionnement de la radio nationale éducative ne sont pas négligeables, mais ils peuvent être couverts à travers plusieurs moyens de financement.

Le coût total approximatif de l'investissement initial à la radio éducative nationale, suivant les approches recommandées par cette étude, s'élève à \$1.772.000,00USD. La grande partie de ces frais sont liés à l'acquisition initiale de l'équipement pour le réseau, tel que les panneaux solaires. Les frais liés à une première année d'assistance technique pour accompagner l'implantation de la radio et assurer une formation initiale au personnel et partenaires proches sont également inclus dans cette estimation. (Ce montant de \$300.000,00 est très approximatif et pourrait varier considérablement dépendant de la nature exacte de l'assistance recherchée ainsi que des frais du fournisseur.)

Le coût total approximatif du coût de fonctionnement annuel de la radio éducative nationale, suivant les approches recommandées par cette étude, s'élève à \$163.800,00USD. Comme dans le cas du budget d'investissement initial, cette estimation comprend une ligne budgétaire pour la formation bien qu'elle soit également très approximative. Dans ce cas, cependant, le budget pour la formation continue est très modeste et n'essaie pas de prévoir les coûts d'un projet éventuel d'assistance technique permanente mais plutôt des coûts liés au suivi des cours de formation dans un institut de la sous-région où à travers un contrat modeste d'assistance

technique occasionnel au cours de l'année. Toute autre assistance technique serait à déterminer selon les besoins escomptés et les opportunités et moyens disponibles au moment donné.

Les coûts totaux pour l'instauration et le fonctionnement continu d'une radio nationale à vocation éducative sont considérables, mais il y existe toutefois plusieurs sources de financement possible pour les couvrir. Il est estimé que l'état guinéen chercherait du financement externe afin de défrayer la majorité des coûts liés à l'instauration ; par exemple, il est recommandé que le gouvernement soumise une requête à la Banque Mondiale pour un financement à travers programme de l'Education Pour Tous (PEPT1). Selon les consultations effectuées pour cette étude, la Banque Mondiale elle-même soutien cette possibilité de considérer une telle requête, en chercherait d'autres PTF internationaux qui pourraient également contribuer à l'effort.

Afin d'assurer la pérennisation de la radio, il est recommandé que le MEPU-EC travaille avec le Ministères de Finance et de l'Information afin d'établir une ligne budgétaire permanent qui couvrirait des salaires du staff de la radio nationale, le transport du staff, l'entretien et la maintenance, et du carburant pour les studios et sites de transmission. A part de ce soutien gouvernemental, la radio aux niveaux central et régional aura besoin d'assurer d'autres sources de financement et d'appui afin de satisfaire ses besoins en formation continue et de promouvoir tous les projets de conception et de production radiophonique qu'elle aura à envisager. Pour cette raison, il est recommandé que la radio cherche et établisse des mécanismes d'autofinancement tels que les frais de prestation de service pour l'utilisation des studios (par ex. en faisant de la co-production avec des ONG internationales et locales) et le partenariat avec les entreprises privées qui pourraient sponsoriser des émissions et/ou faire des publicités.

Conclusions

En conclusion, une radio éducative nationale constitue un projet très ambitieux avec plusieurs défis réels. Cependant, ce qui s'avère très clair à travers toutes les consultations effectuées c'est l'intérêt incontestable à une radio éducative nationale exprimé par des acteurs de toutes couches et catégories. En plus, cette étude démontre qu'il existe plusieurs moyens très intéressants en termes de coût/efficacité d'atteindre des pourcentages importants des populations cibles. Les opportunités présentées par une radio éducative à couverture quasi-nationale et un réseau important de stations régionales sont énormes.

En considération de la libéralisation des ondes radiophonique et l'intérêt incontestable à l'installation de cette radio, le contexte actuel constitue un moment très opportun pour la poursuite de cette idée. Si la volonté et l'engagement de l'Etat sont sincères et durables et si des partenaires sont assurés pour accompagner l'instauration de cette radio, le projet est réalisable. Si jamais elle voit le jour, une radio éducative nationale aura fort probablement un impact positif et décisif sur le développement social, économique et démocratique de la Guinée.

Introduction

L'idée de créer un service radiophonique en Guinée à vocation purement éducative et à grande échelle se retrouve dans un contexte actuel où il y existe une combinaison de besoins pressants de développement et de grandes opportunités pour répondre à ces besoins. Cette introduction au rapport sur l'étude de faisabilité évaluant la création d'une radio éducative nationale présente un aperçu des défis majeurs du contexte général de développement et d'éducation en Guinée ainsi que des opportunités importantes représentées par une grande expérience dans le domaine de la radiophonie et par l'ouverture juridique et technologique du paysage médiatique du pays. Ensemble, ces facteurs occasionnent une reconsidération des possibilités de l'apport que peut offrir la radio au développement du pays. C'est la réflexion visée par les objectifs et la méthodologie de cette présente étude dont l'aperçu est également abordé dans ce chapitre.

A. Contexte général

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) constitue un engagement et un défi majeur pour la Guinée et ses partenaires au développement pour l'horizon 2015. Ces objectifs se recoupent largement avec ceux recensés dans le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de la Guinée, à travers laquelle le gouvernement guinéen et ses partenaires internationaux et nationaux se sont engagés à apporter une réponse collective et appropriée aux grands défis du développement humain durable en Guinée. Parmi les priorités visées par les OMD et le DSRP se retrouvent « la promotion des droits humains et l'accès aux services sociaux de base. »

Pour répondre à ce besoin prioritaire dans le domaine de l'éducation, le gouvernement a mis en place le Programme Education Pour Tous (PEPT) qui constitue le cadre d'intervention de tous les principaux partenaires dans le secteur. C'était suite à la concertation de Dakar en 2000 sur l'Education Pour Tous que l'état s'est engagé à concevoir et à mettre en œuvre un plan d'action national EPT avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour l'horizon 2015.

Grâce à de multiples interventions concertées, la Guinée et ses partenaires ont connu au cours de la dernière décennie un vrai progrès dans le secteur éducatif. Cependant, les derniers diagnostics mettent en évidence des défis majeurs dans le domaine de l'éducation qui continuent d'entraver le développement du pays. Prenant en compte les défis identifiés, les objectifs qui demeurent prioritaires pour le secteur comprennent entre autres :

- L'augmentation de l'accès à l'éducation et l'amélioration de l'équité du genre et de la situation géographique de cet accès;
- L'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- L'augmentation et l'amélioration de la participation communautaire à l'éducation de base ;
- L'augmentation du taux d'alphabétisation chez les jeunes et les adultes ;
- L'éducation et la sensibilisation visant à contrôler la propagation du VIH/SIDA.

Ainsi, la politique du gouvernement pour les dix prochaines années comprend des actions dont l'objectif est d'atteindre la scolarisation universelle, élever la qualité et la quantité de la formation des enseignants pour le milieu rural aussi bien qu'urbain, mener une lutte multisectorielle contre le VIH/SIDA, élargir les possibilités de formation pour tous les citoyens,

établir un partenariat durable entre la communauté et l'école par la mise en place et le renforcement des Associations des Parents d'Elèves et Amis d'Ecole (APEAE) dans toutes les zones du pays, et renforcer les capacités des niveaux décentralisés du système éducatif. A travers le PEPT, ces efforts seront orientés vers trois axes majeurs que sont l'accès, la qualité et la décentralisation.

Jusqu'à présent, les médias nationaux et en particulier la radio (la Radio Nationale et les Radios Rurales et locales), en dépit d'une couverture insuffisante, ont joué un rôle considérable dans les différentes interventions entreprises pour améliorer les résultats en matière d'éducation. Depuis le Programme d'Ajustement du Secteur de l'Education (PASE, de 1991 à 1997) jusqu'à l'EPT, la radio a été utilisée avec succès pour informer, sensibiliser, mobiliser les populations autour des questions et problèmes de l'éducation en général mais aussi pour enseigner et former à distance des publics comme les élèves, les enseignants et les membres de l'administration scolaire.

Depuis Août 2005, l'horizon médiatique de la Guinée s'est ouvert radicalement avec le Décret D/2005/037/PRG/SGG qui déclare libéralisées les ondes de télévision et de radio du pays. Cet événement représente un grand changement dans le pays qui se trouve parmi les derniers pays du continent africain d'accepter les médias de diffusion privés. Jusqu'à ce point, les seuls médias de diffusion en Guinée étaient la Radiodiffusion Télévision Guinéenne (RTG, qui englobe la Télévision Nationale, la Radio Nationale, et deux autres stations de FM consacrées surtout à la musique populaire) et la Radio Rurale de Guinée (RR, et ses affiliées les Radio Communautaires). Toutes opéraient sous la tutelle du Ministère de l'Information. La libéralisation juridique des ondes offre désormais la possibilité d'une extension de la couverture radiophonique territoriale et démographique ainsi que d'un enrichissement et d'une diversification des programmes, de leurs contenus et des cibles radiophoniques.

L'extension de la portée et la croissance des possibilités de programmation radiophonique en Guinée représentent une grande ouverture pour le développement des médias indépendants dans le pays, ce qui est en soi une chose louable. Mais il représente également une opportunité majeure pour la réalisation des objectifs des OMD et du DSRP grâce à l'importance de la culture orale de la Guinée et donc de la radio comme outil de développement. En fait, la radio comme médium s'est déjà révélée indispensable dans ce pays où le taux d'alphabétisation est élevé et où les médias comme la télévision et l'Internet sont toujours très limités en zone rurale qui abrite la majorité de la population. Enfin il est à noter qu'une étude menée en 1999 indique que plus de 56% des ménages possèdent un récepteur radio.

Compte tenu de la vivacité de la tradition orale et des besoins croissants en information, éducation et communication (IEC) des intervenants des programme de développement en général et du secteur éducatif en particulier, une radio à vocation éducative pourrait constituer un outil puissant. En particulier, elle pourrait servir en tant qu'outil de dissémination, d'échange et de participation entre les différents acteurs que sont entre autre les communautés, les ONG, les enseignants, les encadreurs, les projets, l'administration et les agents du secteur privé. En bref, un tel outil a la possibilité de contribuer de façon importante à l'atteinte des OMD et du PEPT.

B. Objectifs de l'étude

Il est donc un moment propice pour l'exploration du rôle de la radio dans la promotion des objectifs d'EPT en particulier en Guinée et du développement économique, sociale et démocratique du pays en général. Dans ce contexte, une étude de faisabilité a été proposée par le projet PACEEQ afin d'analyser la possibilité de créer une radio éducative nationale. Cette étude, financée par l'USAID, a comme objectif globale d'évaluer la faisabilité et la forme probable d'une telle radio en examinant plusieurs considérations et options d'ordre organisationnel et technologique, et cela dans une optique de coût/efficacité.

Afin d'atteindre cet objectif global, l'équipe de recherche s'est fixé les objectifs spécifiques suivants :

- Faire un état des lieux du secteur de la radio à vocation éducative en Guinée, en identifiant les grands axes de l'histoire de la radio éducative ainsi que les capacités, atouts et intérêts existants qui pourraient être pertinents pour la création éventuelle d'une radio nationale à vocation éducative ;
- Dégager les grandes orientations de la radio en termes de mission et de programmation sur la base de l'intérêt exprimé par les détenteurs d'enjeux ;
- Identifier, évaluer et dégager les moyens les plus appropriés en termes de coût/efficacité pour le système de diffusion et de production pour une telle radio considérant les aspirations et besoins exprimés par les détenteurs d'enjeux ;
- Dégager des configurations du cadre organisationnel nécessaire ;
- Identifier et évaluer les besoins en ressources humaines et les opportunités pour servir à ces besoins ;
- Dégager les grandes lignes budgétaires pour l'instauration d'une telle radio suivant les recommandations au sortir d'une évaluation finale des différentes options.
- Identifier et évaluer les défis et opportunités de financement ;
- Evaluer la faisabilité du projet en considération de toutes les conclusions de l'étude.

C. Méthodologie

L'équipe de recherche de cette étude est composée de trois personnes : un expert en communication radiophonique à vocation éducative en Guinée (national de la Guinée), un ingénieur et spécialiste en technologies de diffusion et de production radiophonique (international) et la coordinatrice et conseiller technique de la section EDC du projet PACEEQ. Ensemble et en consultation avec la direction du projet PACEEQ et son partenaire RTI International, l'équipe a développé une méthodologie mixte permettant d'aborder de façon compréhensive les différents aspects de l'évaluation.

Pour l'état des lieux et les parties de l'étude portant sur les questions d'ordre, de contenu, d'organisation et de financement pour la création d'une radio nationale à vocation éducative, l'équipe a entrepris les démarches suivantes :

- l'analyse documentaire des rapports et études précédentes ayant trait aux questions;
- les entretiens et échanges par courriel avec les représentants des catégories principales de détenteurs d'enjeux, y compris :
 - les hauts cadres et techniciens des services de l'Etat pertinents ;
 - les Radios Rurales
 - les agences et ONG internationales ;

- les associations guinéennes et membres du secteur privé
- des experts évoluant dans le secteur radiophonique
- les entretiens et les groupes focus au niveau des régions et sous-préfectures avec les représentants des :
 - autorités décentralisées de l'administration scolaire
 - autorités décentralisées des autres services sociaux de l'Etat
 - élus locaux, leaders d'opinion et personnes ressources locales
 - associations locales telles que les APEAE et Alliances Locales
 - écoles et Centres Nafa
 - communautés de base (femmes, hommes, jeunes, enfants)

Pour la partie de l'étude portant sur les questions technologiques, le spécialiste en diffusion et de production radiophonique a effectué :

- des consultations avec les spécialistes guinéens et étrangers en matière de diffusion et de production radiophonique ;
- des sorties vers des stations de radio et sites de diffusion du pays, accompagné par les techniciens de la RTG et des Radios Rurales ;
- une analyse documentaire des rapports et études fournis par la RTG, les Radios Rurales et d'autres sources ayant travaillé sur des questions de diffusion radiophonique en Guinée ;
- une analyse des données sur la Guinée à travers des bases de données et logiciels spéciaux.

Au total, le nombre estimatif de personnes consultées est égal à 100. Une liste de personnes et structures consultées est présentée en **Annexe A**.¹

Il est important de reconnaître certaines limitations de la présente étude, à savoir :

- un nombre plus réduit que prévu de consultations, surtout avec des ONG internationales ainsi qu'avec les communautés de base, en raison des perturbations au programme prévu de la collecte des données qui a coïncidé avec la grève générale en juin 2006 ;
- le fait que l'estimation budgétaire de base d'une éventuelle radio éducative nationale fournie comprend des coûts principaux mais n'est pas exhaustive ;
- le besoin de consulter davantage d'opérateurs économiques évoluant en Guinée ainsi que des bailleurs internationaux afin d'avoir une meilleure idée de toutes des opportunités possibles de financement ;
- le fait que certaines propositions et décisions quant à la création d'une radio nationale à vocation éducative dépasse la capacité ainsi que le mandat de la présente étude et nécessiteront une discussion approfondie entre les acteurs clés.

L'équipe de recherche estime cependant que grâce à cette méthodologie et malgré ses limitations, la présente étude fournit des informations cruciales à l'évaluation de la faisabilité de la création d'une radio nationale à vocation éducative ainsi qu'un point de départ pour des examens et débats futurs autour de cette question.

¹ L'équipe de recherche est disponible pour répondre à des demandes des précisions additionnelles sur la méthodologie employée par cette étude ; toute personne souhaitant des renseignements supplémentaires est priée de contacter la direction du projet PACEEQ.

II. Etat des lieux des expériences radiophoniques à caractère éducatif en Guinée

Avant de présenter les résultats de cette étude portant directement sur la faisabilité et la nature proposée d'une radio éducative nationale, il semble pertinent de passer en revue les expériences récentes dans le secteur radiophonique ayant trait aux questions de programmation radio pour l'éducation. L'état des lieux présenté dans ce chapitre permet de mieux cerner la place de cette étude dans l'historique qui la précède ainsi que dans l'actualité, et d'apporter des éléments qui donnent des indices sur la capacité et l'intérêt pour le projet en question.

A. L'idée d'une radio éducative nationale : l'historique

L'idée de créer un service radiophonique à vocation éducative offrant une très grande couverture sur le territoire national n'est pas nouvelle. En effet, comme le dit Mr le Directeur Général de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (INRAP) du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire de l'Education Civique (MEPU-EC),² c'est une question qui a été considérée à plusieurs reprises et dont l'évaluation date maintenant d'au moins deux décennies et de l'avènement de la 2^{ème} République.

En 1984 et 1985, deux Conférences Nationales de l'Education se sont tenues et ont conduit les autorités à prendre d'importantes mesures pour une réforme globale de l'éducation en Guinée. L'une des recommandations de ces assises demandait d'utiliser les médias, notamment la radio et la télévision, pour soutenir ces réformes éducatives. Depuis cette date, le département de l'éducation s'est appliqué à traduire dans les faits cette importante recommandation ; la question de la création d'une radio éducative est revenue plusieurs fois lors du développement des différentes stratégies.

Cette partie vise à retracer le développement de la programmation radiophonique dans le secteur éducatif en Guinée avec un regard particulier sur les initiatives précédentes qui ont soulevé la question de créer un service radio national à vocation éducative.

Création de la Radio Scolaire : 1986

En application de la recommandation d'utiliser les médias pour promouvoir les réformes éducatives, le Projet Expérimental de la Radio Scolaire se met en place dès 1986 à l'Institut Pédagogique National (l'actuel INRAP) avec l'appui de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT, l'actuel Organisation Internationale de la Francophonie, OIF) et les actes de la conférence nationale. Cet appui sert à équiper le studio et former en France la première équipe de six animateurs de cette Radio. L'action de cette radio consistera à répondre aux besoins de perfectionnement pédagogique des enseignants du primaire et d'apporter aux élèves des éléments d'appoint dans les domaines jugés prioritaires : français, calcul, et sciences.

Au départ, deux émissions sont produites à l'INRAP et diffusées sur les antennes de la Radio Nationale où l'Education dispose de 1h 45mn par semaine : 1) « *Fréquence PLUS* », magazine pédagogique hebdomadaire ; et 2) « *Scolympiades* », jeu radiophonique interscolaire. A partir de 1991 et jusqu'en 1994, face aux besoins croissant en matière d'IEC consécutifs au lancement

² Interview à Conakry, le 7 juin 2006.

du PASE, la Radio Scolaire lance l'émission « *PASE actualités* », émission transversale de 15 à 20 minutes couvrant les principales activités du PASE. Cette émission est parfois rediffusée par d'autres créneaux de la Radio Nationale.

La Radio Scolaire qui jusque là s'adressait surtout aux structures formelles se voit alors confier par le MEPU-FP (l'actuel MEPU-EC) un plus grand rôle dans la promotion de l'éducation de base et sur la lancée, organise à partir de 1992 avec les Radios Rurales des quinzaines médiatiques dans des Communautés Rurales de Développement (CRD) sur la sensibilisation des populations rurales à l'éducation de base. Cette initiative, mise en place avec l'appui de l'UNICEF, devient un instrument de plaidoyer surtout en faveur de la scolarisation des jeunes filles.

Le PNUD et la Radio Scolaire Interactive pour l'éducation de base : 1992

En 1991, MEPU-FP adopte le Plan d'Action 1991 – 1999 pour l'éducation de base pour tous en Guinée, un plan à long terme dont les composantes principales portaient sur :

- l'accès universel à l'éducation et l'équité genre ;
- la réussite des apprentissages ;
- l'élargissement des champs et des moyens pour l'éducation de base ;
- l'amélioration des contextes éducatifs ; et
- le renforcement des partenariats³

Sur la base du plan d'action et au regard des performances enregistrées par la Radio Scolaire, le MEPU-FP estime que celle-ci devrait en plus de l'extension de la couverture médiatique contribuer également à l'accès universel à l'éducation et jouer un rôle plus important dans le perfectionnement des enseignants dont 50% avaient un besoin réel de formation.

C'est dans ce contexte que le Département de l'Education initie avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) une étude sur les modalités d'une plus grande implication de la Radio Scolaire dans la mise en œuvre de ce plan d'action. L'étude aboutit à la formulation d'un projet dénommé GUI/91/010/A/01/99 qui devra aider le MEPU-EF à implanter un programme de Radio Scolaire Interactive dont l'objectif premier sera de la diffusion d'émissions dont le contenu couvrira les éléments fondamentaux d'un programme d'éducation de base, destiné en priorité à des enfants non scolarisés et démunis. Le second objectif serait la production d'émissions de perfectionnement pour les enseignants en exercice.

A la fin du projet il était prévu que la Radio Scolaire créerait quatre séries de 150 émissions interactives sur la base d'un curriculum condensé couvrant l'ensemble du programme de l'enseignement élémentaire. Ces émissions seraient accompagnées de textes écrits (sortes de manuels scolaires interactifs) comprenant des exercices et travaux à effectuer durant l'écoute. Au niveau du perfectionnement, 5000 à 6000 enseignants sont visés par des émissions portant sur la formation continue. 54 émissions de 20 minutes devraient être créées et étalées sur 27 semaines, à raison de deux émissions par semaine ; elles devraient porter sur la didactique, la psychopédagogie et les matières fondamentales.⁴

³ Plan d'action à Long Terme de l'Education de Base en Guinée, 1990.

⁴ Document du projet Gui/91/010/A01/99, LMB Ressources, 1992.

L'idée d'étendre ainsi le mandat de la Radio Scolaire a vite rencontré des partisans au sein des niveaux décentralisés de l'administration scolaire tout comme chez les communautés de base et les partenaires internationaux. Des visites sur le terrain et des rencontres avec les Inspecteurs Régionaux de l'Education (IRE) et les élus locaux avaient permis de constater un grand intérêt pour l'idée, tenant compte tant du niveau des cadres de l'éducation que du niveau des populations et c'est dans cette esprit que démarre l'identification de sites pilotes de centres d'écoute dans la région de Labé. Les bailleurs avaient également commencé à se manifester : le Japon annonce une contribution de \$600.000USD au projet destinés au financement du volet formation des enseignants ; quant au PNUD, il avait financé l'étude et devrait contribuer à hauteur de \$1.300.000USD.

Malgré ce soutien, deux facteurs principaux ont fait que ce projet n'a pas eu lieu. Pendant que le document du projet était soumis à la partie guinéenne pour les ultimes amendements et approbations, des dissensions persistent quant à l'apport du gouvernement et l'articulation entre la direction du projet et celle de l'IPN d'alors sur la gestion. Avant que ces difficultés ne soient aplanies une nouvelle direction était venue aux affaires au Bureau du PNUD à Conakry qui plaçait ses priorités dans d'autres secteurs. Le financement du PNUD n'étant plus disponible, le projet ne connu aucune suite.

L'Enseignement Interactif par la Radio et la Radio Educative : 2000

Malgré ces quelques reculs, l'utilisation de la radio pour renforcer l'éducation a toutefois fait son chemin. A partir de 1999 un programme d'Enseignement Interactif par la Radio (EIR) verra le jour à l'INRAP. Le programme, soutenu par l'USAID dans le cadre du projet Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Equité (NFQE) et mené par l'Education Development Center (EDC) et ses partenaires en collaboration avec le MEPU-EC, aide à former du personnel de l'INRAP en rédaction et production radiophonique, dote la Radio Scolaire en studio numérique et distribue 9000 postes de radio maniveaux aux écoles. En fin de compte, la Radio Scolaire et le NFQE créent ensemble 396 émissions destinées aux élèves et enseignants de l'élémentaire, des émissions qui sont diffusées par la Radio Nationale et quelques Radios Rurales.

L'engouement pour ces émissions est général mais des difficultés apparaissent aussitôt dues à l'étroitesse de la plage horaire pour ces émissions et la couverture insuffisante et variable pour toutes les écoles. En effet, si la Radio Nationale arrive à diffuser tant bien que mal les 9 heures d'émission par semaine pour les écoles dites normales, il se pose très rapidement le problème des classes à double vacation dont l'emploi du temps prévoit des cours les après-midi à partir de 13h30. Le service de la Radio Nationale pose problème à cause de la mauvaise qualité de l'écoute sur onde courte pendant les après-midi, (selon une étude sur la qualité de la réception des émissions NFQE menée en 2001-2002) et celle de l'espace limité dans la grille de programmation.

Les Radios Rurales sont sollicitées pour couvrir ces besoins et pour assurer l'équité. Cependant, en raison de la faiblesse de leurs rayons de couverture, il faut mettre à contribution toutes les stations régionales pour toucher la majorité des élèves. Ces diffusions effectuées avec de multiples diffuseurs coûtent cher, les contrats de diffusion sont négociés annuellement et le MEPU-EC s'engage à payer sur une ligne de son budget. Malheureusement, les paiements sont irréguliers et en 2004 la diffusion est interrompue pour non paiement. L'EPT prend le relais

pour deux ans. C'est un répit qui laisse intacte la question de fond : la pérennisation de la diffusion.

Une commission interministérielle d'appui à la radio éducative composée de cadres du MEPU-EC et du Ministère de la Communication a été créée pour accompagner le programme EIR et faciliter la diffusion des émissions. Cette commission appuie fortement l'idée du MEPU-EC de créer une Radio Educative dont la mission serait justement la diffusion des émissions d'enseignement et d'apprentissage comme l'EIR ainsi que des émissions ciblant les secteurs d'éducation non formelle. Cette radio devait couvrir l'ensemble du pays pour permettre à tous les élèves des villes et des zones rurales de bénéficier des EIR. Différentes options avaient été envisagées y compris la location d'un canal satellite appartenant à une société basée dans les îles. Malheureusement, l'environnement juridique n'était pas encore tout à fait prêt pour réaliser ce grand projet. Cependant, le MEPU-EC a toujours soutenu l'idée d'une radio éducative, illustré par une lettre d'intérêt soumise à l'USAID en 2000 (jointe en Annexe B).

B. Programmation radiophonique éducative récente et actuelle

Malgré l'absence d'une chaîne ou d'un réseau national spécial pour la radio éducative, les sujets liés à l'éducation sont assez présents dans les médias guinéens grâce à l'importance donnée à ce genre de programmation. Le Tableau 1 à la page suivante donne un aperçu de la diversité et des objectifs des émissions récentes et actuelles à caractère éducatif, destinées à des audiences du secteur non-formel et formel, d'adultes et de jeunes et comprenant des programmes portant aussi bien sur l'éducation au sens large du terme que celle pour la protection de l'environnement et pour la santé publique. Cette liste ne prétend pas être exhaustive et ne comprend surtout pas tous les microprogrammes et « spots » radiophoniques de sensibilisation créés et diffusés, par exemple, sur le VIH-SIDA et soutenus par des partenaires internationaux comme l'USAID et le GTZ. Elle démontre toutefois la richesse existante en matière de programmation radiophonique éducative en Guinée. Ces émissions sont actuellement diffusées sur les différentes ondes existantes du pays, c'est-à-dire la RTG et surtout la Radio Nationale ainsi que les Radios Rurales et locales.

Récapitulatif des émissions éducatives récentes et actuelles en Guinée

N°	Nom de l'émission	Médium	Durée	Public principal	Contenu	Langue	Bailleurs/ partenaires	Objectifs
1	Ecole Guinéenne	Radio, TV Nationale	1h 30 mn	Cadres et Enseignants	Informations	Français	Etat	Promotion, information
2	Le Coin des Enfants	RN	30 mn	Parents élèves , ens.	Animation, jeux	Français	Etat	Promotion
3	Espace Education	Radio Scolaire (RN)	55 mn 6 mois/an	Enseignants	Pédagogie Information	Français	USAID/NFOE et l'Etat	Formation continue
4	Scolympiades	Radio Scolaire (RN)	55 mn 6 mois/an	Elèves de 5/6èmes A Enseignants	Jeu radiophonique	Français	Sponsors MEPU-EC	Evaluation Divertissement Vulgarisation
5	EIR/Sous le Fromager	RN et RR	9h/semaine/ année scolaire	Elèves du primaire et enseignants	Français Maths Sciences	Français	USAID/NFOE, Banque Mondiale/ EPT	Enseignement Apprentissage Formation
6	Pas à Pas	Radio scolaire RN	30mn/ semaine/an	Enseignants du primaire	Pédagogie Information	Français	USAID/NFOE et l'Etat	Formation continue
7	N'Daygou	RR Labé, Mamou	30 mn/ semaine (44 émissions)	C/APEAE Parents d'élèves	Participation communautaire, gouvernance	Pular	USAID/PACEEQ Etat CR/APEAE	Renforcement des capacités, promotion
8	Hèrè Sila	RR Kankan, Faranah	30 mn/ semaine (44 émissions)	C/APEAE Parents d'élèves	Participation communautaire, gouvernance	Maninka	USAID/PACEEQ Etat CR/APEAE	Renforcement des capacités promotion
9	Je suis enfant mais j'ai aussi mes droits	RR Labé, Kindia, Kankan, N Zérékoré	Interrompu sauf à Nzérékoré	Elèves	La Convention sur les Droits de l'Enfant	Pular Maninka, Soso Français	Plan Guinée	Promotion des droits de l'enfant
10	Education	Toutes les Radios Rurales	2 x 15 mn/ Semaine	Parents d'élèves Elus locaux	Scolarisation des filles, infrastructures	Pular Maninka, Soso	RR, état et partenaires (admin. scolaire, projets)	Promotion de la scolarisation des filles
11	Rendez-vous de l'Encadreur	Toutes les Radios Rurales	15mn	Chef de projet, ONG Directeurs d'école	Présentation	Français	RR, Ress, ONG et projets	Promotion des projets, programmes, ONG
12	Rendez-vous du Citoyen	Toutes les Radios Rurales	15 à 20mn	Grand public	Education civique	Langues nationales	RR, Ress,	Education aux droits et devoirs du citoyen
13	Environnement	Toutes les Radios Rurales	2 x 15 mn/ semaine	Paysans Projets ONG Groupem.	Protection de la faune ,des cours d'eau, lutte contre le déboisement , les feux de brousse	Langues nationales	RR, PNUD, Intermedia Consultants	Protection de l'environnement
14	Activités féminines	Toutes les Radios Rurales	2x 30 mn/ Semaine	Femmes Filles Elus locaux Leaders	Associations Droits Excision Scolarité Succession	Langues nationales	RR, ONG et projets	Promotion des droits de la femme, des associations féminines
15	Santé	Toutes les Radios Rurales	2 x 20 mn/ semaine	Population générale, mères, vendeuses, admin. santé	Hygiène des aliments Assainissement, paludisme VIH/SIDA Commande	Langues nationales	DRS OMS UNICEF Min. Santé, ONG et projets	Promotion de comportements et des attitudes favorables à la santé

Même si certaines émissions visent plusieurs objectifs, on peut néanmoins les catégoriser de la façon suivante: les émissions d'enseignement-apprentissage ; les émissions de formation et renforcement de capacités ; les émissions de promotion, sensibilisation et/ou information ; et les jeux radiophonique (émissions d'animation à dominante éducative). Parmi les émissions récentes les plus diffusées, on peut citer les suivantes pour les quatre catégories définies ci-dessus:

1. Les émissions d'enseignement – apprentissage :

Il s'agit d'émissions qui sont reçues directement dans les salles de classe, destinées à l'enseignement des apprenants suivant un programme d'étude établi. Bien que le public cible soit surtout les élèves, ces émissions servent également à appuyer les enseignants qui sont en même temps formés et outillés grâce à l'exploitation de ces émissions et des leçons modèles qu'elles proposent. Actuellement, les émissions de ce genre en Guinée sont surtout les programmes EIR du projet NFQE, « Sous le Fromager », qui continuent d'être diffusés dans les salles de classes de l'école primaire.

2. Les émissions de formation et de renforcement des capacités;

Ce sont des émissions qui visent à créer et à renforcer les capacités d'un public bien précis afin d'améliorer des compétences, attitudes et pratiques liées à leurs responsabilités spécifiques. Les auditeurs cibles peuvent les écouter seuls mais ces émissions sont souvent plus efficaces quand elles sont exploitées par des groupes d'écoute. Parmi les programmes de ce genre en Guinée pour le secteur éducatif, il existe des émissions destinées aux enseignants du primaire ainsi qu'aux parents d'élèves, à savoir :

- « Pas à Pas » du MEPU-EC et le projet NFQE, émissions de perfectionnement pédagogique de 30 minutes qui sont diffusées les jeudis (quand il n'y a pas de classe) pour les enseignants du primaire ;
- « L'Espace Education : magazine de 55 minutes comprenant un bloc pédagogique pour le perfectionnement des enseignants, des informations sur l'éducation ainsi qu'un reportage sur le monde scolaire ;
- les émissions de formation à distance – Le Service National d'enseignement à Distance SNED produit et diffuse à travers la radio rurale de Kindia des émissions de perfectionnement en didactique du français et des mathématiques pour les enseignants de 1^{ère} et 2^{ème} années dans le cadre d'un projet expérimental financé par le BRENDA-UNESCO.

Le SNED produit et diffuse sur les antennes de la RTG une autre série d'émissions de 15 minutes pour le perfectionnement des enseignants du collège en didactique du français, des mathématiques, de la Physique et Chimie ;

- « Héré Sila » et « N'Daygou » créées en maninka et pular avec l'appui de l'USAID à travers le projet PACEEQ sous forme de magazine et de feuilleton dramatique pour la formation des APEAE et la promotion de la participation communautaire. Ces émissions ont connu jusqu' à l'année dernière une très large diffusion.

3. Les émissions de promotion/information/sensibilisation ;

- « L'Ecole Guinéenne », une émission hebdomadaire de 55 minutes produite par le service des programmes de la RTG et diffusée les dimanches ;
- « Education » : rubrique bi-hebdomadaire de 15 minutes présente dans la grille de toutes les stations de Radio Rurale dont le contenu et la durée varient d'une station à

l'autre mais qui comprend surtout des tables rondes et des interviews sur des problématiques liées à l'actualité éducative de la région.

- « Je suis enfant mais j'ai aussi mes droits », une campagne de sensibilisation sur les droits de l'enfant destinée aux enfants et à leurs parents et créée par le Plan Guinée en collaboration avec la Radio Scolaire.

4. les jeux radiophoniques éducatifs :

Il s'agit de programmes radiophoniques à caractère compétitif véhiculant des messages de vulgarisation ou de contrôle de connaissances scolaires ou de compétences de la vie dans divers domaines. Le but visé est souvent de faire acquérir à travers le jeu des connaissances, des attitudes et des comportements bien définis. Des prix sont offerts aux lauréats. Dans cette rubrique on peut citer :

- « Scolympiades, » une animation pédagogique de la Radio Scolaire qui s'adresse principalement aux élèves et enseignants du primaire ;
- « Je suis enfant mais j'ai aussi mes droits », la campagne de sensibilisation du Plan, peut être aussi rangée dans cette catégorie grâce à son utilisation des jeux et des prix afin d'attirer l'attention continue de l'audience cible ;
- Les « émissions publiques », comme leur nom l'indique, qui sont des émissions réalisées sur une place publique avec les habitants de la localité sur un thème décliné en questions /réponses, chant improvisé, suivi d'une distribution de prix séance tenante. Ces émissions se font sur commande auprès des stations régionales de Radios rurales qui sont seules à les réaliser. Elles sont parfois diffusées par des radios communautaires. Leur durée est de 60 minutes environ.

En plus des émissions énumérées ici, il est également important de mentionner qu'il existe d'autres initiatives récentes pour la création des nouvelles émissions à vocation éducative. Parmi celles-ci l'on peut citer notamment un projet pour la création d'émissions EIR pour la petite enfance destinées à des Centres d'Encadrement Communautaire (CDC).

Impact des émissions éducatives

L'impact de l'ensemble de ces différentes émissions n'a pas été mesuré de façon systématique, mais des évaluations particulières de certains programmes donnent une idée des résultats escomptés. De plus, d'autres indices tels que l'ampleur du public, la durée de la diffusion ou l'intérêt exprimé par le public offrent davantage de preuves de l'importance de ces émissions. Les exemples suivants donnent une idée de l'impact connu et possible des émissions radiophoniques à vocation éducative.

L'EIR pour l'école primaire : un programme phare. La popularité des émissions EIR « Sous le Fromager » reçues en classe par plus de 85% des élèves est attestée par diverses études qui ont montré que ces émissions constituent une des ressources pédagogiques les plus exploitées par les enseignant(e)s. Leur succès est dû à l'environnement d'apprentissage créé par les radio-enseignants et par la manière dont les activités d'apprentissage sont utilisées, en particulier l'insertion des jeux, chansons, devinettes et activités kinesthésiques. L'impact sur le rendement des élèves a été également vérifié, et il a été démontré que les élèves du CE et CM qui écoutent les émissions EIR réussissent mieux les épreuves de français, maths et sciences que ceux qui ne les écoutent pas. L'engouement pour l'EIR va au delà de l'école. Ainsi, il a été rapporté que

dans des marchés en zone urbaine des vendeurs s'attroupent autour d'un poste pour écouter et s'alphabétiser.

« Hère Sila » et « N'Daygou » : une innovation réelle dans la formation des APEAE. Les évaluations internes et externes des émissions « Hère Sila » et « N'Daygou », qui ont comporté un volet radiophonique sous forme de magazine et de feuilleton, montrent que ces séries ont permis de renforcer les capacités des APEAE pour l'amélioration de l'éducation de base et celles des filles en particulier. De plus, grâce au fait d'être diffusées à la radio – un médium reconnu par la population comme une source d'information d'autorité – ces émissions ont aussi promu la légitimité, chez les communautés tout comme chez l'administration scolaire, de la notion de la participation communautaire à l'éducation.

Le programme de l'Appui à l'Instruction Civique (APIC) : la radio et la tradition orale pour l'éducation civique. Ce programme de 18 modules sonores sur des thèmes d'éducation civique reconnus par la tradition et par la Charte Africaine des Droits de l'Homme a été conçu à l'origine pour le milieu scolaire et diffusé par les radios rurales de Labé et Kankan et par la Radio Scolaire. Ce programme a connu un grand succès auprès du public qui a vu en lui un moyen adapté pour la vulgarisation des droits humains et d'éducation à la paix. Le programme a été retenu en 2003 par le Bureau International de l'Éducation (BIE-UNESCO) parmi les « meilleures pratiques en éducation » et une communication sur cette innovation a été présentée à l'occasion d'un séminaire à Genève. L'Association Mondiale Ecole instrument de Paix (EIP) basée à Genève et Intermedia Consultants apportent un appui financier à l'extension de ce projet.

Le jeu radiophonique "Scolympiades" : succès national et régional. Ce jeu a connu un succès et une longévité exceptionnels (depuis 1985). Première expérience d'utilisation de la radio en milieu scolaire, ce programme face à une forte demande de participation des écoles du pays a d'abord organisé des programmes tournants dans chaque capitale régionale avec la participation de la radio rurale. L'intérêt et même la passion étaient les mêmes à Kindia, Kankan, Labé et N'Zérékoré auprès de la société civile, des parents d'élèves, des commerçants et des autorités ; les bonnes volontés se sont à chaque fois mobilisées pour financer non seulement les prix des lauréats mais aussi la prise en charge des écoles rurales qualifiées. L'engouement pour ce programme était tel que le Département a fini par créer en 1991 une ligne budgétaire pour l'organisation décentralisée des « scolympiades » par les IRE. La Radio Scolaire a formé localement dans chaque capitale régionale des enseignants pour les rendre capables de concevoir et d'animer un programme local de scolympiades scolaires. De nos jours, le soutien de l'état a pris fin mais des programmes locaux sont élaborés et soumis à des ONG et projets évoluant dans les préfectures. En 1997 l'Agence de la Francophonie a décidé de vulgariser cette émission à travers le projet « Scolympiades de la Francophonie » au Mali et au Burkina Faso.

En résumé, les émissions comme celles décrites ci-dessus ont démontré et confirmé l'impact de la radio, et créé une forte demande dans ce domaine.

C. Capacité et atouts existants en matière de radio éducative

Le volume d'émissions récentes et existantes telles que celles énumérées ci-dessus démontre une capacité existante considérable en Guinée pour la création de la programmation radiophonique à vocation éducative. A travers les expériences des dix à quinze dernières

années, l'Etat et ses partenaires au niveau central tout comme au niveau régional ont recueilli un nombre important de ressources qui pourraient éventuellement être mises à la disposition d'un service national de radio éducative. Cette partie vise à recenser ces capacités et atouts existants.

La Radio Scolaire

Toute initiative pour la création d'une radio éducative nationale devrait tout d'abord prendre en considération les capacités existantes au service de la radio éducative déjà en place au sein du MEPU-EC, à savoir la Radio Scolaire. Le cheminement de la Radio Scolaire de l'INRAP et de ses changements successifs pour s'adapter aux objectifs de développement du système éducatif lui ont permis de se doter de capacités techniques et humaines qui lui permettent de se positionner comme noyau dur d'une radio à vocation éducative grâce à ses atouts clés tels que :

- *Des équipements modernes et performants* : la Radio Scolaire dispose depuis 1997 d'un studio de production numérique et d'appareils de reportage.
- *Un personnel formé* : outre le personnel technique formé à l'audio-numérique, en tant que partie intégrante de l'INRAP, la Radio Scolaire dispose d'un vivier de personnes ressources évoluant dans les sections disciplinaires, d'une équipe de rédacteurs de scripts expérimentée, et d'une équipe d'évaluateurs pour les évaluations formatives d'émissions.
- *Un réseau de relation avec les comédiens et troupes de théâtres et musiciens traditionnels et modernes* : des partenaires nécessaires pour les productions de différents genres radiophoniques.
- *Une expérience de travail avec des publics non scolaires, notamment des communicateurs et traditionalistes* : La Radio Scolaire a travaillé à la collecte et à l'adaptation pédagogique d'éléments sonores tirés de la tradition orale peule et malinké pour élaborer et implanter dans 60 écoles pilotes des modules sur l'éducation civique.
- *Une bonne connaissance des média et du système éducatif guinéens*. La Radio Scolaire conserve avec les écoles élémentaires des liens étroits à travers les olympiades scolaires et a acquis une grande expérience dans le cadre de partenariats réguliers avec la Radio Nationale et les Radios Rurales aussi bien dans le développement conjoint de programmes radiophoniques pour des publics scolaires ou non formel, de couvertures médiatiques et d'études.

La Radio Rurale et son partenariat avec les services décentralisés locaux

Le réseau des Radios Rurales et locales de Guinée constitue pour le pays les structures prééminentes en matière de radiodiffusion destinée aux populations rurales. Ce réseau comprend treize stations de proximité. Créée le 17 janvier 1990, la Radio Rurale de Guinée est décentralisée en quatre stations régionales (Labé, Kankan, Kindia, N'Zérékoré) correspondant aux quatre régions naturelles du pays. A partir de 1996, cinq radios locales sont installées: Boké, Kissidougou, Faranah, Mamou et Koundara, suivies des stations de Kamsar, Siguiri, Kérouané et Bissikrima. Dotées d'un cadre institutionnel leur accordant une certaine autonomie rédactionnelle et de gestion, elles ont pour vocation la production et la diffusion de programmes éducatifs destinées aux zones rurales. Les missions de ces radios sont entre autres de i) sensibiliser et de mobiliser les communautés autour d'actions de développement ; ii) servir de support de communication aux organisations de développement ; iii) promouvoir l'utilisation des langues du terroir ; et iv) valoriser la culture traditionnelle et libérer la parole paysanne.

Considérées comme des médias de proximité, ces radios travaillent en étroite collaboration avec les services décentralisés locaux comme les IRE et les DPE, les CR et P/APEAE, les ONG et les projets aussi bien pour la couverture médiatique des événements et manifestations importantes que pour la diffusion d'informations spécifiques à l'école. Elles éduquent et sensibilisent également les auditeurs à la protection et la distribution/redistribution des manuels scolaires, la scolarisation des jeunes filles, l'assainissement et l'entretien des concessions scolaires, la nécessité de construire de nouvelles salles de classe, la mobilisation des communautés et des bonnes volontés autour de la cause de l'école. Il arrive également que l'IRE et des ONG travaillent avec la Radio Rurale sur des programmes locaux de formation des enseignants (dans le cas du projet PAPEMGUI de GTZ à Labé) ou de parents d'élèves. De même, certaines Directions Régionales et Préfectorales de la Santé (DRS et DPS) collaborent avec la Radio Rurale sur des campagnes de vaccination, de nutrition, de prévention du VIH/SIDA. Les services des Eaux et Forêts et Environnement exécutent souvent avec la Radio Rurale et avec un appui technique des projets et parcs nationaux des programmes de sensibilisation et de vulgarisation de techniques de reboisement, de protection de têtes de sources, de la faune, de la flore, etc.

En 2006, cinq Radios Rurales avaient bénéficié de contrats pour la diffusion d'émissions EIR pour les classes à double vacation de leur zone. Les Radios Rurales de Kankan et de Labé disposent de ressources humaines formées par EDC à la rédaction des scripts et l'évaluation formative des émissions.

Les autres services de l'Etat au niveau central

Tous les départements ministériels disposent en général de structures chargées de recueillir, traiter et diffuser des informations. Il s'agit parfois de bureaux de presse mais le plus souvent ce sont des Services Information, Documentation et Archives (SINDA). Au MEPU-EC le SINDA publie la lettre d'information de l'Education et fait couvrir par les médias nationaux les manifestations importantes puisqu'elle dispose de correspondants régionaux et préfectoraux nommés par arrêtés ministériels qui cumulent ce travail avec leurs fonctions à la DPE et à l'IRE. Un service similaire existe au Ministère de l'Enseignement Technique et Formation Professionnelle (METFP). Au niveau du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), il faut signaler l'existence d'une faculté de journalisme et d'un Centre de Documentation Universitaire Scientifique et Technique disposant de capacités de production audiovisuelle. Au Ministère de la Jeunesse et de la Culture (MJC) il existe non seulement le SINDA mais aussi un Bureau de Presse. Quant à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (ISSEG), une équipe y réalise avec l'appui de la Coopération Française des programmes de formation à distance avec un appui radio/cassette pour des fonctionnaires de l'administration scolaire.

Des agences et ONG internationales ayant des capacités en matière de communication

Parmi les multiples acteurs de cette rubrique on peut citer les suivants à titre d'exemples :

- *Family Health International* est une ONG qui s'occupe de la prévention des IST/VIH/SIDA. Elle mène actuellement une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale intitulée « Won na fala » et produit plus de 2000 cassettes, versions sonores de son guide de formation des pairs éducateurs.
- *Plan International* s'est distingué dans ce domaine par une campagne radiophonique de sensibilisation sur les droits de l'enfant intitulée « je suis enfant mais j'ai aussi mes droits ».

Le programme a été diffusé sur les radios rurales deux fois par semaine. Des concours et activités parallèles sont également organisés dans le cadre de cette campagne qui a d'ailleurs connu un grand succès. Ces émissions ont également été mentionnées parmi les plus connues en Haute Guinée lors du sondage effectué par EDC pour mesurer l'impact de ses propres émissions destinées aux parents d'élèves.

- *Population Services International* prépare actuellement au studio de la Radio Scolaire 90 émissions radio en français et langues nationales sur la prévention du VIH/SIDA et des IST/MST. Il est prévu de diffuser ces émissions à la Radio Nationale et dans les stations régionales de Radio Rurale dans le cadre d'une campagne intitulée "100% jeunes."
- *L'Unicef* développe aussi des stratégies de communication pour faire connaître la Convention sur les droits des enfants et sur ses autres programmes. Elle dispose pour cela de partenariats avec les médias de masse, la presse écrite et d'autres acteurs.
- *Le projet PACEEQ et les APEAE* L'exemple du projet PACEEQ et sa collaboration avec les Radios Rurales de Labé et de Kankan démontre des capacités qui ont été renforcées à travers le partenariat ainsi que les opportunités futures d'une telle collaboration. En effet, la mise en œuvre de ce volet a permis de créer au sein des Radios Rurales et ONG partenaires une expertise en écriture radiophonique et en évaluation formative ainsi qu'une banque d'émissions. Suite à la création de ces émissions, les initiatives du projet PACEEQ ont cherché à continuer dans cette voie en renforçant la capacité des Coordinations Régionales des APEAE (CR/APEAE) à travailler directement avec les Radios Rurales et l'administration scolaire pour la création de la programmation soutenant l'éducation de base.

Une banque d'émissions éducatives

De même qu'il existe des ressources humaines et matérielles disponibles pour la création de la nouvelle programmation radiophonique éducative, il faut également souligner l'importante banque d'émissions à vocation éducatives disponibles pour la rediffusion. Parmi ces émissions qui demeurent toujours très pertinentes l'on peut citer entre autres:

- 352 émissions EIR destinées aux élèves du primaire, soit une année scolaire de diffusion pour les six niveaux de l'enseignement élémentaire ;
- 22 émissions de méthodologie générale (deuxième génération), soit une année scolaire de diffusion pour les enseignants du primaire ;
- 18 émissions sur l'enseignement de l'éducation civique ;
- 44 émissions en pular sur la formation des APEAE ;
- 44 émissions en malinké sur la formation des APEAE ;
- 12 émissions sur comment exploiter les différents manuels scolaire ;
- 12 micro-programmes sur la protection du manuel scolaire.

Du personnel de l'état, des organisations de société civile et des citoyens expérimentés dans l'utilisation de la radio

Grâce à toutes les initiatives décrites ci-dessus, la Guinée possède aussi d'autres ressources humaines telles que des administrateurs de l'éducation, des enseignants, des organisations de la société civile (OSC) et des citoyens qui ont été formés par des projets dans l'utilisation des programmes radiophoniques. Par exemple, tous les enseignants des écoles publiques primaires en Guinée ont été formés dans l'utilisation de l'EIR pour une pédagogie plus active dans leurs salles de classe. Les Délégués Sous-Préfectoraux pour l'Enseignement Élémentaire (DSEE) constituent un autre exemple, ayant été formés à l'utilisation des instruments radiophoniques

d'appui pédagogique pour le suivi des enseignants. A travers des projets tels que PACEEQ et REVE (de FHI), des ONG locales et groupes de citoyens ont également beaucoup d'expérience avec la création des programmes radiophoniques ainsi que l'organisation des groupes d'écoute pour une meilleure exploitation de ces émissions.

De l'infrastructure pour la diffusion radiophonique

Finalement, en plus des moyens existants ayant trait au contenu à transmettre par une radio éducative nationale, il existe également des infrastructures disponibles à une exploitation éventuelle par un service de radio éducative. A travers des consultations avec les agents des Ministères de l'Information et des Postes et Télécommunications, il s'est avéré possible de capitaliser sur cette infrastructure pour un réseau potentiel d'une radio éducative. Les informations détaillées sur cette infrastructure sont présentées dans le chapitre 4.

D. Intérêt exprimé pour une radio nationale à vocation éducative

En plus des moyens existants en termes de ressources humaines et matérielles, l'intérêt pour la création d'une radio nationale à vocation éducative constitue un autre facteur important de l'état des lieux qui est la fondation de cette étude de faisabilité. En effet, les avis exprimés par toute une gamme de détenteurs d'enjeux démontrent un très vif intérêt à une telle radio à tous les niveaux. Cette partie vise à donner un aperçu de cet intérêt chez les différents acteurs à travers leurs propres argumentations. Il s'agit tout aussi bien des membres du gouvernement que des membres des communautés de base, du secteur privé, des représentants des Ministères de l'Education et de l'Information, des autres services de l'état aux niveaux central et décentralisé, des membres de la société civile, et des représentants des partenaires internationaux.

Pour le Président du Parlement Guinéen, « l'éducation constitue l'industrie lourde sur laquelle se fonde le développement du pays et une telle radio peut renforcer et étendre l'éducation, s'adresser aux parents d'élèves, former les enseignants et consolider leur conscience professionnelle. L'Assemblée nationale soutiendra cette radio ».⁵ Ces sentiments sont reflétés dans les énoncés du Secrétaire Général du MEPU-EC, qui déclare que l'importance d'une telle radio « n'est plus à démontrer »⁶ et du Directeur Général de l'INRAP qui soutient que compte tenu du volume des contenus à véhiculer à travers la radio et de l'impact déjà démontré du médium, la création d'une telle radio est absolument nécessaire.⁷

Quant aux partenaires internationaux intervenant dans le secteur éducatif, les énoncés du Secrétaire Général de la Commission Guinéenne pour l'UNESCO représentent l'avis majoritaire de ce groupe avec le sentiment que la radio est « extrêmement importante, ayant déjà démontré un impact positif et très grand ». S'exprimant sur la création d'un service national pour la radio éducative, il déclare qu'« il est temps de le faire ».⁸ Il conçoit d'ailleurs une radio éducative nationale comme une extension de la Radio Scolaire. L'Unicef soutient la création d'une telle radio afin de « renforcer la mobilisation sociale en faveur de l'éducation pour tous, développer l'éducation civique en faveur des jeunes et des adultes et informer la population sur la situation de l'éducation en Guinée. »⁹

⁵ Audience à Conakry, le 28 juin 2006.

⁶ Interview à Conakry, le 9 juin 2006.

⁷ Interview à Conakry, le 7 juin 2006.

⁸ Interview à Conakry, le 20 juin 2006.

⁹ Communication courriel avec M AMADOU Assane, le 29 juin 2006.

Les sentiments de la société civile sont très semblables. Pour la Fédération Guinéenne des APEAE (FEGUIPAE), cette radio permettrait la mise en place aux cotés du journal « Nous les Parents » de la programmation pour répondre aux exigences de sa politique de formation et aux impératifs de son affiliation à la Fédération Africaine des Parents d'élèves¹⁰. Aux niveaux décentralisés, les coordinations et bureaux des APEAE voient en cette radio un des outils les plus appropriés pour répondre à leurs besoins de formation, sensibilisation et promotion pour un partenariat plus efficace entre l'administration scolaire et les communautés pour une éducation de base de qualité pour tous. Comme le dit la Présidente de la CR/APEAE de Kindia, Vice-Présidente et la de la FEGUIPAE : « cette radio serait la radio de la maison » pour les APEAE.¹¹

Dans les sous-préfectures, les Alliances Locales pour la scolarisation des jeunes filles déclarent qu'une telle radio « exaucerait leurs prières » car elle pourrait « amplifier et crédibiliser nos messages en direction des populations. » En plus, ils soutiennent qu'une radio à vocation purement éducative servirait à « relayer nos appels à la scolarisation des filles et mettre l'accent sur la responsabilité des parents dans le maintien des filles à l'école. »¹²

En bref, les personnes rencontrées sont unanimes sur l'intérêt que présenterait une radio à vocation éducative. Les types d'intérêt recensés peuvent être classifiés ainsi :

Intérêt comme canal de diffusion des émissions pédagogiques

Pour M l'IRE de Kankan, reflétant le sentiment de ces supérieurs au niveau central de l'administration scolaire, « l'intérêt d'une telle radio est évident ».¹³ Selon les personnes consultées, le premier avantage évoqué est l'autonomie du Département de l'Éducation et donc la pérennité en matière de diffusion des émissions EIR et de toutes les émissions d'enseignement-apprentissage, ou de formation qui s'adressent au secteur formel et non formel. Quant à la formation des enseignants en particulier, une idée soulevée par l'IRE de Kankan est la formation professionnelle à distance des enseignants contractuels. Pour plusieurs acteurs du système éducatif, c'est la rencontre de besoins de formations réels et urgents au niveau de ce public qui tend à devenir majoritaire dans le système et la nécessité de les maintenir en activité dans les classes qui justifie l'utilisation de la radio comme moyen privilégié de formation. Hors du système scolaire formel, la question de formation continue a été également soulevée par des animateurs des Centres Nafa, qui envisagent des programmes éventuels qui leur seraient destinées, tout comme des émissions EIR pour les apprenant(e)s dans les centres d'apprentissages non-formels comme les leurs.¹⁴

Intérêt comme moyen de sensibilisation et de renforcement des capacités des parents

Le gouvernement a décidé d'impliquer les parents d'élèves dans la gestion de l'école, des actes ont été posés, comme la publication de la Note Circulaire qui reconnaît le rôle principal dévolu aux parents dans le développement de l'école mais des difficultés persistent dans la compréhension et l'interprétation et l'application des rôles et responsabilités des uns et des autres. C'est là un premier chantier sur lequel le rôle de la communication paraît évident. Comme le dit le DPE de Kankan sur le rôle des programmes radiophoniques de PACEEQ

¹⁰ Interview du Président de la FEGUIPAE à Conakry le 30 juin 2006.

¹¹ Interview à Kindia, le 18 juin 2006.

¹² Entretiens focus groups divers dans les régions de Mamou, Kankan et Faranah le 16 au 23 juin 2006.

¹³ Interview à Kankan, le 22 juin 2006.

¹⁴ Entretiens focus groups divers dans les régions de Mamou, Kankan et Faranah le 16 au 23 juin 2006.

« Hère Sila » a eu un impact sur la gestion des fonds des APEAE et a permis d'éviter des conflits entre l'APEAE et les directions d'école.»

Intérêt comme canal transversal de soutien à l'éducation des filles

Aussi bien pour le MEPU-EC que pour les ONG, la radio éducative est perçue comme étant capable de sensibiliser les groupements et les associations pour soutenir les Alliances Locales et les Sous-Comités de l'Equité, d'aider à établir des relations fortes entre les Alliances, les Sous-Comités et les CRD, de promouvoir l'Alliance et les Sous-Comités auprès de ceux qui peuvent l'appuyer et surtout de crédibiliser les messages des Alliances et des Sous-Comités auprès du public. Quant aux Centres Nafa, en plus des objectifs pédagogiques, la radio éducative pourrait faire la promotion des filles sortant des centres et contribuer ainsi à attirer les jeunes filles vers les centres.

Intérêt comme canal permanent pour l'éducation civique et l'éducation à la démocratie

Etant donné la crédibilité du discours radiophonique et de sa maniabilité, les répondants ont insisté sur le rôle efficace d'une telle radio pour dispenser une éducation civique et informer largement les populations sur les droits, les lois et règlements, l'utilité et les modalités d'obtention des pièces d'état civil, etc.

Intérêt comme canal pour relever le niveau d'éducation des populations

La radio devrait selon les personnes interrogées s'occuper de façon plus efficace de l'éducation, au sens large du terme, des adultes, des jeunes et des enfants non-scolarisés en plus des élèves. Selon les personnes consultées, il s'agit de l'alphabétisation, des questions d'hygiène, d'assainissement, de nutrition, de prévention des IST/SIDA, de protection de l'environnement, de santé reproductive, de diarrhée, et de paludisme.

Intérêt pour la transmission large de messages

Enfin, outre les intérêts pour le seul contenu offert par une telle radio, les personnes consultées à tous les niveaux ont aussi mentionné l'avantage considérable qu'une radio nationale aurait pour la promotion de tous leurs objectifs. Si une telle radio avait une véritable couverture nationale quasi intégrale, elle serait le moyen le plus sûr pour communiquer avec les autres préfectures et les écoles où qu'elles se trouvent et pallier aux insuffisances de la Radio Nationale et des Radios Rurales.

En guise de conclusion, la capacité, les avantages et l'intérêt que suscite un service national de radio à vocation éducative sont considérables. Les déclarations et témoignages des personnes consultées confirment la pertinence d'une étude de faisabilité afin d'évaluer comment une telle radio pourrait être créée. L'état de lieux présenté plus haut dans cette étude ainsi que les déclarations des personnes interrogées suggèrent que la création d'une telle radio pourrait bien être possible. Les chapitres suivants visent donc à examiner de plus près les éléments nécessaires à prendre en compte pour d'une part évaluer le degré de faisabilité et d'autre part émettre des suggestions pour la forme, la réalisation et la pérennisation éventuelle d'une telle radio.

III. Pour une radio éducative nationale : perspectives de mission et de contenu

En se basant sur les besoins et les aspirations exprimées par les acteurs consultés ainsi que les priorités du Programme d'EPT et les programmes et capacités existants, l'équipe de recherche s'est fixé pour objectif d'envisager le but et la composition de la programmation diffusée par une telle radio en Guinée. Cette partie présente les perspectives sur la mission et les contenus de cette radio.

A. Mission

Comme il a été montré dans le chapitre précédent, l'intérêt pour une radio à vocation éducative est incontestable. Il est néanmoins important d'examiner de façon très pragmatique la nécessité de créer une radio différente de celles existantes ainsi que d'identifier la mission d'une telle radio si sa plus value est jugée réelle.

Comme on vient de le voir ci-dessus, il existe déjà des débouchés médiatiques en Guinée qui servent depuis longtemps à la diffusion de la programmation radiophonique à caractère éducatif. A la Radio Nationale de Guinée, des créneaux ont été aménagés pour la diffusion sur des ondes courtes et la FM de programmes créés par l'état et par les partenaires internationaux. Les Radios Rurales et locales à travers le pays ont toutes des tranches fixes dans leurs grilles pour les thèmes portant sur l'éducation à l'intention d'un grand public rural, en langues nationales. La question se pose alors: quel besoin existe-il pour une nouvelle radio consacrée uniquement à l'éducation ?

Selon les acteurs consultés et l'évaluation des expériences précédentes en radiodiffusion en Guinée, un réseau radiophonique à vocation éducative avec une couverture sur la majorité du territoire national servirait plusieurs objectifs qui ne sont pas atteints par les options actuelles disponibles de diffusion radiophoniques en Guinée. La plupart des personnes consultées était très insistante sur la nécessité d'avoir une radio exclusivement consacrée à l'éducation pour les raisons suivantes:

1. **La garantie d'un espace sûr et permanent pour la diffusion de programmation éducative existante et future.** Plusieurs acteurs consultés ont partagé le souci d'avoir une fréquence radio avec l'éducation comme unique objectif du fait que les voies existantes ne parvenaient pas à assurer une diffusion régulière des programmes éducatifs. Cela s'explique par le fait que dans les grilles de programmation de la Radio Nationale et des Radios Rurales, les tranches disponibles pour l'éducation sont limitées et fluctuantes. Les programmes EIR du projet NFQE de l'USAID et du MEPU-EC ont ainsi rencontré des difficultés à être diffusés en permanence sur les ondes de la Radio Nationale avec la crainte permanente de perdre le tranche horaire qui leur était à l'origine allouée. C'est également le cas avec des programmes de la Radio Scolaire au niveau de la Radio Nationale, tout comme des expériences des initiatives radios cherchant une tranche régulière chez les Radios Rurales et locales.
2. **La possibilité d'atteindre la grande majorité de la population guinéenne (et les écoles et d'autres centres d'apprentissage) avec une émission, élargissant automatiquement l'échelle de l'impact de cette émission et augmentant la rentabilité de**

l'investissement dans sa création. La production d'une émission ou d'une série d'émissions radiophoniques, quelque soit sa forme, nécessite un investissement considérable pour sa conception, son enregistrement, son mixage ainsi qu'idéalement sa pré-évaluation. Une fois créée, cependant, une émission est prête pour une diffusion et rediffusion indéfinie, disponible à une population de bénéficiaires aussi grande que la couverture atteinte par les ondes radiophoniques. Les coûts liés à la création d'une émission sont les mêmes quelque soit l'échelle de sa diffusion, et donc une diffusion et rediffusion nationale des programmes éducatifs permettrait de rentabiliser autant que possible l'investissement à leur réalisation. Plus grande est la couverture (par tête et par école), plus grande est l'importance du ratio coût/efficacité.

3. **La possibilité de consolider les efforts dans l'IEC à vocation éducative et de créer plus de synergie entre les acteurs intervenant dans ce secteur.** En se fondant sur l'idée de la Radio Scolaire et en l'étendant, avec une seule instance pour la programmation et la diffusion des émissions à vocation éducative permettrait de mieux rentabiliser les capacités et ressources existantes. Cela ne présume pas que des radios privées et communautaires de plus petite échelle n'auront pas leur contribution à apporter ; au contraire, les avantages de telles radios tels que la créativité, la flexibilité, l'autonomie, la spécialisation et la proximité feront que ces radios potentielles seront encouragées. Cependant, un réseau national avec une instance au niveau central et des affiliées aux niveaux décentralisés offre d'autres avantages importants de coordination, d'économie d'échelle et d'infrastructure qui rend possible une couverture nationale.
4. **L'espace ouvert sur les ondes qui permettrait la création et la diffusion de plusieurs nouveaux programmes éducatifs de tous objectifs, sortes et formats créés par toute une gamme d'acteurs publics et privés.** La majorité des acteurs consultés a émis des idées pour la nouvelle programmation qui seraient envisageable « si jamais il y avait une radio consacrée à l'éducation » et par conséquent une infrastructure organisationnelle et technologique pour soutenir la création de ces autres émissions. Les idées couvraient plusieurs volets de l'éducation, comprenant aussi bien l'éducation formelle que non formelle.

Ce dernier point soulève l'importance de noter que dans la mission de cette radio, l'on entend par « éducation » le sens élargi du terme. En effet, les acteurs consultés étaient unanimes sur cette interprétation et donc sur l'importance de faire à ce que cette radio réponde aux nombreux besoins de la population guinéenne en matière d'éducation. A cet égard, on ne parle plus d'une radio « scolaire » destinée uniquement au système formel et à l'enseignement des enfants, mais d'une radio ouverte à une programmation qui englobe également l'éducation à la vie, la citoyenneté et la bonne gouvernance ainsi que la santé et l'alphabétisation.

En retenant ces considérations principales et les autres éléments importants de l'intérêt exprimé par les détenteurs d'enjeux, on pourrait envisager la mission d'une radio nationale à vocation éducative ainsi :

La radio éducative nationale sert comme espace permanent pour la diffusion de programmations radiophoniques existantes et futures dans les secteurs éducatifs formels et non-formels pour différents publics cibles à travers la majorité du territoire. Avec son rôle de coordination pour la programmation et

la diffusion radiophonique à vocation éducative, la radio éducative nationale crée des économies d'échelle et des cadres de concertation pour la promotion de l'IEC comme moyen pour atteindre les objectifs de l'EPT et de réaliser d'autres aspirations pour la promotion de l'éducation de la population guinéenne. A travers ses différentes émissions, cette radio servira à renforcer et à étendre la portée de l'appui à l'enseignement-apprentissage, la formation et renforcement des capacités, la promotion et la sensibilisation des thèmes éducatifs et l'échange d'information sur l'éducation et le divertissement éducatif.

B. Programmation

En tenant compte de la mission probable d'une radio éducative nationale, il ressort plusieurs considérations ainsi que plusieurs options par rapport à la grille de programmes. Cette section vise à expliquer les considérations prioritaires du côté contenu de cette radio selon les aspirations, besoins et capacités des détenteurs d'enjeux et présente des recommandations pour les options les plus appropriées au contexte Guinée, toujours avec un regard sur le coût/efficacité des configurations possibles.

B.1. Programmes possibles

Compte tenu des émissions existantes et des intérêts exprimés par rapport au contenu de la radio éducative nationale, l'on retient à peu près les mêmes catégories de programmation identifiées dans l'état de lieux, avec des précisions sur les format, thème et public cible:

1. Les émissions d'enseignement – apprentissage

A. Les émissions destinées à une diffusion dans des centres d'apprentissage : Dans cette catégorie l'on peut envisager :

- Les émissions EIR pour l'école primaire. Le programme « Sous le fromager » destiné à toutes les classes de l'école primaire connaîtrait son « domicile » pour la diffusion sur les ondes de la radio éducative nationale ; ainsi, ces émissions constitueraient fort probablement un des programmes phares du réseau. Avec des changements au programme d'étude national et/ou avec d'autres intérêts pour l'extension de ce genre de programmation, des nouvelles émissions EIR pour l'école primaire pourraient également être envisagées. Par exemple, des émissions interactives pourraient être conçues pour la nouvelle politique d'enseignement/apprentissage basé sur les compétences au niveau primaire ; des telles émissions renforceraient ces réformes en conduisant des enseignants de pratiquer l'approche à travers des exemples concrets de son application et en assurant que le corps enseignant à travers le pays soient au courant de la nature et l'importance de ces réformes.
- Les émissions EIR pour d'autres centres d'apprentissage. La radio éducative pourraient également utiliser l'EIR afin de fournir un enseignement interactif outre les écoles primaires aux Centres Nafa, CEC pour la petite enfance et aux Centres Alpha. Les thèmes de ces programmes seraient définis par le programme d'étude respectif de chaque centre.

B. Les émissions d'enseignement et apprentissage non-formel et/ou destinées à une écoute au dehors des centres d'apprentissage : Dans cette catégorie l'on peut ranger et envisager des programmes comme les jeux radiophoniques éducatifs (tels que les

Scolympiades) ainsi que d'autres émissions à but pédagogique destinées à des enfants ainsi qu'à toute la famille, telles que les contes et fables nouvelles ou adaptées.

2. Les émissions de formation et de renforcement de capacités

- A. *La formation à distance des enseignants*** : Cela pourrait comprendre des émissions telles que « Pas à Pas » et « Espace Education » destinées à des enseignants de l'école primaire, mais aussi des nouvelles émissions destinées spécifiquement à certaines catégories d'enseignants aux besoins particuliers, tels que les contractuels, les enseignants communautaires et les enseignants des classes multigrades, voire les enseignants du secondaire. Certaines séries d'émissions pourraient éventuellement faire partie d'un programme de formation aboutissant à la certification, comme dans le cas des enseignants contractuels.
- B. *La formation à distance des encadreurs et superviseurs des enseignants*** : Comme les kits pédagogiques de l'INRAP et le projet Maillon (USAID) destinés à des DSEE, ces émissions serviraient à renforcer les capacités des DSEE, des directeurs d'école et d'autres cadres qui supervisent et soutiennent les enseignants.
- C. *La formation à distance des animateurs et facilitateurs des autres centres d'apprentissage*** : Outre les enseignants du système formel, les animateurs d'autres centres d'apprentissage ont également exprimé le besoin de formation continue qui pourrait être fournie à travers des émissions radiophoniques. Une formation à distance est à envisager pour les animateurs des Centres Nafa, CEC pour la petite enfance et des Centres d'Alphabétisation, etc.
- D. *La formation des membres de Bureaux et des Coordinations des APEAE*** : La radio éducative nationale serait le domicile logique des programmes existants tels que « N'Daygou » et « Héré Sila » qui visent à renouveler les APEAE et à renforcer la capacité de leurs bureaux et coordinations. Une rediffusion et une expansion en d'autres langues des ces émissions sont souhaitées par les acteurs consultés, tout comme la création des nouvelles émissions approfondissant certains thèmes clés de la formation des APEAE tels que le partenariat école-communauté (rôles et responsabilités des différents partenaires), la mobilisation des ressources et la gestion financière. (Un programme tel que « La voix des parents », proposé depuis longtemps par les APEAE, pourrait répondre à ce besoin de formation tout comme il pourrait viser plutôt comme objectif la sensibilisation et la promotion de la participation communautaire à l'éducation.)

3. Les émissions de sensibilisation et de promotion

C'est dans cette catégorie que l'on envisage tout autre programme portant sur l'éducation au sens large du mot, pour toute une gamme de publics cibles et pour l'générale. Les possibilités de thèmes et genres de programmes dans cette rubrique sont très nombreuses car il s'agit de l'éducation dans plusieurs secteurs tels que la santé et l'éducation civique. Il est néanmoins important de préciser que la radio éducative ne prétendrait pas remplacer les Radios Rurales et locales et leur programmation de

proximité, surtout pour les adultes ; la radio éducative mettrait toujours l'accent sur le côté éducation de chaque problématique et n'aborderait pas toutes les questions de la vie rurale telles que l'agriculture, l'élevage et le commerce. La liste suivante offre quelques exemples de programmation possible dans cette catégorie, un recensement qui serait sûrement à approfondir.

- A. Santé et l'éducation à la vie :** Il s'agit d'émissions qui visent à promouvoir les bonnes pratiques et attitudes pour une vie saine. Les thèmes soulevés souvent par les acteurs consultés comprennent les IST/SIDA, l'hygiène, l'eau et l'assainissement, la nutrition, la santé maternelle, la santé reproductive et la lutte contre les maladies.
- B. Droits, citoyenneté, la bonne gouvernance et la vie associative:** On envisage dans cette rubrique des programmes existants tels que « Je suis enfant mais j'ai aussi mes droits » du Plan Guinée ainsi que des nouvelles émissions souhaitées par ceux (comme le Ministère de la Jeunesse) qui ont dans leurs plans d'action des activités de communication afin de promouvoir la société civile en Guinée et l'engagement des individus vis-à-vis leurs droits et devoirs en tant que citoyens.
- C. Education à l'environnement :** Il s'agit d'un autre thème soulevé plusieurs fois par les personnes interrogées, souvent avec la précision que ce sujet nécessiterait une considération particulière sur les spécificités des différentes régions géographiques du pays.
- D. Scolarisation des jeunes filles, le partenariat école-communauté, la violence en milieu scolaire, etc. :** On envisage dans cette rubrique des programmes portant sur les thèmes clés de l'actualité guinéenne ayant trait à l'éducation pour lesquels il y a des besoins et aspirations identifiés en matière de sensibilisation et de promotion.

Pour chacune de ces rubriques portant sur la sensibilisation et la promotion les formats possibles des émissions sont multiples et pourraient cibler une audience générale ou un public spécifique (tel que les jeunes). Les tables rondes et interviews radiophoniques sont déjà bien connues en tant que formats pour le traitement de ce genre de sujet, mais d'autres émissions possibles comprennent :

- des feuilletons présentant des drames portant sur des thèmes clés ;
- des reportages et témoignages sur des cas de succès ;
- des arts radiophoniques tels que des saynètes, poèmes, et musique animés par des communicateurs traditionnels, troupes théâtrales et des jeunes et élèves (y compris à travers des compétitions) ;
- des émissions « interactives » avec échange entre des invités à la radio et les auditeurs à travers des lettres et même message SMS par téléphone cellulaire ;
- des émissions « Voix des parents », « espace jeunes » et « espace filles » pour la programmation créées par et pour un public particulier sur des thèmes éducatifs clés.

4. Les émissions d'information

- A. *L'actualité* : Il s'agit d'émissions comme « Ecole Guinéenne » et de nouveaux programmes qui serviraient comme « journal » pour les événements et thèmes clés du jour dans le secteur de l'éducation (formelle et non-formelle).
- B. *Les informations de l'administration scolaire et des réseaux d'éducation non-formelle* : Comme soulevé par des cadres de l'administration scolaire aux niveaux central et décentralisé, l'on envisage dans cette rubrique un espace pour passer des informations officielles vis-à-vis le système éducatif (par ex. pour communiquer un programme pour un atelier ou faire des annonces quelconques) et échanger sur des préoccupations et aspirations d'actualité ayant trait à l'administration (par ex. la base de données, les critères de qualité, la préparation des examens, etc.). Ce genre d'émission pourrait être également envisagé pour les réseaux d'autres centres d'apprentissage comme les Centres Nafa et CEC pour la petite enfance.
- C. *L'information entre les différents niveaux et représentatifs de la fédération des APEAE* : Comme il a été suggéré par les C/APEAE à travers des consultations ainsi que d'une analyse de leurs plans d'action en communication, la radio éducative pourraient également servir à faciliter l'échange d'information entre les niveaux fédérés des APEAE et d'autres structures comme des Alliances Locales. Comme dans le cas de l'administration scolaire, les communiqués radiophoniques pourraient remplacer d'autres moyens moins efficaces de communication comme les écrits afin d'effectuer des tâches habituelles pour le fonctionnement de ces structures.
- D. *Les communiqués* : Une tranche de la grille de la radio éducative pour des communiqués pourrait être toujours ouverte à d'autres communiqués ayant trait à l'éducation des projets, ONG, secteur privé et particuliers. Cela pourrait comprendre des éléments comme des annonces pour des ateliers et même des communiqués pour féliciter un élève sur sa réussite à un examen important.

5. Les micro-programmes, les spots et la musique

Hormis le genre de programmation identifié ci-dessus (rubriques 1 à 4) qui consisterait normalement à des émissions d'une durée de 15 minutes à une heure, la radio éducative nationale prévoirait également d'autres éléments à diffuser. Les micro-programmes et les spots (brèves émissions respectivement d'une durée de quelques minutes et de 30 à 60 secondes) servent à renforcer la sensibilisation de l'audience en mettant l'accent sur des thèmes clés. Les messages de ce genre peuvent être enregistrés par des communicateurs traditionnels, des célébrités, des leaders d'opinion, des jeunes, etc. tout comme des animateurs de la radio. La musique, de sa part, peut aider à attirer l'attention et à distraire l'audience ainsi qu'à faciliter la transition et donner l'espace pour la réflexion entre les émissions. De plus, des chansons sur des thèmes éducatifs pourraient être commissionnées à travers la collaboration avec des musiciens traditionnels, modernes et jeunes.

En bref, la liste ci-dessus d'émissions et de thèmes possibles n'est pas exhaustive mais elle démontre quand même la richesse de programmation radiophonique à diffuser éventuellement sur les ondes d'une radio nationale à vocation éducative. La section suivante présente des considérations pragmatiques et organisationnelles pour la création du contenu

B.2. La création du contenu : considérations et modes d'intervention des différents acteurs

Les différents types de programmation décrits dans la section précédente sont associés à des modes et formes de production appropriées à leurs particularités et exigences selon leur format, objectif principal et public cible. En tenant en compte toutes ces considérations, l'on retient deux principes principaux ayant des effets sur le mode de production :

1. Besoin de production centralisée à travers des actions fortement collaboratives.

Puisqu'il s'agit d'une radio à couverture nationale, il s'avère logique que la majorité des émissions soit créée à un niveau central avec un studio à Conakry. Cela est surtout vrai pour des programmes fortement techniques tels que les émissions EIR et de formation continue dont la conception et la production du contenu sont mieux appropriées à des équipes de conception et à un studio dans la capitale où se trouvent le personnel formé existant de la Radio Scolaire ainsi que des autres spécialistes techniques de l'Éducation et des autres services centraux de l'état. Il se trouve également à Conakry toute la gamme de collaborateurs et de partenaires dans le secteur privé et dans les agences et ONG internationales et nationales expérimentée dans le domaine d'IEC ; lors des consultations des acteurs de ce genre se sont déclarés disponibles à des collaborations éventuelles pour la production des émissions des autres rubriques qui peuvent être conçues pour une audience nationale.

2. Besoin de programmation en langues locales et de production locale. Outre les besoins de production centralisée en français destinée à des apprenants, enseignants et encadreurs, il est clair que toute émission destinée à un public général ou à une majorité d'adultes ou de populations non-scolarisées doit être diffusée en langues locales afin d'atteindre efficacement le public cible. Il y a deux moyens principaux pour assurer la production et diffusion des émissions en langues locales :

- a) Production d'une émission (ayant un plan maître et/ou script unique) dans chacune des langues locales principales de la Guinée, faite à Conakry et diffusée soit une fois par langue pour le territoire intégrale du pays, soit envoyée à des régions pour une diffusion régionale en langue(s) appropriée(s) ;
- b) Production locale des émissions dans les régions, qui gèreraient leurs propres besoins en langues locales.

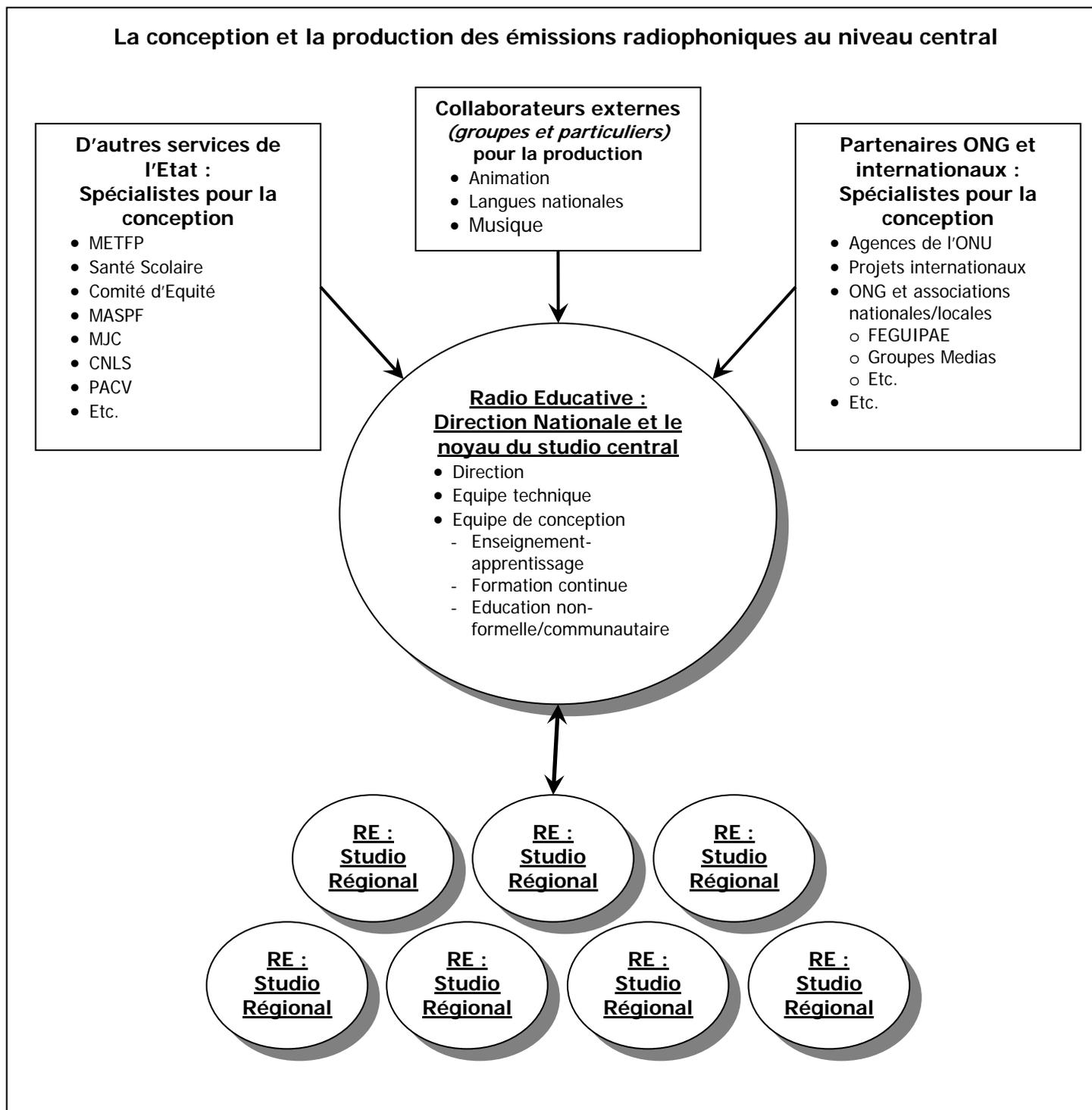
Il est proposé que ces deux moyens soient employés pour la radio éducative, vu les avantages de chaque approche, à savoir: des économies d'échelle atteintes par la production d'une seule émission à un niveau centralisé qui peut être traduite dans plusieurs langues, et l'opportunité de créer du contenu de proximité abordant les particularités d'une région et diffusé en langue appropriée.

En considérant ces deux principes principaux en matière de besoins de production et après un examen approfondi des options, la configuration recommandée pour les modes de production consiste à un noyau de personnel basés dans un studio central à Conakry ainsi qu'à des studios régionaux dans chacune des sept autres régions administratives – des équipes entourées d'un

réseau de collaborateurs et de partenaires pour la conception et la production des émissions. La configuration des studios et les modes d'intervention des différents acteurs pour la création du contenu sont expliqués dans la section suivante.

B.2.1 Studio central à Conakry

La figure 1 ci-dessous présente le schéma des modes d'intervention des différents acteurs à la conception et à la production du contenu au niveau central de la radio éducative nationale.



Cette configuration comprend les éléments suivants :

1. **Un noyau dur du personnel du studio central de la radio éducative** qui sera composé des premiers responsables de la conception et de la production au niveau central, avec un coordinateur par chacune des catégories d'émissions principales: enseignement-apprentissage, formation continue et éducation non-formelle/communautaire ; le personnel existant à l'INRAP et formé à la rédaction des émissions éducatives serait associé à ces coordinateurs ;
2. **Les collaborateurs contractuels habituels et spéciaux** (tels que les individus et troupes théâtrales qui travaillent déjà avec la Radio Scolaire) pour donner un appui en langues locales, animation et autres besoins de production qui ne peuvent pas être gérés uniquement par le noyau dur du personnel du studio central ;
3. **D'autres services de l'état** qui ont à leur propre niveau des plans d'action pour l'IEC et qui ont (selon les consultations) soit du personnel déjà chargé de la communication, soit la volonté d'ajouter aux termes de référence du personnel pertinent des responsabilités liées à la création des émissions radiophoniques ;
4. **Les agences et ONG internationales et nationales ainsi que les associations de la société civile guinéenne** qui possèdent une expertise surtout pour le contenu technique des émissions et qui sont disposés à des collaborations et co-productions avec la radio éducative. La FEGUIPAE est un exemple d'un partenaire clé dans cette rubrique.
5. **Les studios régionaux de la radio éducative** qui enverraient des éléments produits dans les régions et même des émissions intégrales qui pourraient être compilées en émissions synthèses permettant des échanges importants à travers le territoire national.

La production faite au studio à Conakry consisterait à:

1. Production avec des éléments enregistrés par l'équipe du studio central à Conakry (soit dans le studio, soit sur le terrain) ;
2. Production avec compilation des émissions et/ou des éléments enregistrés et envoyés par des équipes des studios régionales ;
3. Prestation de service (pour les projets, ONG, etc.) pour des émissions destinées à une diffusion sur les ondes de la radio éducative nationale.

B.2.1 Studios régionaux

Le niveau régional de la radio éducative ressemble à celui du niveau central en termes de modes de collaboration entre les différents acteurs de la place ainsi que par rapport à des liens avec un niveau encore plus décentralisé. La figure 2 de la page suivante présente le schéma des modes d'intervention des différents acteurs à la conception et à la production du contenu au niveau régional.

Au niveau régional, les partenaires clés et modes d'intervention pour la conception et la production du contenu sont les suivants :

1. **Un noyau du personnel à un studio régional pour la radio éducative** qui consistera (au moins dans un premier temps) à une petite équipe de deux personnes responsables de la coordination de la conception et de la production au niveau régional ;
2. **Des sections de l'IRE et d'autres services décentralisés de l'état** qui appuieraient le personnel du studio régional surtout dans la conception de programmation locale, soit avec du personnel de ces services déjà chargés de la communication, soit avec des rajouts en matière de communication aux termes de référence de ce personnel ;

La conception et la production des émissions radiophoniques au niveau régional

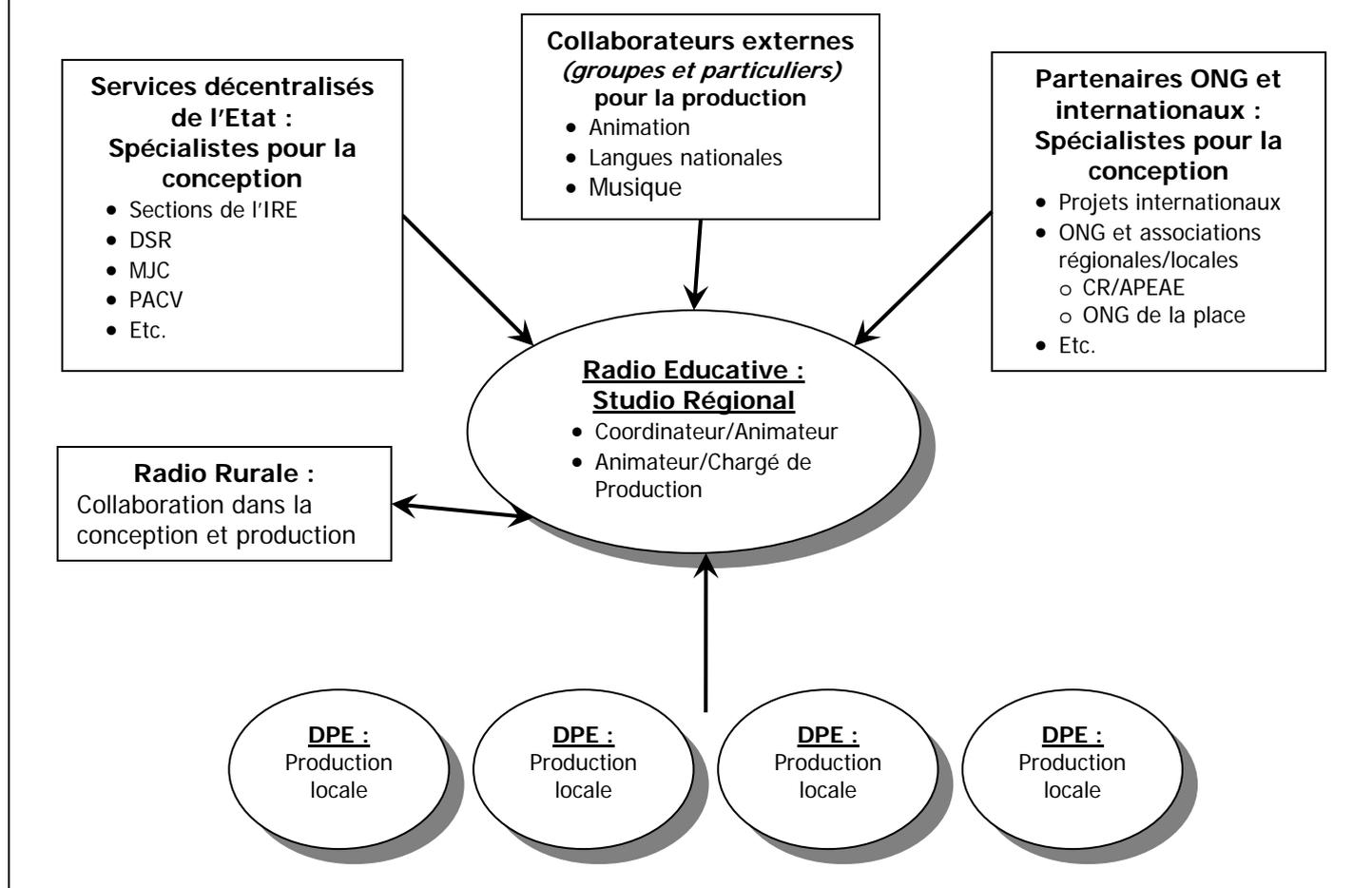


Figure 2: Schéma des modes d'intervention des différents acteurs pour la création du contenu radiophonique au niveau d'un studio régional

3. **Les collaborateurs contractuels habituels et spéciaux** pour donner un appui en langues locales, animation et répondre à d'autres besoins de production qui ne peuvent pas être gérés uniquement par le personnel du studio régional ;
4. **Les agences et ONG internationales et nationales évoluant dans la région ainsi que les associations régionales de la société civile guinéenne** qui possèdent une expertise surtout pour le contenu technique des émissions et qui sont disposées à des collaborations et co-productions avec la radio éducative. La CR/APEAE est un exemple d'un partenaire clé dans cette rubrique.
5. **Les acteurs dans les préfectures (personnel scolaire, représentants d'autres services décentralisés, ONG locales, C/APEAE, Alliances Locales, associations de jeunesse, etc.)** qui, sous la coordination de la Division Préfectorale de l'Education (DPE) en tant que point focal, auraient accès à l'équipement de production et avec une formation initiale pourraient enregistrer leurs propres éléments qui seraient ensuite envoyés au niveau régional et mixer pour les émissions produites par le studio régional.
6. **La Radio Rurale**, qui, surtout dans un premier temps, servira comme partenaire clé pour la radio éducative au niveau des régions. A travers des protocoles d'accord (cf plus de détails sur ce partenariat dans les chapitres 4 et 5), il est prévu que la radio éducative collabore avec la Radio Rurale de la région sur les aspects suivants:

- la co-production des émissions à diffuser sur toutes les deux fréquences (diffusions synchronisées ou distinctes)
- le partage des émissions produites uniquement par une radio ou l'autre

La production locale consisterait en somme à des émissions :

1. mixées par le studio régional, avec du matériel provenant soit du chef lieu de la région (studio ou terrain), soit des préfectures
2. produite avec ou par la Radio Rurale
3. provenant des autres studios régionaux ou d'autres réseaux de Radios Rurales et locales
4. consistant à un traitement local et en langue locale d'une émission nationale diffusée depuis le studio central à Conakry.

B.3. Grille illustrative de programmation

Compte tenu de la programmation probable et des modes d'intervention des différents acteurs à la conception et la production du contenu, il est possible de concevoir un exemple partiel d'une grille de programmes pour le service de radio nationale à vocation éducative. Le tableau ci-dessous présente une partie d'une grille illustrative pour cette radio.

Heure		Journée scolaire (A)	Journée scolaire (B)	Jeudi et week-ends
1	7h00 – 8h00	Programmation public général	Programmation public général	Programmation public général
2	8h00 – 9h00	EIR pour les CEC	EIR pour les CEC/ PPG	Programmation public général Formation des enseignants
3	9h00 – 10h00	EIR pour l'école primaire	EIR pour les Centres Nafa	
4	10h00 – 11h00			
5	11h00 – 12h00			
6	12h00 – 13h00	EIR pour l'alphabétisation (L1) (Centres Alpha)	Education à la vie (L1) (Centres de Jeunesse)	
7	13h00 – 14h00	EIR pour l'alphabétisation (L2) (Centres Alpha)	Education à la vie (L2) (Centres de Jeunesse)	
8	14h00 – 15h00	EIR pour l'école primaire (double vacation)	EIR pour les apprenants, ou formation pour les animateurs des autres centres d'apprentissage	
9	15h00 – 16h00			
10	16h00 – 17h00			
11	17h00 – 18h00			
12	18h00 – 19h00	Santé (C et R)	Je suis enfant (L1)	Formation des encadreurs
		<i>Traitement local</i> ou L2	Je suis enfant (L2)	Espace filles (C et R)
13	19h00 – 19h30	Espace jeunes (C et R)	Education à l'environnement (C)	<i>Traitement local</i> ou L2
	19h30 – 20h00	Contes et fables (L1 et L2)	<i>Traitement local</i> ou L2	Citoyenneté (C)
14	20h00 – 20h30	Actualité éducation (C)	Scolympiades (C)	<i>Traitement local</i> ou L2
	20h30 – 21h00	Actualité éducation (C, L1 et L2)	Espace IRE (R, L1 et L2)	Actualité éducation (R, L1 et L2)
15	21h00 – 21h30	« Voix des Parents » (R, L1)	« Voix des Parents » (R, L2)	« Voix des Parents » (C)
	21h30 – 22h00	Communiqués (L1 et L2)	Communiqués (L1 et L2)	Communiqués (L1 et L2)
N° total d'heures		14	14	6

C = émissions produites et diffusées depuis le studio central à Conakry

R = émissions produites et diffusées depuis le studio régional concerné

L1, L2 = première et deuxième langues locales de la région

Cette grille illustrative présente une idée approximative de la programmation pour deux types de journées : les jours où l'école primaire a une journée pleine de cours (de lundi à vendredi sauf jeudi, dit « journée scolaire ») et ceux où il n'y a pas de cours où pas de cours l'après-midi (jeudis et le week-end). Deux variations de journées scolaires sont présentées afin de montrer les différences possibles de programmation pendant la semaine (par ex. alternance entre les programmes EIR pour le primaire et ceux destinés aux Centres Nafa).

Les hypothèses pour cette grille sont les suivantes:

- Cette grille illustrative sert à démontrer le potentiel de la radio éducative nationale si elle avait déjà une programmation pleine d'émissions à diffuser et à rediffuser. Dans cette optique, il est estimé que la radio éducative nationale diffuserait environs 14 heures par jour en semaine et 6 heures en week-end, soit un total de 82 heures par semaine intégrale. En réalité, le nombre d'heures de diffusion peut être flexible et l'on pourrait envisager une expansion graduelle de programmation selon la disponibilité des émissions ;¹⁵
- La grille des programmes prévoit une combinaison d'émissions diffusées depuis Conakry et d'émissions produites et diffusées depuis le studio régional concerné (comme il est proposé ci-dessus), à raison d'environ 80% d'émissions de provenance centrale et 15% régionale dans un premier temps ;
- Dans la région concernée il existe deux langues locales prééminentes (L1 et L2) nécessitant la diffusion de deux versions pour la majorité d'émissions destinées à un public non-scolaire et non professionnel ;
- Un pourcentage des programmes régionaux consisteraient à un « traitement local » en langues locales des émissions nationales qui tiendraient compte des préoccupations et aspirations locales et qui seraient faite avec la participation des acteurs locaux ;
- Dans un premier temps, la grille comprendraient un pourcentage important des reprises et rediffusions, et donc qu'il ne s'agit pas de 82 heures par semaine de matériel original ;
- Sont inclus quelques émissions provenant de la banque existante (telles que l'EIR et programmes de formation des enseignants pour le primaire) ainsi que des nouvelles émissions (et les titres des nouvelles émissions imaginées sont donnés en tant qu'exemples) ;
- Ne sont pas mentionnés dans cette grille les micro-programmes, spots et musique qui seraient en réalité attendus dans la grille de programmes de tout studio du réseau (et qui seraient inclus dans les 14 et 6 heures par jour).

Les recommandations technologiques présentées en chapitre suivante œuvrent à fournir l'infrastructure et les modalités nécessaire pour soutenir une grille telle que celle proposée ici.

¹⁵ Le nombre d'heures de diffusion a un impact budgétaire par rapport à la consommation d'énergie nécessaire pour la transmission; pour cette étude, les coûts estimatifs de diffusion (cf chapitre IV) sont basés sur 82 heures par semaine. Une baisse ou une augmentation d'heures résultera dans une baisse ou une augmentation concomitante par rapport aux coûts.

IV. Pour une radio éducative nationale : recommandations technologiques

En tenant compte de la mission probable d'une radio éducative nationale et des souhaits quant à son contenu et sa portée, il ressort toute une gamme de questions à l'égard des options technologiques de production et de diffusion pour un réseau radiophonique qui pourrait répondre à ces attentes. Ce chapitre présente les conclusions de l'examen des technologies nécessaires pour fournir le service national d'une radio à vocation éducative.

Suivant les propositions de mission et de contenu présentées dans le chapitre précédent, on retient que les exigences techniques de ce service sont les suivantes :

1. Une implantation à Conakry, où environ 80% des programmes seraient élaborés, la production devant permettre de diffuser 14 heures de programmation quotidienne durant la semaine et 6 heures quotidiennes durant le weekend.
2. Une méthode de transmission des programmes de Conakry vers chaque capitale régionale.
3. Des studios régionaux, dans chaque capitale régionale, capables de recevoir les programmes élaborés à Conakry et de produire localement la programmation complémentaire, soit 20% du total.
4. Un système de transmission des programmes de chaque studio régional vers le reste de la région.
5. Un système de transmission vers Conakry des programmes produits par chaque studio régional.
6. Un système permettant de donner à chaque capitale régionale un accès à Internet.

Plusieurs technologies ont été évaluées au cours de l'étude, de façon à déterminer celles qui répondaient le mieux à ces exigences. Des responsables ont été consultés à différents niveaux au sein des organes de radiodiffusion de la Guinée, aussi bien dans les domaines techniques que dans les domaines de la gestion. Ils ont donné leurs avis sur les technologies déjà présentes en Guinée, les réussites et les échecs, et leurs coûts respectifs. Ces responsables ont également donné leurs conseils sur la meilleure façon de mettre en œuvre un nouveau réseau de radiodiffusion. Les possibilités de coopération avec les réseaux existants et les opportunités de partage d'infrastructures déjà disponibles ont fait l'objet d'une attention toute particulière.

Ce travail s'est accompagné de visites sur de nombreux sites. Des visites ont notamment été effectuées sur les sites de transmission par FM et AM, afin de déterminer leur potentiel pour le réseau de la radio éducative. Des visites ont également été effectuées dans les studios de la RTG et de cinq stations de la Radio Rurale, afin de tirer les leçons de leur expérience en radiodiffusion et d'envisager des axes de coopération avec les deux réseaux.

Outre ces démarches locales, des consultations ont été effectuées sur une base mondiale auprès d'ingénieurs, de fournisseurs de services et d'équipementiers spécialisés dans les différents domaines des technologies des communications. Il s'agit en particulier de spécialistes de la diffusion AM et FM, de fabricants d'équipements de diffusion/réception par satellite, et de fournisseurs de services de satellite tels que WorldSpace, First Voice International, IntelSAT, Global Telephone and Telecommunications, et GPS Communications. Les consultations ont

porté sur les capacités et les coûts de chacune des technologies et sur leur adaptation aux conditions et besoins spécifiques du projet.

A. Évaluation des options technologiques

A.1. Approches envisagées

Nous avons examiné les possibilités technologiques suivantes pour la création d'un service de diffusion pour une couverture nationale de la radio éducative:

1. Transmission par ondes courtes, à partir d'un site unique de transmission installé à Conakry.
2. Transmission par ondes moyennes, à partir de plusieurs studios répartis à travers le pays.
3. Réseau de relais de retransmission FM, reposant sur plusieurs studios répartis à travers le pays et des relais installés à des emplacements stratégiques.
4. Un réseau de transmission par FM, alimenté par satellite essentiellement à partir de Conakry, alors que des studios dans chaque capitale régionale fourniraient des programmes complémentaires locaux.

Les avantages et les inconvénients de chaque technologie ont été évalués minutieusement, y compris les coûts de lancement et la capacité de chaque solution à satisfaire les exigences du réseau. Après un examen approfondi, les recommandations suivantes ont été élaborées :

- Studio principal basé à Conakry et responsable de la production d'environ 80% des programmes.
- Diffusés par satellite, ces programmes seraient captés par le récepteur satellite des studios installés dans chaque capitale régionale du pays.
- Les studios régionaux produiront les programmes complémentaires requis au niveau de chaque région, soit environ 20% de la programmation totale.
- Les programmes élaborés à Conakry comme au plan régional seraient ensuite diffusés localement sur bande FM.
- Si nécessaire, le signal FM sera capté puis retransmis par des relais de transmission situés autour des capitales régionales, afin d'offrir une couverture maximale du pays.
- Un satellite supplémentaire permettra à chaque capitale régionale d'accéder à Internet.
- Ce même service Internet par satellite permettra de faire parvenir les segments de programmation régionaux à Conakry, où ils seraient intégrés aux émissions futures.

A.2. Avantages et inconvénients de l'approche recommandée

A.2.1. Avantages de l'approche recommandée

Plusieurs facteurs encouragent cette approche :

1. **Élaboration de programmes locaux.** Chaque capitale régionale disposerait d'un studio où seraient produits des programmes locaux en langue locale. Ce contenu serait intégré aux programmes diffusés dans la région concernée. Cet aspect est particulièrement important dans un pays comme la Guinée, où de nombreuses langues locales sont

parlées. Un site unique diffusant sur les ondes courtes depuis Conakry ne permettrait pas d'offrir ce contenu local.

2. **Possibilité de mise en place progressive.** L'approche recommandée peut être mise en place par étapes et développée ultérieurement sans contrainte de calendrier. Le signal étant diffusé par satellite, le nombre de sites de réception et de retransmission est entièrement flexible. Les autres options examinées nécessitent un important investissement initial et offrent peu de flexibilité.
3. **Qualité et fiabilité du signal.** La qualité de la diffusion en AM est, au mieux, très variable. Elle change selon le moment de la journée, avec une qualité médiocre durant le jour et une amélioration une fois la nuit tombée. Les ondes moyennes permettent de disposer d'une meilleure qualité sonore que les ondes courtes, mais la couverture est extrêmement variable selon le moment de la journée.

Un réseau de relais FM soulève également certains problèmes de qualité étant donné que le niveau de réception sera inacceptable que le signal ait été retransmis trois ou quatre fois. Les réseaux de relais FM ont un autre inconvénient : toute défaillance d'un site entraîne la perte de signal sur l'ensemble des sites en aval.

Le recours à un service par satellite avec sites de retransmission par FM permet de bénéficier de la bonne qualité du signal satellite, reçu de manière fiable dans tout le pays ; la retransmission par FM doit être limitée à deux relais pour maintenir la qualité. Toute défaillance d'un site n'affecterait alors au maximum que deux sites en aval.

4. **Consommation d'énergie.** Une proportion importante des sites de retransmission serait alimentée par des panneaux solaires, permettant d'obtenir un coût énergétique mensuel nul. Par comparaison, le coût de l'énergie requise par un site de transmission AM à forte puissance (ondes courtes ou ondes moyennes) est comparable à celui d'une ville guinéenne de taille moyenne. Cet aspect joue nettement au détriment du choix d'un site unique de diffusion par ondes courtes, tout comme de l'option nécessitant plusieurs sites de diffusion par ondes moyennes.

L'utilisation de groupes électrogènes reste néanmoins requise dans l'option proposée, car les panneaux solaires ne peuvent pas être utilisés sur l'ensemble des sites de retransmission envisagés. Il subsiste donc certains coûts de carburant, mais à niveau significativement moins élevé que dans le cas d'une diffusion par émetteur AM de forte puissance. Une comparaison des coûts énergétiques approximatifs des trois options figure ci-dessous :

Option	Coût mensuel du carburant*
Réseau de diffusion par satellite et FM	5.350USD
Site unique de diffusion par ondes courtes, puissance 50 kilowatts	99.000USD
4 sites de diffusion par ondes moyennes, 25 kilowatts chacun.	198.000USD

* NB : Le coût mensuel indiqué pour l'option satellite/FM est basé sur l'utilisation de panneaux solaires sur certains sites et de groupes diesels sur certains autres. Même si ce système était alimenté entièrement par des groupes électrogènes, son coût mensuel en carburant serait sept fois moins élevé que l'option à ondes courtes, soit environ 13.400USD par mois. Veuillez consulter l'**Annexe C** pour une liste complète des sites et des systèmes de production électrique proposés.

5. Investissement initial. Le tableau ci-dessous présente les coûts initiaux de chacune des trois approches envisagées. Ces estimations ne comprennent pas le coût des studios ou des équipements de production, puisqu'ils sont identiques dans les trois cas. Cette estimation ne comprend pas non plus le coût du réseau de relais FM, cette approche nécessitant des études supplémentaires afin de déterminer le nombre de sites de retransmission requis pour disposer d'un réseau fiable à travers l'ensemble du pays. On peut affirmer sans crainte de se tromper que ce coût serait significativement plus élevé que celui de l'approche satellite + FM proposée, car l'installation d'un nombre important de nouveaux sites de diffusion serait nécessaire à travers le pays.

Option	Coût initial estimé
Réseau de diffusion par satellite et FM	1,25 million d'USD
Site unique de diffusion par ondes courtes, puissance 50 kilowatts	1,25 – 1,75 million d'USD
4 sites de diffusion par ondes moyennes, 25 kilowatts chacun.	2,0 – 2,5 million d'USD

Les estimations concernant les options à ondes courtes et ondes moyennes sont approximatives, car de nombreux facteurs entrent en jeu. Il s'agit notamment de la disponibilité des fréquences et des coûts d'expédition et de douane, qui peuvent affecter le coût définitif de ces systèmes de manière importante. Malgré cela, ces estimations permettent d'estimer la différence de coût des différentes options.

A.2.2. Inconvénients de l'approche recommandée

L'inconvénient de la FM vis-à-vis l'AM est qu'elle est plus affectée par les irrégularités du terrain. Un émetteur à ondes courtes unique, installé à Conakry, pourrait couvrir l'ensemble du pays. Il s'agit là d'un avantage certain de l'AM, surtout compte tenu des caractéristiques topographiques de la Guinée, qui comprend une région très montagneuse.

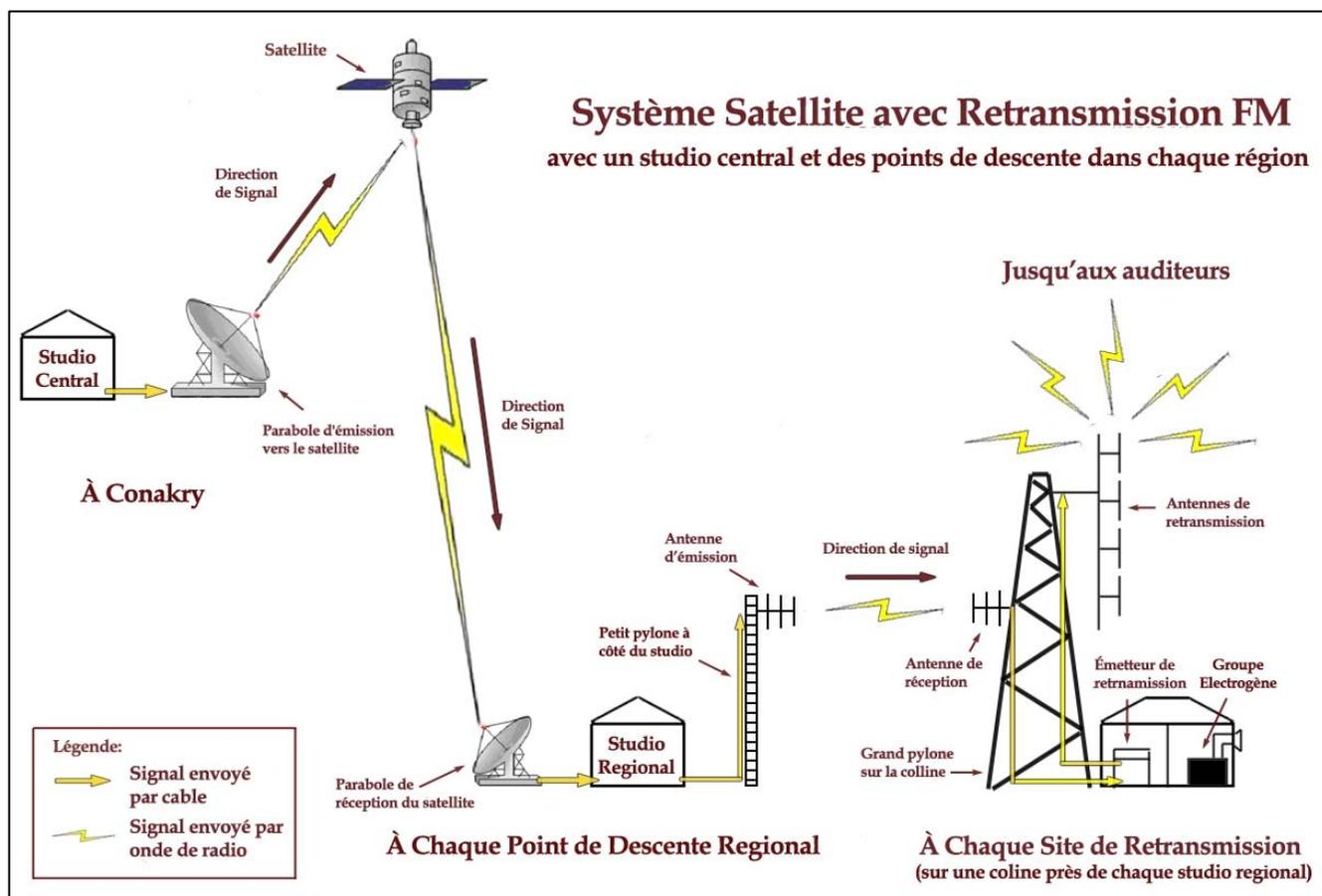
Vu cet inconvénient de la FM, les sites de retransmission ont été choisis pour traiter ce problème tout en offrant le service à la plus vaste population possible. Environ 90% de la population disposerait d'un signal fiable et clair, à la différence de l'option de diffusion par ondes courtes ou moyennes, dont le signal est peu fiable et fluctue au cours de la journée. La capacité du réseau à assurer chaque jour la réception d'un signal de bonne qualité est importante, car plusieurs institutions éducatives auront besoin de recevoir un signal clair jour après jour pour assurer l'enseignement.

Enfin, l'approche recommandée permet des développements ultérieurs sans restriction. De nouveaux sites de retransmission pourront donc être établis si des zones d'ombre significatives sont découvertes. La section suivante examine en détail l'approche recommandée.

B. Présentation détaillée de l'approche recommandée

B.1. Présentation générale

Le schéma dans figure 3 ci-dessous illustre le système global de diffusion recommandé.



Le diagramme ne présente toutefois que l'une des capitales régionales, ainsi qu'un site de retransmission locale. Outre Conakry, le pays comprend sept capitales régionales. Chacune disposerait de son propre studio et d'un récepteur par satellite. Le réseau comprendrait également 21 relais de transmission, présentés sur la carte de la figure 4 en page suivante.

Chaque capitale régionale sera dotée d'un studio capable de recevoir les programmes élaborés à Conakry, de les intégrer à sa propre production et de diffuser en FM au sein de la région les programmes complets.

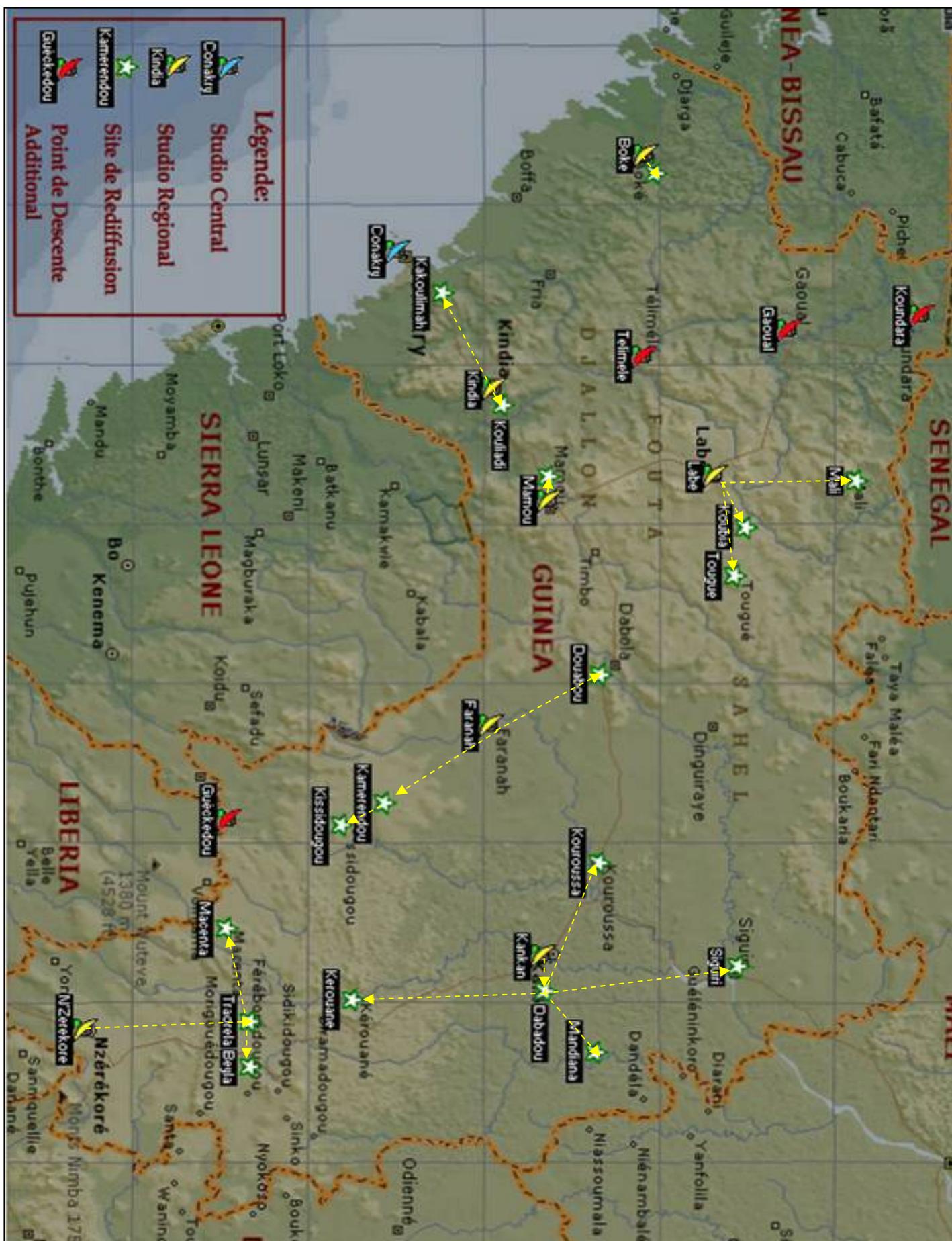


Figure 4 : Le réseau d'émission proposé se compose d'un studio central situé à Conakry, de studios régionaux situés dans chaque capitale régionale et de sites de retransmission complémentaires. La flèche pointillée jaune indique le cheminement du signal des studios régionaux aux sites de retransmission. Les paraboles rouges indiquent des points de descente additionnels.

Cette diffusion locale sera captée puis retransmise par des relais positionnés de manière stratégique, afin de couvrir au mieux le reste de la région. Le système proposé pour Kankan constitue un bon exemple de cette approche. La carte de la figure 5 illustre le système proposé pour cette région. Les équipements sont positionnés de manière stratégique, de façon à offrir une bonne couverture à l'ensemble de la région.

Le studio lui-même est situé à Kankan. Il recevra les programmes de Conakry et réalisera les programmes locaux. Le signal sera ensuite retransmis à partir des studios au moyen d'un émetteur à faible puissance. Cette diffusion assurera la couverture de Kankan. Ce même signal permettra également d'atteindre Dabadou (voir flèche bleue de la figure 5), où il sera capté et retransmis par un relai FM de plus grande puissance, afin de maximiser la zone de réception.

Grâce à leur positionnement et à leur hauteur, les antennes des tours de Mandiana, Siguiri, Kouroussa et Kerouane (voir flèches jaunes) pourront également capter le signal et le retransmettre localement.



Figure 5 : Réseau d'émission proposé pour la région de Kankan. La flèche pointillée bleue indique le cheminement du signal depuis l'émetteur du studio de Kankan jusqu'au site de retransmission de Dabadou. La flèche pointillée jaune indique le cheminement du signal depuis Dabadou vers chacun des autres sites de retransmission.

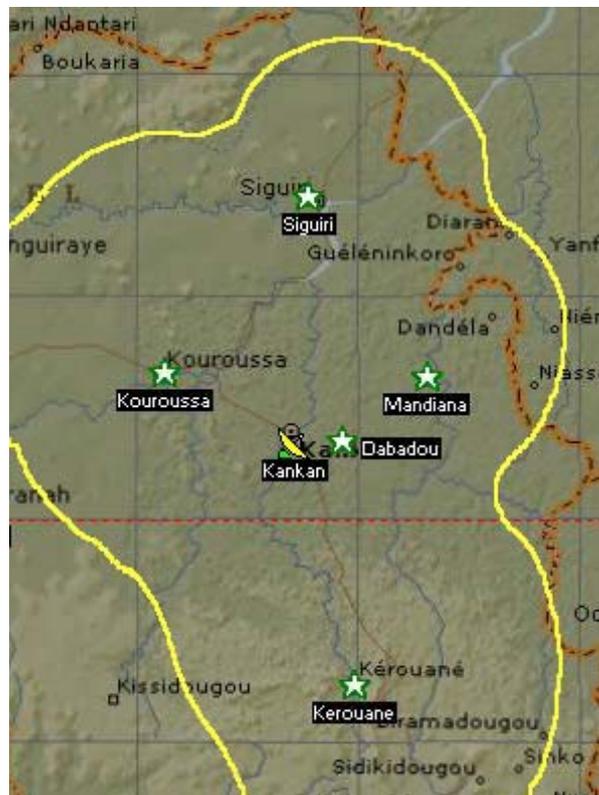


Figure 6 : Couverture prévisionnelle approximative du réseau de Kankan. La ligne jaune indique les limites de la zone de couverture prévisionnelle.

La couverture du territoire desservi, présentée en figure 6, a été calculée au moyen de logiciels spécialisés. Le schéma ne fait pas apparaître les petites zones d'ombre pouvant exister derrière un point d'élévation éventuel à proximité des relais de transmission. La région de Kankan est relativement plate et les zones d'ombres seront peu nombreuses, sauf au nord ouest de Siguiri et autour de Kerouane. Les autres régions sont plus affectées, notamment autour de Labe. Des

sites de retransmission complémentaires sont donc proposés à Mali, Koubia et Tougue pour assurer la couverture de ces zones (voir la carte de la figure 4).

Le tableau ci-dessous présente les sites de diffusion. Il indique chaque studio régional et les relais de retransmissions qui lui sont rattachés. Les studios sont indiqués en caractères gras.

N°	Studio régional	Site
1 2	Boké	Studio Donghol
3 4 5	Kindia	Studio Kouliadi Kakoulimah
6 7	Mamou	Studio Montagne
8 9 10 11 12	Labé	Studio Limboko Tougue Koubia Mali
13 14 15 16	Faranah	Studio Douabou Kaméréndou Kissidougou
17 18 19 20 21	Kankan	Studio Dabadou Mandiana Siguiri Kerouane
22 23 24 25	N'Zérékoré	Studio Beyla Macenta Traoréla

Autres points de descente

Au-delà du système standard mis en place dans chaque région, tel que décrit ci-dessus, quatre zones ne peuvent pas être couvertes par les relais de retransmission du signal provenant des capitales régionales concernées. Il s'agit de Koundara, Gaoual, Telimele et Gueckedou. Ces points de descente complémentaires sont indiqués sur la carte de la figure 4. En raison de leur isolement, ils ne peuvent capter ni les signaux des capitales régionales, ni ceux d'aucun site de retransmission.

La solution initiale de ce problème est d'équiper chacun de ces sites d'un récepteur d'émissions par satellite, afin des les alimenter directement à partir de Conakry. Ils ne pourront donc pas recevoir les programmes élaborés dans les capitales régionales, mais auront accès aux programmes diffusés à partir de Conakry, soit environ 80% du total. Une étude

complémentaire serait nécessaire pour évaluer la possibilité d'installer des relais permettant d'atteindre ces quatre sites, afin de leur permettre de recevoir les programmes élaborés par leurs capitales régionales respectives.

Il est intéressant de noter que ces quatre sites font déjà partie du réseau de diffusion de la RTG et/ou la Radio Rurale. Ils disposent donc déjà des infrastructures disponibles sur les autres sites de diffusion (tour et antenne, local de transmission, etc.). Une mutualisation de ces infrastructures peut donc être envisagée.

B.2. Couverture prévisionnelle du réseau

La carte de la figure 7 illustre la couverture anticipée du réseau de retransmission.



Figure 7 : Carte montrant la zone de couverture prévue du réseau de diffusion FM.

La couverture prévisionnelle est basée sur celle des réseaux existants et sur des projections effectuées au moyen d'un logiciel spécialisé dans ce domaine. La ligne jaune indique la limite de réception du signal, avec une puissance de 0,25 mV/m (0,25 millivolts par mètre). Il s'agit là du minimum nécessaire à une bonne réception en zone rurale, selon les recommandations de l'Union International de Télécommunications – Radiocommunications

Zones d'ombre

Cette carte ne présente pas les zones d'ombre de la zone de couverture, car elles sont particulièrement difficiles à définir dans les secteurs les plus montagneux tels que Foutah (autour de Labe et Mamou), ou entre Faranah et N'Zerekore. Certaines zones d'ombre sont à prévoir. Les sites de diffusion ont toutefois été choisis afin de maximiser la couverture. Enfin,

l'approche recommandée permettra de développer le réseau à l'avenir, sans restriction. De nouveaux sites de retransmission pourront donc être établis si des zones d'ombre significatives sont découvertes après la mise en service.

B.3. Besoins en matière d'équipements

Le réseau fait appel à des systèmes technologiques distincts :

1. Les studios ;
2. Le réseau de communications par satellite ;
3. Le réseau de retransmission par FM.

Les caractéristiques techniques de chacun de ces systèmes sont décrites ci-dessous.

B.3.1 Studios

i. Studio central

Le studio central basé à Conakry sera responsable de la production d'environ 75% des programmes. Il sera consacré aux applications suivantes :

- 1) Programmes diffusés en direct, avec animateur unique utilisant un micro et différents outils d'accès au contenu (lecteur de CD, lecteur de cassettes, ordinateur, etc.) ;
- 2) Diffusion en direct avec un animateur et un ou plusieurs invités;
- 3) Enregistrements :
 - i) Narratifs ;
 - ii) Interviews avec un ou plusieurs invités ;
 - iii) Programmes éducatifs ;
 - iv) Théâtre radiophonique ;
 - v) Groupes de discussion ;
 - vi) Musique destinée aux programmes.
- 4) Édition de contenu (montage), enregistrements en studio ou en extérieur de programmes destinés au réseau ;
- 5) Réception des programmes produits par d'autres studios, afin de les incorporer dans les émissions à venir.

L'idéal serait de disposer de trois pièces pour le studio : un studio d'enregistrement, une salle de contrôle et une salle de montage. Cette organisation permettrait d'enregistrer des programmes dans le studio et de faire l'édition dans la salle de montage pendant que des diffusions sont en cours depuis la salle de contrôle. De même, le studio d'enregistrement et la salle de contrôle pourraient être utilisés pour enregistrer un programme pendant que la salle de montage est utilisée pour produire ou éditer d'autres programmes.

La figure 8 présente un plan conceptuel des trois pièces composant le studio. On remarque la présence de quatre ordinateurs. L'ordinateur sans opérateur, dans la salle de contrôle, est dédié à la diffusion vers le satellite. L'autre ordinateur de la salle de contrôle servira aux enregistrements et à leur lecture. Les deux ordinateurs de la salle de montage serviront au montage et à la production.

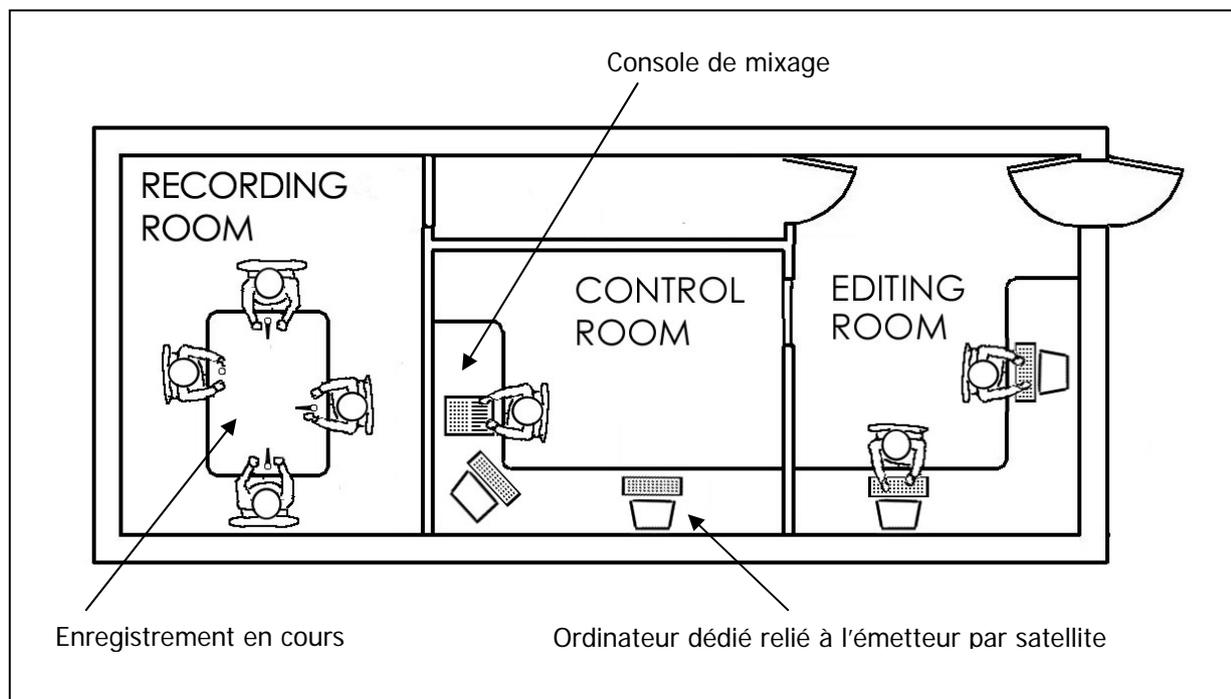


Figure 8: Plan conceptuel du studio central de Conakry.

Comme noté dans l'état des lieux, il existe déjà un studio pour la Radio Scolaire, basé à l'INRAP. Avec le souci de capitaliser autant que possible sur les atouts existants, il est proposé (et soutenu par le MEPU-EC) d'établir le nouveau studio central de la radio éducative sur la base de l'ancien. Les équipements existants au studio de la Radio Scolaire sont les suivants:

- Macintosh G4 avec logiciel de production audio;
- Console de mixage à huit canaux ;
- Lecteur / enregistreur de cassettes ;
- Lecteur de minidisques ;
- Lecteur de CD ;
- Amplificateur de casque à quatre canaux ;
- Tableau de raccordement ;
- 3 microphones dynamiques ;
- 3 pieds de micro de table ;
- 2 casques audio pour studios ;
- Une paire de haut-parleurs de contrôle ; et
- Des supports pour haut-parleurs.

Outre ces équipements déjà disponibles, nous recommandons que l'on fournisse le studio central avec les équipements suivants :

- 3 ordinateurs ;
- Logiciel de production audio ;
- Lecteur de CD ;
- Téléphone hybride ;
- Téléphone ;
- 2 microphones dynamiques ;
- 2 microphones à condensateur ;
- Pied de micro de table ;
- 4 pieds de micro de sol ;

- 4 Pop Shields ;
- 5 casques audio pour studios ;
- Des haut-parleurs d'ordinateurs (2 paires) ;
- Compresseur-limiteur ;
- Câbles ;
- Des éléments de raccordement ;
- Logiciel de production audio ;
- Un onduleur pour chaque ordinateur ;
- Imprimante ;
- Scanner ;
- Boîtiers multiprises avec protection surtension ;
- Régulateur de tension ;
- Fournitures consommables (piles, CD vierges, cassettes vierges, rames de papier, etc.)

Ces équipements constituent une gamme complète permettant la production, l'enregistrement et la lecture des programmes. Les enregistrements, le montage et la production peuvent être effectués simultanément pour plusieurs programmes, ce qui sera nécessaire pour satisfaire la demande importante correspondant à 82 heures de programmation hebdomadaire. Le budget estimatif pour la diffusion et la production comprend l'intégralité des équipements recensés ci-dessus.

Construction / remise en état des studios centraux

Des fonds seront nécessaires pour construire et aménager le studio, le montant exact de ces besoins dépendant dans une large mesure des locaux qui seront affectés à cet effet. Le studio sera vraisemblablement situé au Ministère de l'Éducation. Les pièces seront donc peut-être déjà équipées d'un système électrique en ordre de marche, voire de l'air conditionné. Les salles affectées restant à définir, il est difficile d'estimer les coûts de ces réaménagements. Une estimation prudente est fournie avec le budget figurant à la fin de ce chapitre.

ii. Studios régionaux

Chaque capitale régionale dispose d'une Radio Rurale équipée d'un studio. Pour la première phase de la proposition, la radio éducative établirait une petite installation de montage dans l'immeuble de la Radio Rurale. Les seuls équipements nécessaires seraient les suivants :

1. 1 ordinateur de bureau avec logiciel de production audio ;
2. 1 paire de haut-parleurs d'ordinateurs ;
3. 2 microphones dynamiques ;
4. 2 casques audio pour studios ;
5. 1 petite console de mixage ;
6. 1 lecteur / enregistreur de cassettes.

Cet équipement permettra à chaque studio régional de produire ses propres programmes et de les diffuser, ou de diffuser les programmes reçus de Conakry.

La console de mixage disposera d'une entrée pour le contenu reçu de Conakry et de plusieurs entrées pour les micros, l'ordinateur et le lecteur/enregistreur de cassettes. Elle devra disposer de plus d'une sortie, de manière à permettre de renvoyer sur l'émetteur le contenu reçu de

Conakry afin de permettre sa diffusion, tout en procédant à des enregistrements au moyen des micros, de l'ordinateur et/ou de l'enregistreur de cassettes.

L'ordinateur permettra de lire les CD, d'effectuer des enregistrements, d'éditer le contenu et de le conserver en mémoire. Le lecteur/enregistreur de cassettes permettra de ramener au studio les enregistrements effectués sur le terrain, de les charger dans l'ordinateur, de procéder à leur édition et de les intégrer aux programmes.

Soutien au réseau de la Radio Rurale

Certains équipements de base font systématiquement défaut aux studios de la Radio Rurale. Pour la plupart, ces équipements ont été installés il y a quatorze ans. Inévitablement, certains appareils ne sont plus utilisables. Afin de compenser l'aide généreuse des stations de la Radio Rurale, un accord doit prévoir que la radio éducative remplace certains des équipements essentiels faisant défaut dans le studio partagé. Cette approche permettra certainement de réaliser des économies substantielles par rapport à l'installation de studios indépendants dans chaque capitale régionale. Une liste des équipements les plus nécessaires a été établie auprès de chaque studio de Radio Rurale visité. La liste ci-dessous indique les équipements qui seraient fournis à chacune des 7 stations de Radio Rurale qui partagerait ses studios avec la radio éducative.

1. 2 enregistreurs portables de cassettes ;
2. 1 microphone ;
3. 1 casque audio pour studio ;
4. 1 lecteur/enregistreur de cassettes ou un lecteur de CD (selon le studio concerné).

iii. Équipement d'enregistrement sur le terrain

Dans chaque zone préfectorale, un petit kit d'enregistrement sera remis à un responsable afin de permettre de faire des interviews au plan local. Ce contenu sera apporté aux studios régionaux et intégré aux programmes diffusés localement.

Le kit d'enregistrement se composera des éléments suivants :

1. Un enregistreur portable pour cassettes standards ;
2. Un microphone de terrain ;
3. Un casque audio ;
4. Des câbles et éléments de raccordement ;
5. Des cassettes vierges et des piles ;
6. Une mallette de rangement.

Il y a en tout 33 préfectures. Il faudra donc 33 kits d'enregistrement au total.

B.2. Le réseau par satellite

B.2.1. La radio par satellite

Plusieurs de service de satellite ont été évalués sur la base des coûts et du service. Des discussions ont eu lieu avec First Voice International, afin d'examiner les possibilités de coopération. Après évaluation, il est apparu qu'une solution plus adaptée et plus économique

était offerte par Global Telephony and Telecommunications. Cette solution se présente de la manière suivante :

Les programmes du studio de Conakry seraient transmis par modem d'un ordinateur à un émetteur, pour transmission au satellite. Cet émetteur sera équipé d'une parabole de 2,4 mètres de diamètre, qui transmettra le programme au satellite.

Il s'agirait en l'occurrence du satellite IPdirectSAT, sur la bande C. La carte de la figure 9 à côté présente la zone couverte par ce satellite. Contrairement à la FM, il n'y a aucune zone d'ombre dans la couverture par satellite. Le satellite est parfaitement visible depuis tout point situé à l'intérieur de la ligne bleue figurant sur la carte. Cette zone inclut la Guinée.

Les programmes seront envoyés en mono. Un débit de 64 Kbit/s est nécessaire pour permettre une retransmission par deux relais FM tout en assurant la qualité du son.

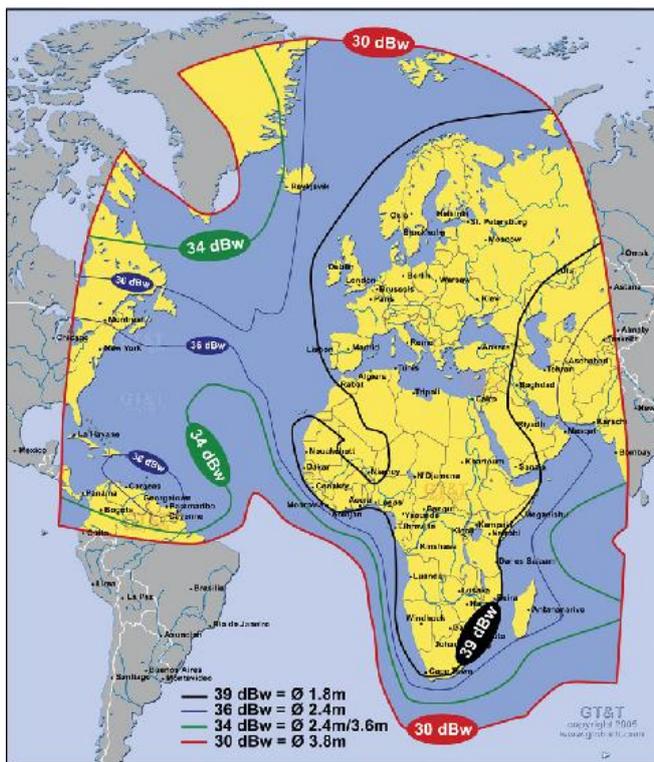


Figure 9 : Carte de couverture du satellite IPdirectSAT, en bande C.

Sur chaque site de réception (studios régionaux et points de descente complémentaires), un récepteur muni d'une parabole sera nécessaire. Les signaux reçus au niveau régional seront transmis du récepteur aux studios, afin d'être intégrés à la programmation régionale. Le signal reçu aux points de descente sera transmis directement du récepteur aux émetteurs de retransmission FM, pour être diffusé localement. Il y aura au total 11 sites équipés de récepteurs d'émissions par satellite.

B.2.2. Internet par satellite

Il serait possible d'utiliser le même satellite pour transmettre les programmes radio et fournir un accès à Internet aux 8 studios. Toutefois, l'utilisation de services séparés pour la radio et pour Internet se révèle plus économique. Ceci implique donc l'accès par les sites à des satellites distincts selon l'usage, au moyen d'équipements distincts eux-aussi. Une comparaison des coûts de l'utilisation d'un service unique ou de



Figure 1.5 : carte de la couverture du satellite Panamsat-IR, en bande Ku.

services distincts est fournie en **Annexe D**. Seule l'option d'utilisation de services distincts est décrite en détail, puisqu'il s'agit de l'option recommandée.

L'accès à Internet sera fourni par le satellite Panamsat-IR, qui fonctionne sur la bande Ku. La figure 10 ci-dessus présente une carte de la zone de couverture. La Guinée se situe dans la zone où la puissance du faisceau est de 47 dBw, c'est-à-dire la meilleure couverture du satellite.

L'équipement suivant sera nécessaire sur chaque site afin de pouvoir communiquer avec ce satellite :

1. Une antenne parabolique de 1,2 mètre (trépieds) ;
2. Unité d'émission et de réception de 1 watt ;
3. Câble coaxial (2 x 50 mètres) et éléments de raccordement ;
4. Modem pour communications par satellite ;
5. Logiciels avec licences d'utilisation ;
6. Ordinateur de bureau.

L'ensemble de cet équipement est fourni gratuitement avec la première année d'abonnement à Internet. Différents types d'abonnement sont disponibles, en fonction de la bande utilisée chaque mois et de la vitesse d'accès exigée.

Chaque studio utilisera l'Internet une fois par semaine pour transmettre et recevoir les contenus audio. Chaque studio sera également relié à l'IRE de sa capitale régionale. Plusieurs ordinateurs devront donc avoir accès à l'Internet. L'abonnement pourra être modifié si sa capacité se révèle insuffisante pour les besoins du réseau. Veuillez consulter l'**Annexe E** pour une présentation détaillée des abonnements et des coûts des deux services par satellite (radio et Internet).

B.3. Le réseau de retransmission FM

B.3.1. Équipement de transmission

Outre son équipement interne, chaque studio sera équipé d'un émetteur de 50 Watts et d'une antenne FM à gain élevé afin d'assurer la couverture locale. Cette puissance est suffisante pour permettre aux sous-préfectures les plus proches du studio régional de recevoir le signal de l'émetteur du studio si le relais de transmission voisin cesse de fonctionner.

Seuls les studios de Faranah et de N'Zerekore disposeront d'émetteurs de 250 Watts. En effet, les relais de transmission les plus proches sont trop éloignés pour recevoir le signal d'un émetteur de 50 Watts. Les sites de retransmission seront équipés d'une antenne de réception FM et d'un émetteur de retransmission de 250 ou de 500 Watts. Les sites et la taille des émetteurs correspondants sont présentés au tableau en page suivante.

Les sites et la taille des émetteurs correspondants

N°	Studio régional	Site	Emitteur/Watts
1	Boké	Studio	50
2		Donghol	250
3	Kindia	Studio	50
4		Koliadi	250
5		Kakoulimah	500
6	Mamou	Studio	50
7		Montagne	250
8	Labé	Studio	50
9		Limboko	500
10		Tougue	100
11		Koubia	100
12		Mali	100
13	Faranah	Studio	250
14		Douabou	250
15		Kaméréndou	500
16		Kissidougou	250
17	Kankan	Studio	50
18		Dabadou	500
19		Mandiana	250
20		Siguiri	250
21		Kerouane	250
22	N'Zérékoré	Studio	250
23		Beyla	100
24		Macenta	100
25		Traoréla	500
26	Point de Descente	Koundara	250
27	Point de Descente	Gaoual	250
28	Point de Descente	Telimele	250
29	Point de Descente	Gueckedou	250

Le réseau partageant les antennes existantes utilisées par la Radio Rurale ou la RTG (selon les sites), une part importante de l'infrastructure et des équipements pourra être mise en commun.

L'équipement suivant pourra être partagé sur chaque site :

1. Tour et antenne ;
2. Bâtiment de transmission ;
3. L'armoire rack ;
4. Le système d'antenne FM (antennes, accessoires et câbles).

Dès lors, l'équipement supplémentaire suivant devra être obtenu pour chaque site :

1. 1 antenne de réception FM ;
2. 1 émetteur de retransmission FM ;
3. 1 multiplexeur ;
4. Un système d'alimentation électrique (panneaux solaires ou groupe électrogène).

L'antenne de réception FM sert à capter le signal FM émis par le studio régional. L'émetteur de retransmission reçoit le signal de l'antenne Yagi et le retransmet sur une autre fréquence.

Le multiplexeur permet d'utiliser deux fréquences sur une même antenne. Le réseau de la radio éducative pourra donc émettre en utilisant les antennes utilisées par la RTG ou la Radio Rurale (selon le site). Cette approche est préférable à l'installation de deux jeux d'antennes sur la même tour. En effet, des interférences indésirables se produiraient alors entre les deux antennes.

Ce point a fait l'objet de discussions avec les responsables des services techniques de la RTG et de la Radio Rurale. Tous deux ont offert de partager leurs systèmes d'antennes.

Une photographie du site de retransmission de Boke est présentée à la figure 11. Le bâtiment de transmission et la base de l'antenne sont bien visibles. Tous deux seraient utilisés par la radio éducative.

Il y a également suffisamment de place pour les panneaux solaires, qui seraient installés devant ceux de la RTG (les options en matière d'alimentation électriques sont examinées ci-dessous dans ce même chapitre).



Figure 11: Site de transmission de Boke. Le site est actuellement utilisé par la RTG et la Radio Rurale. Il pourrait être partagé avec la radio éducative.

Deux photographies du site de transmission de Boke sont présentées à la figure 12. La photographie de gauche montre l'armoire rack de la RTG, avec dans la partie inférieure un espace permettant de loger l'émetteur de retransmission du réseau de la radio éducative. L'image de droite montre l'antenne FM 4 éléments de la RTG. Selon nos consultations avec les Ministères du PTT et de l'Information, elle pourrait également être partagée avec la radio éducative.

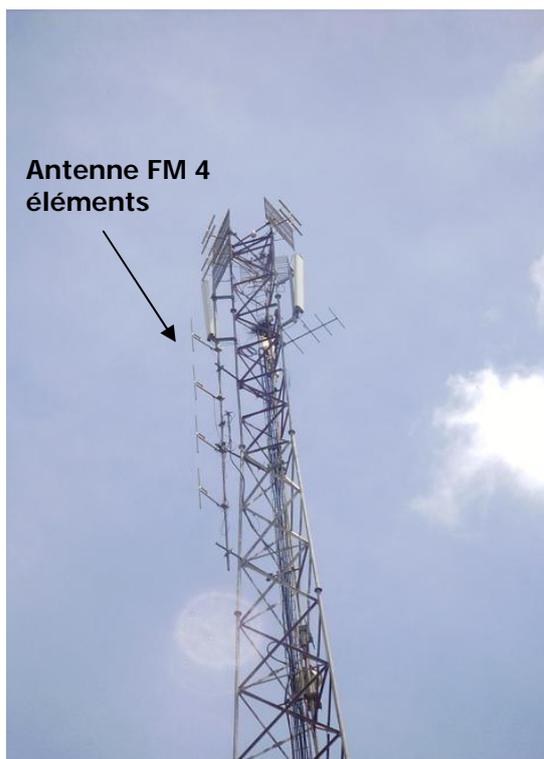


Figure 12 : Photographies du site de transmission de Boke. Sur l'image de gauche, on remarque la place disponible dans l'armoire rack. L'image de droite montre les antennes FM qui pourraient être partagées entre la RTG et la radio éducative

Un équipement similaire est disponible sur tous les sites de retransmission. Le seul élément variant en fonction des sites est l'alimentation électrique de l'émetteur, qui peut être fournie par des panneaux solaires ou par un groupe électrogène. Ce sujet est abordé ci-dessous.

B.3.2. Alimentation électrique

Le réseau électrique du pays n'est pas fiable. Les pannes d'alimentation sont fréquentes, de même que les sautes de tension. En outre, les relais de diffusion sont situés en majorité dans des zones qui ne sont pas reliées au réseau électrique.

Il est donc important de prévoir des solutions alternatives pour l'alimentation électrique du studio et des systèmes de radiodiffusion. Les deux principales options envisagées concernent :

- 1. Les panneaux solaires ;**
- 2. Les groupes électrogènes diesel.**

Chacune de ces options a ses avantages et ses inconvénients, résumés ci-dessous.

Les avantages des panneaux solaires sont les suivants :

- 1. Absence de coût de fonctionnement.** Une fois installés, les panneaux solaires ont un coût de fonctionnement nul. À l'inverse, les groupes électrogènes doivent être alimentés en carburant de manière constante. En outre, le diesel est cher et son prix et sa disponibilité sont imprévisibles.

2. **Coût d'entretien réduit.** Les panneaux solaires ne nécessitent de visite d'entretien que tous les six mois, sous réserve d'un dépoussiérage mensuel en cas de sécheresse prolongée. Outre le remplissage constant des réservoirs de carburant, les groupes électrogènes nécessitent des visites d'entretien régulières.
3. **Technologie de développement durable.** L'énergie solaire est une énergie renouvelable conforme à une approche de développement durable. L'instabilité des cours des énergies fossiles et leur impact sur les équilibres géopolitiques et l'environnement militent en faveur d'un système libéré de ces risques et de ces contraintes.

Le recours aux groupes électrogènes présente en revanche les avantages suivants :

1. **Sécurité.** Des vols de panneaux solaires ont été signalés dans différentes régions de Guinée. Il s'agit là d'un problème sérieux, les relais de diffusion étant situés en majorité dans des zones reculées, où la sécurité sur site peut ne pas être suffisante pour empêcher la survenance d'un tel incident. Le vol d'un groupe électrogène de grande taille est beaucoup plus difficile que le vol de panneaux solaires.
2. **Espace requis.** Les panneaux solaires occupent une surface importante et doivent bénéficier d'une bonne exposition au soleil. Ces contraintes sont incompatibles avec plusieurs des sites proposés pour les relais.
3. **Autonomie vis-à-vis des conditions météorologiques.** Les panneaux solaires nécessitent un bon ensoleillement pour fonctionner correctement. Plusieurs des sites de diffusion envisagés ne sont pas suffisamment ensoleillés pour permettre le bon fonctionnement des panneaux solaires tout au long de l'année. Le pourcentage d'indisponibilité est important et l'utilisation des panneaux sur ces sites est donc exclue.
4. **Coût initial plus économique.** L'investissement initial requis pour l'achat et l'installation d'un système de panneaux solaires est malheureusement beaucoup plus élevé, à puissance égale, que celui requis par un système de groupes électrogènes. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des coûts de chaque système.

Systeme	Investissement initial	Coût de fonctionnement
Solaire	33.200USD	minime
Groupes électrogènes	5.100USD	895USD par mois

Ce tableau compare les coûts d'investissement et de fonctionnement des systèmes de panneaux solaires et de groupes électrogènes permettant d'alimenter un relai de diffusion de 250 Watt, fonctionnant au maximum 90 heures par semaine. Les coûts de fonctionnement sont basés sur le prix actuel du diesel en Guinée (5500 FG le litre en juin 2006). Sur la base des coûts actuels du carburant, le surcoût de l'installation d'un système solaire représente **2 ans et 4 mois** d'utilisation d'un système à base de groupes électrogènes.

Un tableau des sites adaptés ou inadaptés à l'utilisation des panneaux solaires figure en **Annexe C**.

B.4. Maintenance des équipements techniques

En ce qui concerne la maintenance courante des équipements techniques, elle est modeste et comprend les éléments suivants : pour les sites qui en sont équipés, les panneaux solaires doivent être lavés toutes les deux semaines en cas d'absence de pluie sur des périodes prolongées. De l'eau doit être rajoutée dans les batteries tous les six mois. Les groupes électrogènes doivent être alimentés en carburant de manière régulière là où ces équipements seront utilisés. Enfin, les équipements de transmission et ceux des studios doivent être maintenus en bon état de propreté et sans poussière. Les systèmes de transmission doivent être vus toutes les deux semaines afin de vérifier qu'ils fonctionnent correctement et que la puissance des émissions est satisfaisante.

Les techniciens existants de la Radio Rurale devraient facilement pouvoir absorber la charge de travail limitée à prévoir dans chaque capitale régionale pour la maintenance courante. En outre, les stations de la Radio Communautaire à Koundara, Téliélé et Guéckedou disposent également de techniciens qui pourraient prendre la responsabilité de la maintenance des sites dont ils sont proches. Un technicien de la RTG est en poste sur le site RTG de Gaoual. Il pourrait prendre la responsabilité des services de maintenance pour ce site. Sa mission devra figurer au protocole d'accord à mettre en place le moment venu entre le réseau éducatif et la Radio Rurale. Enfin, outre la maintenance quotidienne assurée par les techniciens régionaux, le Chef de Technique proposé de la radio éducative basé à Conakry effectuerait des visites sur chacun des sites une ou deux fois par an, afin de s'assurer que les techniciens locaux font leur travail et que le réseau fonctionne correctement. Le Chef de Technique pourrait effectuer des déplacements supplémentaires en cas de besoin, notamment en cas de problème particulier ne pouvant pas être traité sans son intervention.

B.5. Coûts estimés de l'approche recommandée

Sous cette réserve, le coût total de démarrage s'élève à \$1.351.000 USD y compris expédition, frais de douane et installation. Le coût annuel du réseau s'élève à \$78.500 USD y compris le carburant pour les groupes électrogènes, un budget modeste pour l'entretien des équipements et le remplacement des fournitures consommables, l'abonnement annuel pour les transmissions radio vers le satellite et l'accès à Internet des huit sites.

Le tableau ci-dessous donne une répartition de l'investissement initial et du coût de fonctionnement annuel de la diffusion, des satellites et des équipements des studios selon l'approche recommandée. Ne sont pas inclus les coûts des équipements ne relevant pas des activités de diffusion des programmes, les coûts de personnel, l'entretien des bâtiments, les assurances, les permis d'exploitation et autres coûts pouvant affecter le démarrage ou l'exploitation de la radio éducative, hormis les coûts relatifs aux équipements de diffusion des programmes, de satellite et des systèmes des studios, décrits ci-dessus et figurant au tableau ci-dessous.

Budget estimatif de l'investissement initial et du coût de fonctionnement annuel de la diffusion, des satellites et des équipements des studios

Systeme	Élément	Quantité	Coût initial (par unité)	Coût initial total	Coût annuel (par unité)	Coût annuel total
Production	Réaménagement des studios centraux	1	25560	25560	-	-
	Equipements des studios centraux	1	14220	14220	-	-
	Studios régionaux	7	1534	10735	-	-
	Soutien aux Radios Rurales	7	383	2684	-	-
	Kits d'enregistrement sur le terrain	33	192	6326	-	-
	Entretien et fourniture	1	-	-	3300	3300
	Sous-total	-	-	59525	-	3300
Réseau satellitaire	Transmissions radio satellite depuis Conakry	1	17253	17253	7668	7668
	Sites de réception radio	11	1917	21087	-	-
	Accès Internet des sites	8	Gratuit	Gratuit	6326	50609
	Sous-total	-	-	38340	-	58277
Réseau FM	Studios 50 Watts sur sites	5	1278	6390	-	-
	Studios 250 Watts sur sites	2	2556	5112	-	-
	Sites de retransmission 100 Watts	5	5112	25560	-	-
	Sites de retransmission 250 Watts	12	6390	76680	-	-
	Sites de retransmission 500 Watts	5	7668	38340	-	-
	Entretien	1	-	-	3300	3300
	Location annuelle fréquence	7	-	-	400	2800
	Sous-total	29	-	152082	-	6100
Alimentation par panneaux solaires	Sites 50 Watts	1	6390	6390	-	-
	Sites 100 Watts	5	12780	63900	-	-
	Sites 250 Watts	10	33228	332280	-	-
	Sites 500 Watts	2	66456	132912	-	-
	Entretien	1	-	-	1278	1278
	Sous-total	18	-	535482	-	1278
Groupes électrogènes	Sites 50 Watts	4	3834	15336	179	716
	Sites 250 Watts	4	5112	20448	895	3578
	Sites 500 Watts	3	7668	23004	1789	5368
	Entretien	1	-	-	1278	1278
	Sous-total	11	-	58788	-	10940
Location annuelle Groupes ctrogènes						
Totaux	Sous-totaux			844.217		78.406
	60% du total pour expédition, douane et installation			506.530		-
	Total y compris expédition, douane et installation (60%)			1.350.747		-
	Totaux arrondis au millier le plus proche			\$1.351.000		\$78.500

Conclusions

Atteindre les objectifs du projet en Guinée présente, certes, quelques défis sur le plan technique. Il s'agit notamment de la topographie, de l'absence d'un réseau national fiable de distribution électrique et de l'instabilité du prix de diesel. Ces défis ne constituent toutefois pas des obstacles incontournables sur le plan technique et les objectifs du réseau pourront parfaitement être atteints. Le schéma de production et de diffusion proposé constitue, dans sa globalité, un système efficace et économique qui permettra d'obtenir les résultats recherchés.

L'approche technologique recommandée ne permettra certes pas d'offrir un signal clair dans quelques recoins particulièrement difficiles d'accès du pays. Elle permettra cependant de couvrir au minimum 90% de la population, qui bénéficiera de programmes nationaux renforcés par un contenu local, dans des conditions budgétaires tout à fait satisfaisantes. L'ensemble des zones de population dense du pays et la majeure partie des régions moins peuplées bénéficieront de programmes destinés à l'ensemble du pays et de programmes produits régionalement dans les langues locales. Comme indiqué précédemment au chapitre 3, cette approche permettra également d'étendre facilement le réseau aux zones d'ombre considérées comme importantes qui viendraient à être remarquées à l'avenir, sans causer de perturbation aux installations existantes.

Le schéma de conception vise également à minimiser la dépendance du réseau par rapport au diesel, en faisant appel à la technologie solaire partout où cela est possible. Un certain recours au diesel reste toutefois inévitable, à la fois pour maintenir les coûts de lancement du projet dans une enveloppe raisonnable et compte tenu des conditions préexistantes de certains des sites de diffusion. Il est à noter que les systèmes de panneaux solaires proposés entraînent déjà une augmentation très importante du coût de l'investissement initial.

En gros, la mise en place d'un réseau national de radio éducative en Guinée constitue un défi technique considérable. Cependant, les coûts nécessaires à la mise en place de la technologie et à son entretien sont raisonnables. Ils sont particulièrement justifiés si l'on considère l'objectif essentiel et ambitieux du réseau éducatif envisagé.

V. Pour une radio éducative nationale : perspectives d'organisation, de ressources humaines et de finance

A. Cadre organisationnel et institutionnel

Parmi les questions posées aux personnes consultées à plusieurs niveaux était celle demandant aux interlocuteurs d'imaginer le cadre de gouvernance d'une éventuelle radio nationale à vocation éducative. Les possibilités soulevées comprennent un cadre organisationnel où la radio serait sous la tutelle du Ministère de l'Information avec un accord formel avec les ministères d'Education (proposée par le Directeur Générale de la RTG¹⁶); une autre proposition envisageait la création d'une fondation privée à but non-lucratif qui pourrait mobiliser des fonds privés tout en assurant l'autonomie d'une telle radio (soulevé par un représentant d'une agence internationale). Cependant, la prépondérance des propositions voyait la tutelle de la radio clairement avec l'Education et plus précisément avec le MEPU-EC et de l'INRAP. Cette idée a été proposée non seulement par les autorités de l'Education elles-mêmes, mais aussi par les autres autorités du Gouvernement et des hauts cadres des autres services sociaux tels que le Ministère de la Jeunesse et la Culture ainsi que les représentants de certaines agences internationales comme l'UNESCO et par des représentants des services étatiques et de la société civile aux niveaux décentralisés.

Vu la position sans équivoque de la grande majorité des personnes interrogées sur le logement d'une radio national éducative sous la tutelle du MEPU-EC et en considération de plusieurs raisons soutenant cette position, cette structuration est celle qui est proposée et approfondie par cette étude. Parmi les raisons principales :

1. Le MEPU-EC constitue l'autorité et le promoteur prééminent pour l'éducation en Guinée et son mandat couvre l'éducation formelle et non formelle ;
2. Considérant la nature pédagogique d'une grande partie de la radio proposée, le MEPU-EC aurait besoin dans tout cadre organisationnel envisageable d'un pouvoir d'approbation sur la conception d'une majorité d'émissions telles que l'EIR et la formation continue des enseignants et des encadreurs ;
3. Comme illustré à travers l'état des lieux présenté dans le chapitre 1, le MEPU-EC possède une grande expérience en programmation radiophonique à vocation éducative et héberge déjà la Radio Scolaire, possédant ainsi des capacités et atouts considérables en matière de personnel formé, d'équipement, de coordination et de réseaux de collaborateurs et partenaires expérimentés.
4. Quelques personnes consultées, y compris certains hauts cadres des services de l'Etat, ont signalé la possibilité que l'acte de loger la radio éducative nationale sous la tutelle de ce service étatique servirait à assurer le soutien de l'Etat et à « protéger » la radio contre la suspicion imaginable si elle était gérée par un operateur privé ;
5. Un logement d'une cellule officielle pour la radio au sein de ce service de l'Etat permettrait d'établir à son intention une ligne budgétaire de l'Etat permanente, fait bien

¹⁶ Le DG de la RTG a proposé que la radio éducative soit créée sur la base de la Radio Guinée Internationale (RGI), une station diffusant sur FM et satellite créée en 2004 et gérée par la RTG. Pour certains, la RGI avait comme mandat initial d'être une radio thématique à vocation éducative, destinée à un public cible national ; actuellement, elle est devenue largement une station de musique et de divertissement sans programmation de caractère éducatif. Bien que la question de la RGI mérite de discussion ultérieure, cette présente étude a estimé qu'il est mieux indiqué de prendre comme base la Radio Scolaire et de créer une nouvelle station à part de la RTG.

possible considérant la volonté exprimée du Secrétaire Général du MEPU-EC de créer une telle cellule ainsi que l'intérêt démontré par M le Président de l'Assemblée Nationale et son Secrétaire Général pour ce projet.

Il est important de préciser que bien que l'étude ait abouti au choix du MEPU-EC comme centre du cadre organisationnel présenté dans ce rapport, l'équipe de recherche reconnaît que la question de gouvernance de la radio est l'une des plus délicates qui ne peut être décidée de manière définitive que suite à une discussion approfondie ultérieure entre les acteurs clés afin de parvenir à un consensus.

Comme suggéré par Mr le Secrétaire Général de l'UNESCO en Guinée, le cadre organisationnel proposé par cette étude envisage une expansion ou, plus précisément, une transformation de la Radio Scolaire existante en service national pour une radio éducative. Cette nouvelle radio serait plus compréhensive et inclusive, comprenant un réseau de studios et équipes de concepteurs et producteurs de programmation radiophonique au niveau décentralisé et bénéficiant d'une couverture sur la quasi-intégralité du territoire national. Suivant les règlements établis par le décret N° D/2005/037/PRG/SGG du Ministère de l'Information et selon les consultations avec les hauts cadres du Ministère, cette radio se classerait soit dans la catégorie de Radiodiffusion Communautaire (grâce à sa mission portant sur l'éducation et sa structuration à but non-lucratif), soit dans une catégorie spéciale qui tiendrait compte du fait qu'elle soit sous la tutelle du MEPU-EC en tant que service étatique.

La figure 14 ci-dessous présente une proposition du schéma organisationnel d'une radio nationale à vocation éducative. Ce schéma constitue le résultat d'un examen approfondi des options sur la base des consultations effectuées. Une explication de ce schéma et les détails du cadre organisationnel proposé sont présentés dans les sections suivantes.

Schéma organisationnel de la radio nationale à vocation éducative

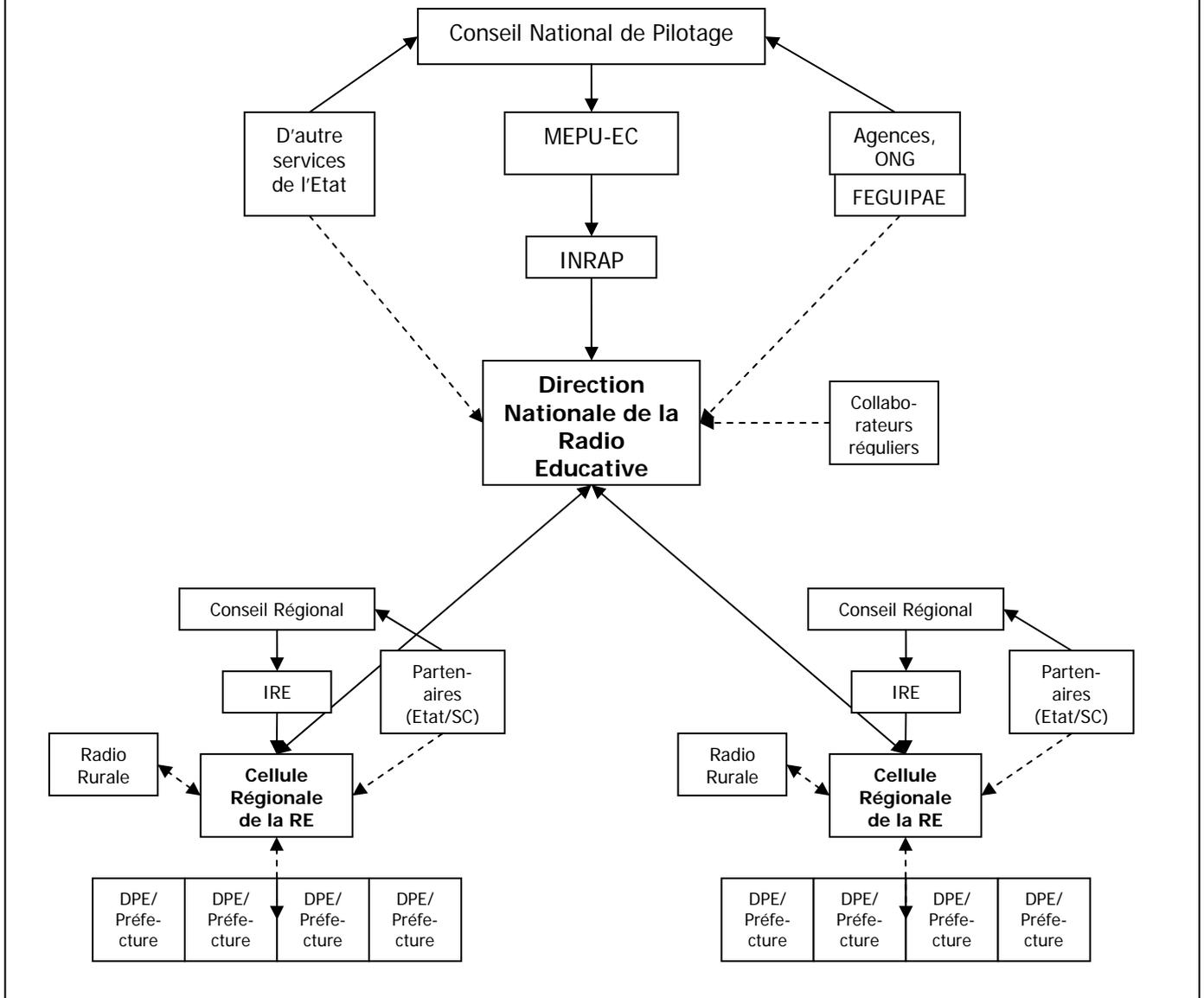


Figure 14: Schéma organisationnel de la radio nationale à vocation éducative, avec l'exemple de deux des sept régions outre Conakry

A.1. Niveau central

1. Conseil national de pilotage

Au-dessus du MEPU-EC au niveau national est proposé un conseil (ou comité) de pilotage qui réunirait une assemblée restreinte de détenteurs d'enjeux clés et dont la principale responsabilité serait de veiller au bon déroulement et au respect de la mission de la radio éducative nationale et à son fonctionnement correct, efficace et pérennisé. Suivant les recommandations des personnes consultées et l'analyse effectuée par l'équipe de recherche, les membres probables de ce conseil comprendraient un représentant pour chacune des structures suivantes :

- Les trois Ministères de l'Éducation ;
- Les autres départements ministériels des services sociaux ayant l'intention de collaborer pour la programmation de la radio éducative, notamment le Ministère de la Santé Publique, le MASPF, le MJC, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation ;
- Le Ministère de l'Information et le Ministère du PTT ;
- Les associations de la société civile clés, telles que la FEGUIPAE ;
- Les opérateurs économiques du secteur privé ayant engagés à soutenir la radio ; et
- Les bailleurs de fonds et agences d'assistance technique clés (s'étant engagés à l'installation et à la pérennisation de la radio).

Suivant la mission de la radio qui interprète l'« éducation » au sens large du terme et compte tenu du cadre organisationnel proposé qui prévoit un engagement important d'une gamme d'acteurs, ce conseil de pilotage servirait à assurer la participation d'un groupe divers d'acteurs ainsi qu'à garder un équilibre entre le gouvernement et la société civile.

La première tâche d'un comité de pilotage (qui se convertirait en conseil suivant l'obtention de la licence) serait de préparer la demande d'autorisation conformément au Cahier de Charges requis pour l'implantation de la radio. Pour cela il devrait déterminer la composition et qualification exactes du personnel, la grille exacte des programmes, le nombre d'heures de diffusion, les modalités précises pour le partage de l'infrastructure technique existante et le système précis de modalités et conditions financement. En plus, le comité serait chargé de la rédaction et l'établissement des protocoles d'accord entre les différents partenaires suivant le niveau de leur engagement (aussi à déterminer par le comité).

Après l'implantation de la radio, le Conseil National de Pilotage de la radio éducative se réunirait une à deux fois par an (ou selon un programme à déterminer) et en cas de besoin. Ces réunions permettraient au conseil de veiller au respect de la mission et des règlements internes de la radio, de suivre des initiatives pour la mobilisation des ressources pour la soutenir et promouvoir et de suivre et évaluer son impact et proposer des changements en cas de besoin. L'on pourrait également envisager des fora annuels réunissant le Conseil National de Pilotage avec des représentants de ces structures homologues du niveau régional (voir ci-dessous).

2. Direction Nationale de la radio à l'INRAP

Tant qu'il a été décrit en chapitre 3, il est proposé que le personnel de la Direction Nationale de la radio éducative nationale, basé à l'INRAP, consiste à la direction, à une équipe technique et à une équipe de conception. La composition du personnel serait approximativement la suivante :

- Direction** : Le Directeur National et un Chargé d'Administration et de Finance¹⁷ (2 personnes) ;
- Equipe technique** : Le Chef de Technique, qui serait l'ingénieur en chef du studio et du site d'émission de Conakry et serait également responsable du suivi et du bon

¹⁷ Des décisions ultérieures devront être prises par l'INRAP, le MEPU-EC ainsi que probablement le Conseil National de Pilotage afin de déterminer les liens entre la direction de la radio et la Division des Affaires Administratives et Financières.

fonctionnement des studios régionaux et des sites de transmission ; et un ingénieur de production (2 personnes) ;

- c. *Equipe de conception* : le Chef de Programmes, dirigeant une équipe comprenant :
- Un coordinateur pour chaque division (soit trois au total): Enseignement-Apprentissage, Formation Continue et Education Non-formelle/ Communautaire ;
 - Des rédacteurs provenant du staff général de l'INRAP, associés à des émissions ou d'autres projets de production spécifiques (tels que le personnel déjà formé en rédaction des émissions EIR et de formation continue des enseignants et encadreurs).

3. Affiliés et Partenaires

Outre le staff national, le cadre organisationnel de la radio éducative prévoit également un nombre de partenaires associés à la conception et la production des programmes au niveau central. Les fonctions proposées de ces partenaires ont été expliqués ci-dessus en chapitre 3. L'on retient trois types de partenaires pour la conception et la production des programmes :

- a. *Collaborateurs habituels et spéciaux ;*
- b. *D'autres services de l'Education et départements ministériels ;*
- c. *Agences et ONG internationales et nationales et d'autres associations de la société civile guinéenne*

En collaboration avec le Conseil de Pilotage, la Direction de la radio éducative aura besoin d'établir des contrats et protocoles d'accord particuliers selon la nature précise de chaque partenariat. Par exemple, certains agences, ONG et associations (telles que la FEGUIPAE) seront probablement des partenaires en permanence tandis que d'autres ne seraient associées qu'à des projets spéciaux ou pour des prestations de service. Il est également important de souligner le fait que la majorité des départements ministériels et d'autres services de l'Etat (tels que la Santé Scolaire ou la Commission Nationale pour la Lutte Contre le SIDA) ont des éléments de communication dans leurs plans d'action annuels et ont exprimé leur volonté de mettre au profit de la programmation du personnel officiellement chargé de la communication radiophonique.

Ne sont pas inclus dans ce cadre organisationnel les fournisseurs de financement (bailleurs internationaux, particuliers ou opérateurs économiques) qui ne se seraient pas directement engagés à la production des programmes. Il est bien prévu que la radio cherche ce genre d'appui et que la Direction Nationale de la radio en collaboration avec le Conseil National de Pilotage soit chargé de la mobilisation des ressources externes pour le niveau central.

A.2. Niveau régional

Le niveau central du réseau de la radio éducative nationale serait lié au niveau régional à travers la Direction Nationale et le cadre institutionnel existant du MEPU-EC. Tant qu'il a été proposé en chapitre 3, la structuration du cadre organisationnel du niveau régional ressemble à celle du niveau central.

1. Conseil de Pilotage Régional

Dans l'image du Conseil National de Pilotage, le Conseil Régional servirait à veiller au respect de la mission de la radio éducative et à son fonctionnement au niveau régional ; il

jouerait également le rôle très important d'assurer la participation d'un groupe divers d'acteurs locaux et de garder l'équilibre entre le gouvernement et la société civile. La composition du Conseil Régional de Pilotage refléterait celle du Conseil National, avec les représentants des mêmes services étatiques et les mêmes sortes d'associations de la société civile et de partenaires internationaux, mais au niveau décentralisé et local. Par exemple, la CR/APEAE remplacerait la place de la FEGUIPAE au niveau du Conseil Régional.

Il est également recommandé que le Conseil Régional de Pilotage soit associé officiellement avec la Coordination Régionale des Intervenants en Education (CRIE), une structure chapeauté par l'IRE qui regroupe tous les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux de la région évoluant dans le secteur éducatif. Le Conseil de Pilotage pourrait être considéré comme un comité rattaché à la CRIE afin de favoriser autant de synergie que possible.

Le Conseil Régional de Pilotage aurait la responsabilité d'établir la grille des programmes spécifiques au studio régional ; comme le Conseil National, il serait également chargé de l'établissement des protocoles d'accord entre l'IRE et les autres acteurs pour les collaborations à long terme en matière de conception et production des émissions régionales (n'ayant pas pris en compte par les protocoles d'accord établis au niveau national). Le Conseil Régional serait aussi responsable pour la mobilisation des ressources financières et matérielles externes pour le soutien de la radio. La gestion de ces ressources pourrait être assurée par un comité de gestion au sein du Conseil Régional ; toutefois, une décision par rapport à la gestion de ces fonds serait normalement à déterminer par le comité national de pilotage lors de la préparation de la demande de l'autorisation pour l'implantation de la radio éducative.

2. Cellules Régionales à l'IRE

Suivant le cadre institutionnel du MEPU-EC et la décision et mettre la radio éducative sous ses auspices, il est proposé que les studios régionaux soient constitués en tant que cellules de l'IRE. Le personnel consisterait à des fonctionnaires de l'Etat recrutés à travers un processus sélectif sur la base des critères de qualification requérant de l'expérience démontrée en matière de communication. Comme proposé en chapitre 3, le staff affecté à la Cellule Régionale se composerait en deux personnes. Le coordinateur de la cellule serait chargé de la coordination de la conception et de la production au niveau régional avec les autres partenaires impliqués ; il jouerait en même temps le rôle d'un rédacteur et animateur. En plus du coordinateur, la Cellule comprendrait une autre personne qui serait formé en production radiophonique et qui serait également responsable pour la rédaction et même de l'animation en collaboration avec le coordinateur et les collaborateurs.

La Cellule Régionale aura également la responsabilité de coordonner avec chaque DPE de la région la collecte et l'envoi des éléments sonores collectés aux niveaux préfectoral et local. Comme proposé en chapitre 3, le DPE servira comme point focal pour l'enregistrement de ces éléments ; il est recommandé qu'un des membres du personnel de la DPE soit chargé de cette coordination et qu'il joue le rôle de liaison entre la DPE et la Cellule Régionale de la radio éducative au niveau de l'IRE.

Vu la collaboration prévue entre le studio régional de la radio éducative et les Radios Rurales et locales (voir le point suivant) et l'engagement des collaborateurs et d'autres partenaires, il est estimé que la composition de la Cellule Régionale telle qu'elle est conçue est suffisante pour assurer la production et diffusion actuellement prévues au niveau régional.

3. Partenaires régionaux et locaux : le suivi de l'écoute

En plus de leur engagement à la conception et la production des émissions régionales, il est recommandé que les partenaires associés à la radio éducative aux niveaux décentralisés soient également engagés au suivi de l'écoute des émissions. Cela est un facteur souvent oublié mais crucial pour la réussite de la radio éducative. Selon les consultations effectuées au cours de la présente étude, les acteurs tels que le personnel des services sociaux étatiques décentralisés, les ONG et les associations locales seront disposés et bien placés pour donner de l'assistance afin d'assurer que les émissions de la radio éducative atteignent leur public cible et que les émissions soient bien suivies. A cet égard, ces partenaires pourraient aider à l'organisation et à la facilitation des groupes d'écoute et le suivi de cette écoute au niveau de leurs bénéficiaires cibles. Au niveau des préfectures, le chargé de la radio éducative basé à la DPE pourrait être également responsable de la coordination de ces efforts.

4. Collaboration avec la Radio Rurale

Une particularité du cadre organisationnel de la radio éducative au niveau régional est la proposition de collaboration avec les Radios Rurales et locales de chacune des régions au dehors de Conakry. Comme proposé en chapitre 4, il est recommandé de loger les studios régionaux (et donc les deux membres du staff de la Cellule Régionale) physiquement au sein des Radios Rurales et locales du chef lieu de chaque région administrative. Lors des interviews effectuées pour cette étude, cette collaboration a été proposée à la Radio Rurale et elle a été soutenue par le Directeur Général ainsi que par chacun des Chefs de Station consultés.

En bref, les avantages de cette collaboration pour la radio éducative consistent à un fort appui technique que fournirait la Radio Rurale en matière de conception, production et infrastructure. Pour les Radios Rurales, une collaboration avec la radio éducative résulterait à un appui en matière de nouvel équipement à partager ainsi qu'à des opportunités de co-production et l'enrichissement de leurs banques d'émissions à diffuser sur leurs propres ondes.

Les modalités de collaboration entre la radio éducative et la Radio Rurale ont été déjà décrites en détail dans les chapitres 3 et 4 ; l'on retient qu'il s'agit d'un partage d'équipement et de la collaboration pour la conception et la production de certains programmes. Tous les termes de ce partenariat seront à formaliser à travers des protocoles d'accord : normalement un protocole global établi entre les directions nationales des deux radios (à travers le Conseil National de Pilotage de la radio éducative) et un protocole spécifique pour chaque station régionale.

B. Création et renforcement de capacité en matière de ressources humaines

Comme il a été démontré dans l'état des lieux en chapitre 2, la Guinée possède déjà énormément d'expérience et de capacité en matière de programmation radiophonique à vocation éducative. C'est en effet cette expertise existante à plusieurs niveaux qui rend possible l'idée de créer une radio nationale purement dédiée à l'éducation.

Cela étant dit, la création d'une radio éducative constitue un projet bien formidable dont la réussite dépendrait de la création des nouvelles capacités ainsi que du renforcement des capacités existantes des différents acteurs. Dérivée d'une analyse de la situation actuelle en matière de ressources humaines disponibles pour la radio éducative, cette section vise à donner un aperçu des besoins estimatifs en formation du personnel et des partenaires proches de la radio proposée. Elle cherche également à présenter des opportunités identifiées afin de répondre à ces besoins.

B.1. Besoins en matière de la création et de renforcement des capacités

1. En matière de nouvelles capacités pour la radio éducative, les rubriques principales sont :

a. Pour les Cellules Régionales de la radio éducative :

- La planification stratégique ;
- La gestion administrative et financière d'une station radiophonique (avec le comité de gestion) ;
- Le marketing et la publicité pour gagner un auditoire important ;
- L'identification, établissement et l'entretien des partenariats (internationaux et nationaux) pour la conception et production des émissions (avec les Conseils de Pilotage et le chargé de la radio au niveau de la DPE) ;
- La mobilisation des ressources externes (avec les Conseils de Pilotage).

b. Pour l'équipe technique du studio central et les chargés de production des studios régionaux :

- L'utilisation des nouveaux équipements de production et de mixage (avec les partenaires de la Radio Rurale) ;
- La gestion du système mixte de diffusion (central et régional) ;
- L'entretien de l'infrastructure et de l'équipement de diffusion aux sites de transmission (le Chef de Technique et les techniciens partenaires de la Radio Rurale).

c. Pour les partenaires de la radio (aux niveaux central, régional et préfectoral) nouvellement impliqués à la conception et à l'enregistrement pour les émissions radiophoniques :

- Techniques de base de la conception et la rédaction des émissions radiophoniques à vocation éducative (de toutes sortes et tous formats) ;
- Techniques de base de l'enregistrement sur le terrain des éléments sonores des émissions radiophoniques (surtout pour les partenaires aux niveaux régional et préfectoral)

2. En matière de renforcement de capacités pour la radio éducative, les rubriques principales sont :

a. Pour la Direction Nationale et les Cellules Régionales de la radio éducative :

- La planification stratégique ;
- La gestion administrative et financière d'une station radiophonique (avec le comité de gestion) ;
- Le marketing et la publicité pour gagner un auditoire important ;
- L'identification, établissement et l'entretien des partenariats (internationaux et nationaux) pour la conception et production des émissions (avec les Conseils de Pilotage et le chargé de la radio au niveau de la DPE) ;
- La mobilisation des ressources externes (avec les Conseils de Pilotage).

b. Pour le personnel de l'équipe de conception, ses collaborateurs proches et les équipes de rédaction provenant des autres services étatiques au niveau central :

- La conception et la rédaction des programmes EIR (par ex. en tenant compte des innovations dans le programme d'étude national du primaire ainsi que des particularités de programmation EIR pour des nouveaux publics tels que les apprenants des Centres Nafa, Centres d'Alphabétisation et CEC pour la petite enfance) ;
- La conception et la rédaction des programmes de formation continue à l'intention des publics cibles divers ;
- L'adaptation des scripts pour la création des multiples versions en différentes langues locales ;
- Les techniques de compilation des émissions provenant des régions en émission synthèse ;
- Les techniques de programmation radiophonique à l'intention des publics ruraux.

Cette liste de thèmes de formation ne prétend pas d'être exhaustive et une analyse profonde des besoins et aspirations du personnel et partenaires de la radio éducative nationale serait nécessaire avant tout établissement de programme de formation. Cependant, il est souhaité que cette liste serve à donner des grandes lignes directrices des considérations ultérieures ayant trait à la création et au renforcement des capacités recherchés.

B.2. Opportunités pour répondre aux besoins de renforcement de capacités

Bien que les besoins en matière de renforcement des capacités soient nombreux, il existe également multiples opportunités pour répondre à ces besoins. Il n'est pas l'intention de cette étude de recommander certains acteurs en particulier parmi toutes les possibilités mais plutôt d'identifier les grands types d'assistance disponibles et quelques exemples de chacun.

En matière de technologie de diffusion et de production radiophoniques, le personnel de la radio éducative pourrait bénéficier d'une orientation et de l'appui continu des techniciens de la RTG et de la Radio Rurale. Lors des discussions au niveau régional et avec les directions des radios à Conakry ces acteurs se sont déclarés disposés à fournir à une radio éducative ce genre de l'assistance, de façon tant informelle que formelle. En plus de cet appui, il existe des entreprises privées ainsi que des organisations internationales à but non-lucratif, spécialistes dans la matière, qui seraient disponibles à fournir de l'assistance technique pour l'installation

de nouveaux équipements et infrastructure ainsi que pour la formation du personnel de la radio; il suffirait de lancer un appel d'offre afin de trouver l'organisme le mieux indiqué.

Quant à l'assistance technique en matière de conception et de production de programmes radiophoniques, la Radio Rurale constituerait encore une ressource importante, surtout au niveau régional où le personnel des Cellules Régionales de la radio éducative bénéficierait d'un appui continu grâce au partage des studios et le protocole de partenariat à établir. En plus, comme il a été noté, certains services sociaux et ONG nationales en Guinée possèdent déjà leurs propres compétences qu'ils pourraient mettre au profit de la radio éducative sans appui externe.

En plus de la Radio Rurale et ces autres partenaires, des agences internationales se sont déclarées disposées à fournir une assistance technique, souvent dans les domaines précis ayant trait à leurs propres expertises et priorités. Par exemple, l'Unicef a dit qu'il pourrait apporter son appui technique à la radio éducative dans l'élaboration du contenu des messages et émissions sur l'éducation des filles, l'éducation non formelle des jeunes et le développement intégré du jeune enfant.¹⁸ Avec la Commission Guinéenne de l'UNESCO il existe des opportunités potentielles de collaborer avec leurs affiliés à l'Université de Conakry, surtout pour une formation liée à la création des émissions pour l'éducation à la paix et à la citoyenneté. Toujours avec l'UNESCO il existe également la possibilité de soumettre une requête et de gagner de l'assistance pour la formation du personnel de la radio à travers leur Programme International pour le Développement de la Communication (PIDC) qui vise à « encourager le développement des médias et bâtir des sociétés démocratiques.¹⁹ Aussi, une assistance de PIDC comprend normalement un appui financier.

Outre les agences de l'ONU, plusieurs ONG internationales sont également disposées à fournir de l'assistance technique à la radio éducative afin de renforcer ses capacités et en créer des nouvelles. Plusieurs organisations bien expérimentées dans le domaine ont été déjà citées dans ce rapport et il y en a sans doute plusieurs d'autres ; dans ce cas il suffirait encore une fois de lancer un appel d'offre afin de trouver les meilleures organisations par rapport aux besoins escomptés. En plus de ces ONG il existe dans la sous-région des programmes de formation destinés à des professionnels de la communication radiophonique tels que celui du Centre Interafricain d'Etudes en Radio (CIERRO) à Burkina Faso et d'Intermedia Consultants au Sénégal, deux organismes avec lesquels la Guinée a des expériences précédentes à travers des collaborations et assistance technique surtout au profit du personnel des Radios Rurales. L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)

Il est important de noter que plusieurs acteurs consultés au cours de cette étude ont sollicité l'établissement d'une assistance technique en permanence au sein de la radio éducative nationale, au moins afin de l'accompagner pendant son démarrage et ses premières années d'opération. Vu l'ampleur du travail qui serait nécessaire pour l'implantation de cette radio, cette proposition est à considérer ; la forme précise de cette assistance technique (par exemple, soit en forme de projet soit en personne physique) et son fournisseur serait à débattre par le comité de démarrage/pilotage de la radio éducative.

¹⁸ Communication courriel le 29 juin 2006.

¹⁹ Interview à Conakry, le 20 juin 2006, avec le SG de la CG pour l'UNESCO et le site web du PIDC : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=18654&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

C. Finance

Cette section présente un aperçu des questions de finance relatives à la radio éducation nationale proposée, y compris les grandes lignes et estimations budgétaires ainsi que des propositions sur la manière de couvrir ces coûts.

C.1. Coûts

1. Investissement initial

Le tableau ci-dessous présente une estimation sommaire des coûts liés au démarrage de la radio éducative nationale. Ce tableau récapitulatif est basé sur la répartition détaillée de l'investissement initial pour la diffusion, les satellites et les équipements des studios présentée au chapitre 4 ainsi qu'une répartition des coûts de fonctionnement non technique pour la première année (niveaux central et régional y compris) et pour les véhicules, présentée en **Annexe F** (voir l'annexe pour une explication des hypothèses de base de la budgétisation). Les frais de fonctionnement non technique comprennent des coûts relatifs aux salaires et primes pour le personnel (cadres de la fonction publique), aux frais de service des collaborateurs contractuels et aux frais de déplacement (carburant, per diem, logement, etc.) pour le personnel de la Direction Nationale de la radio ainsi que les Cellules Régionales. Une marge de \$2.000,00 de plus est accordée pour la première année compte tenu des déplacements supplémentaires prévus relatifs au démarrage. Il est important de noter que les taux de salaires utilisés sont approximatifs et seraient l'objet de discussion lors de l'établissement du cadre institutionnel précis.

Les frais liés à une première année d'assistance technique pour accompagner l'implantation de la radio et assurer une formation initiale au personnel et partenaires proches sont également inclus dans cette estimation. Ce montant de \$300.000,00 est très approximatif et pourrait varier considérablement dépendant de la nature exacte de l'assistance recherchée ainsi que des frais du fournisseur. Cette estimation sert cependant à donner une idée générale des coûts possibles dans cette catégorie.

Sous cette réserve, le coût total approximatif de l'investissement initial à la radio éducative nationale, suivant les approches recommandées par cette étude, s'élève à \$1.772.000,00USD.

Budget estimatif de l'investissement initial à la radio éducative nationale

Catégorie	Sous-Totaux
Implantation technique du réseau (diffusion et production)	1.351.000
Première année de fonctionnement - non technique (salaires, transport, etc.)	57.000
Véhicule 4x4 (un pour le niveau central) et motos (une par région)	64.000
Première année d'assistance technique/formation initiale	300.000
TOTAL	\$1.772.000,00

2. Coûts de fonctionnement courants

Sur la base de la répartition détaillée du coût de fonctionnement annuel de la diffusion, des satellites et des équipements des studios présentée au chapitre 4 et le budget estimatif des coûts de fonctionnement non technique joint en **Annexe F**, le tableau ci-dessous présente une estimation sommaire de coûts annuels de la radio éducative nationale.

Comme dans le cas du budget d'investissement initial, cette estimation comprend une ligne budgétaire pour la formation bien qu'elle soit également très approximative. Dans ce cas, cependant, le budget pour la formation continue est très modeste et n'essaie pas de prévoir les coûts d'un projet éventuel d'assistance technique permanente mais plutôt des coûts liés au suivi des cours de formation dans un institut de la sous-région où à travers un contrat modeste d'assistance technique occasionnel au cours de l'année. Toute autre assistance technique serait à déterminer selon les besoins escomptés et les opportunités et moyens disponibles au moment donné.

Sous cette réserve, le coût total approximatif du coût de fonctionnement annuel de la radio éducative nationale, suivant les approches recommandées par cette étude, s'élève à \$163.800,00USD.

Budget estimatif du coût annuel de la radio éducative nationale

Catégorie	Sous-Totaux
Coûts annuels liés à la technologie pour la diffusion et la production	78.800
Coûts annuels de fonctionnement non-technique (salaires, transport. etc.)	55.000
Coûts annuels de formation continue du staff et affiliés clés	30.000
TOTAL	\$163.800,00

C.2 Moyens de financement

Bien que les coûts ne soient pas négligeables, il existe cependant plusieurs modalités et mécanismes possibles que pourrait employer la radio éducative nationale afin de les couvrir.

C.2.1. Financement du démarrage

En ce qui concerne le financement nécessaire pour l'implantation et le lancement de la radio éducative, il semble probable qu'un appui financier externe soit nécessaire. Les sources possibles d'un tel financement comprennent :

- 1. Un appui budgétaire à travers le Crédit IDA qui appuie le Programme d'EPT :** Une des premières sources de financement à tenter pour l'installation de la radio serait la Banque Mondiale à travers le PEPT1. La Banque a déjà démontré son intérêt par rapport à la radio à vocation éducative à travers leur soutien de la diffusion actuelle des programmes EIR pour le primaire et par un appui pour fournir de nouveaux postes radio. Dans cette optique et tenant en compte de l'opportunité importante que représente un appui possible à travers le PEPT1, il est recommandé que le gouvernement guinéen pense à soumettre à la Banque Mondiale une requête, idée soutenue par la Banque elle-même selon les consultations effectuées pour cette étude.
- 2. Une subvention provenant d'une agence internationale de coopération :** Des requêtes pourraient être soumises également à des agences de développement disposés à considérer l'allocation d'un appui directe (sans tout un cadre d'assistance technique comprise), tel que proposé par le Japon et le PNUD lors du projet d'une radio éducative proposé en 1993. Le PIDC de l'UNESCO présente une autre opportunité car ils sont prêts à recevoir des requêtes dans ce domaine précis.
- 3. Un projet financé par un autre partenaire au développement :** Il s'agit d'un appui alloué à travers un projet de développement exécuté par une ONG partenaire qui travaillerait avec

le gouvernement pour l'acquisition et l'installation des équipements ainsi que pour une assistance technique sur la formation et le développement du contenu. Des discussions ultérieures seraient nécessaires afin d'identifier des opportunités actuelles.

4. **Un don du secteur privé guinéen ou étranger, d'une personne physique ou une entreprise :** Outre les partenaires gouvernementaux et inter-gouvernementaux, il est également important de considérer les possibilités d'appui provenant du secteur privé, soit en forme de fondation privée, soit à travers des opérateurs économiques et particuliers ayant un intérêt pour le développement de la Guinée. Une limitation de la présente étude est le manque de consultations avec le secteur privé (en raison des perturbations au programme prévu) et donc il est fortement recommandé d'explorer davantage ce canal potentiel d'appui. Lors de la seule consultation effectuée avec un représentant d'une grande entreprise minière en Guinée, on a appris que la société en question, Alcoa Guinée, venait d'accorder un appui à la radio locale de Boké avec l'achat d'un nouvel émetteur FM. Bien que les sociétés minières et banques aient tendance à concentrer leur soutien aux localités où ils interviennent, une ressource telle que la radio éducative avec sa couverture quasi-intégrale du pays pourrait bien attirer l'intérêt d'autres donateurs potentiels.

Considérant toutes ces opportunités potentielles pour un appui externe au démarrage de la radio éducative nationale, il serait nécessaire de bien coordonner l'effort de mobilisation des fonds. Par exemple, la Banque Mondiale serait probablement plus disposée à donner un appui important si elle voyait l'engagement d'un ou plusieurs autres partenaires. L'important sera de considérer toutes les options et de tout faire pour les saisir au moment opportun.

C.2.2. Financement continu

Afin d'assurer la pérennisation de la radio, la forme de soutien nécessaire pour son fonctionnement courant serait différente au financement du démarrage et requerrait une combinaison de modalités de mobilisation des ressources. Les sources et modalités potentielles de financement continu pour la radio comprennent les suivantes:

1. **Subvention de l'état à travers l'appui budgétaire permanent :** Il s'agit d'un des moyens les plus importants si la radio éducative était logée au sein du MEPU-EC et si l'Etat était vivement impliqué dans son implantation et sa pérennisation. Selon le cadre organisationnel proposé, il est attendu que l'Etat prenne en charge le soutien budgétaire au moins pour les salaires du personnel et une bonne partie des frais de fonctionnement courant. Les modalités de financement budgétaires particulières seraient à déterminer par le Conseil de Pilotage.
2. **Mécanismes générateurs (continus) de revenu et de soutien :** En plus de la ligne budgétaire attendue, la radio aux niveaux central et régional aura besoin d'assurer d'autres sources de financement et d'appui afin de satisfaire ses besoins en formation continue et de promouvoir tous les projets de conception et de production radiophonique qu'elle aura à envisager. Parmi les mécanismes possibles pour générer du revenu et partager des coûts (tous soulevés lors des consultations) :
 - a. **Co-production :** A travers la collaboration avec les autres services sociaux de l'Etat, les ONG, les projets et la Radio Rurale, la radio éducative pourrait bénéficier d'un soutien

en forme d'assistance technique et de coûts de production (rédacteurs, transport, etc.) ; par exemple, l'Unicef a déclaré qu'elle pourrait éventuellement contribuer en appui logistique pour les missions de terrain relatives à la production des émissions dans sa zone d'intervention.

- b. **Prestation de service** : En outre des co-productions, il est recommandé que la radio éducative ouvre ses studios (et surtout le studio central qui lui appartient exclusivement) à des agences, ONG, associations et mêmes particuliers recherchant un moyen de produire leurs propres émissions et messages. L'équipe du studio pourraient aider à faciliter la production de ces émissions, suivant des termes de paiement et d'utilisation à déterminer en concertation avec les membres du Conseil de Pilotage ainsi que les contrats de prestation de service à élaborer cas par cas.
 - c. **Frais de diffusion** : En plus de la prestation de service pour la production d'émissions, la radio pourrait envisager la possibilité de demander à certains acteurs des frais de diffusion pour l'accès aux ondes pour des émissions créées sans collaboration de la radio elle-même. Comme la prestation de service, les termes du barème pour ces frais seraient à déterminer.
 - d. **Communiqués** : Comme elle le fait la Radio Rurale, la radio éducative pourrait demander des paiements modestes contre la diffusion des communiqués, surtout ceux ayant trait à l'éducation.
 - e. **Sponsoring et publicités** : En plus des communiqués, la radio devraient offrir aux entreprises et d'autres entités privées la possibilité de sponsoriser des émissions, c'est-à-dire donner un appui financier pour lequel la radio les remercierait en passant un message l'émission en question à été « diffusée avec l'appui » de l'entité concernée. La radio devrait également considérer si elle accepterait de produire et diffuser des publicités payantes, car sa couverture vaste du pays serait bien intéressante aux entreprises, surtout celles du secteur éducatif (tels que maisons d'édition des textes).
 - f. **Cotisation et « abonnement »** : Un dernier mécanisme pour assurer de l'appui continu à la radio éducative a été soulevé par ceux eux-mêmes qui paieraient : les APEAE et membres des Alliances Locales. A plusieurs reprises, des membres des C/APEAE et même les APEAE de base, tels que certains rencontrés à Kankan, ont suggéré que l'appui financier de la radio éducative figure dans les plans d'action annuels budgétisés de chaque bureau et coordination des APEAE et chaque Alliance. L'idée a été soutenue également par le bureau de la FEGUIPAE Dans cette optique, l'ont pourrait envisager une modalité à travers laquelle tous les niveaux de la FEGUIPAE paieraient des frais « d'abonnement » à la radio contre l'utilisation des studios et l'obtention d'une ou plusieurs tranches dans la grille de programmes qui serait vraiment la leur. D'autres configurations similaires sont possibles et seraient à déterminer
3. **Subventions et dons (en espèces et nature)** : Finalement, la radio resteraient toujours ouverte et à la recherche des subventions et dons occasionnels provenant de tous les secteurs ; il s'agirait des dons monétaires tout comme des dons en espèce, comme pour l'équipement.

En conclusion, il existe plusieurs modalités pour assurer le financement continu de la radio éducative nationale. Il sera au Conseil de Pilotage de s'engager sérieusement à la planification stratégique du financement et d'établir un plan qui capitalise sur toutes les opportunités possibles.

VI. Conclusions

L'on est arrivé à un moment critique dans l'histoire de la Guinée, un moment où elle se trouve devant le choix de faire un grand effort afin de rentabiliser toutes ses immenses ressources au profit du développement de ces citoyens. Cette étude de faisabilité a eu comme objectif d'offrir une contribution modeste à ce but en examinant la possibilité de rentabiliser deux ressources en particulier : la radio et les acteurs expérimentés disposés à créer de la radio un outil de mass média pour l'éducation du peuple.

La présente étude de faisabilité a abouti à des propositions des approches pragmatiques pour la création d'une radio de couverture nationale et à vocation éducative en Guinée. Les caractéristiques majeures de cette approche peuvent être recapitalisées ainsi :

- Elle traite l'« éducation » au sens large du terme car l'objectif de la mission, soulevé par tous les acteurs rencontrés, est de favoriser l'éducation de toute la population et le développement de l'ensemble du pays.
- Elle est collaborative, promouvant le partenariat entre l'Etat, la société civile et le secteur privé; entres services de l'Etat ; entre niveaux central et décentralisé ; entre la Guinée et ses partenaires internationaux ; et entre la nouvelle radio et les radios existantes.
- Elle capitalise sur les capacités et atouts existants, notamment la Radio Scolaire, les partenaires ayant de l'expérience dans le domaine, la banque importante d'émissions, et la Radio Rurale.
- Elle permet et encourage la flexibilité et une expansion éventuelle graduelle de la radio éducative en termes de volume de production et heures de la grille ; pourcentage de production locale vis-à-vis production central et français vs. langues locales ; autonomie par rapport à la Radio Rurale ; diffusion pour couvrir des zones d'ombres, etc.

Bien qu'elle se soit efforcée à présenter un rapport le plus compréhensif que possible, la présente étude n'est toutefois pas exhaustive. Elle a ses limitations et soulève des questions de recherche future ainsi que des considérations qui doivent être l'objet des débats et discussions approfondies ultérieurs. Ce qui resterait à faire, entre autre :

- Effectuer de la recherche supplémentaire afin de préciser certains coûts, évaluer quelle assistance technique serait la plus appropriée et intéressante en termes de coût/efficacité, et identifier d'autres opportunités pour impliquer le secteur privé en Guinée et à l'étranger à l'appui du projet ;
- Déclencher des discussions approfondies entre les acteurs clés afin d'aborder des questions qui ne peuvent être résolues par une telle étude (telles que certaines relatives au cadre organisationnel et la gouvernance d'une radio éducative) et de prendre des décisions par rapport à la poursuite ou non du projet proposé.

En fin, suite à l'analyse des documents existants, à des entretiens avec des experts en radiodiffusion, à des visites aux sites de transmission et surtout suite aux multiples consultations et discussions si vives et riches, cette étude a abouti à des conclusions principales suivantes :

- Le projet de créer une radio nationale à vocation éducative constitue une tentative formidable qui ne serait pas possible sans la volonté sincère et durable de l'Etat. Tous les hauts cadres de l'Etat se sont déclarés partisans de l'idée mais ces propos doivent être transformés en action si jamais elle verrait le jour. Cela est encore vrai vu les grands défis de coordination présentés par l'approche proposées et le rôle très important de l'Etat dans la facilitation de cette coordination. La faisabilité de l'instauration d'une telle radio dépend également d'un engagement assuré de la part d'un à deux partenaires internationaux.
- Un autre défi serait le respect de l'équilibre entre le gouvernement et la société civile. La FEGUIPAE commence à penser à une telle radio comme « la radio de la maison » et donc outil indispensable pour promouvoir leurs objectifs; une structure telle que le Conseil de Pilotage sera crucial afin de garder le bon respect de la mission de la radio et surtout la participation vive de la société civile et le respect de la liberté de la pensée.
- Ce qui s'avère très clair à travers toutes les consultations effectuées c'est l'intérêt énorme et incontestable à une radio éducative nationale exprimé par des acteurs de toutes couches et catégories. Cela est grâce au fait que les gens y croient et plusieurs sont prêts à s'y engager, chose qui rend plus faisable le projet.
- Du point de vue technologique, la mise en place d'un réseau national de radio éducative en Guinée constitue un défi considérable. Comme l'ensemble des autres aspects couverts par cette étude, la création d'un tel réseau exige des efforts importants de la part des personnes participant au projet. Cependant, en fin de compte les coûts nécessaires à la mise en place de la technologie et à son entretien sont raisonnables, et ils sont particulièrement justifiés si l'on considère l'objectif essentiel et ambitieux du réseau envisagé.

Les opportunités présentées par une radio à couverture quasi-national et un réseau important de stations régionales sont énormes. Une telle couverture favoriserait les économies d'échelle et offrirait des moyens très intéressants en termes de coût/efficacité d'atteindre des pourcentages importants des populations cibles.

En conclusion, une radio éducative nationale constitue un projet très ambitieux mais vivement recherché. En considération de la libéralisation des ondes radiophonique et l'intérêt incontestable à l'installation de cette radio, le contexte actuel constitue un moment très opportun pour la poursuite de cette idée. Si la volonté et l'engagement de l'Etat sont sincères et durables et si des partenaires sont assurés pour accompagner l'instauration de cette radio, le projet est réalisable. Si jamais elle voit le jour, une radio éducative nationale aura fort probablement un impact positif et décisif sur le développement social, économique et démocratique de la Guinée.

ANNEXES

Annexe A : Liste de Consultations Effectuées en Guinée

I. Haut cadres du gouvernement

1. Le Président de l'Assemblée Nationale
2. Le Secrétaire Général l'Assemblée Nationale

II. Education et autres départements ministériels des services sociaux

1. Le Secrétaire Général du MEPU-EC
2. Le Secrétaire Général du MET-FP
3. Le Chef de cabinet du Ministère du MEPU-EC
4. Le Directeur Général de l'INRAP
5. Chef de la Division de la FIME/DNFPPP (Formation Initiale des Maitres de l'Elémentaire/Direction Nationale de la Formation Professionnelle et du Perfectionnement des Personnels)
6. Le Directeur de la Santé Scolaire
7. la Coordinatrice nationale du Comité d'Equité
8. Le Chef de cabinet du Ministère de la Jeunesse et de la Culture
9. La Directrice des programmes du CNLS

III. Information et radios

1. Le Chef de Cabinet du Ministère des PTT
2. Le Chef de Cabinet du Ministère de l'Information
3. Le Directeur National des Postes et Télécommunications
4. Le Directeur National de la Télédiffusion
5. Le Directeur Général de la RTG
6. Le Directeur Technique de la RTG
7. Le Directeur Technique de la Radio Nationale
8. Le Directeur Technique de la Télévision Nationale
9. Le Directeur Général de la Radio Rurale de Guinée
10. Le Directeur Technique de la Radio Rurale de Guinée
11. Le Directeur Technique Adjoint de la Radio Rurale de Guinée
12. Le responsable du site onde courte à Sonfonia
13. Le Chef de la Station de la Radio Rurale de Mamou
14. Le Chef de Technique de la Radio Rurale de Mamou
15. Le Chef de la Station de la Radio Rurale de Labe
16. Le Chef de Programmes de la Radio Rurale de Mamou
17. Le Chef de Technique de la Radio Rurale de Labe
18. Le Chef de Technique de la RTG de la région de Labe
19. Le responsable du site onde moyenne de Labe
20. Le Chef de Station de la Radio Rurale de Kindia
21. Le Chef de Programmes de la Radio Rurale de Kindia
22. Le Chef de Technique de la Radio Rurale de Kindia
23. Le Chef de la Station de la Radio Rurale de Boke
24. Le Chef de Programmes de la Radio Rurale de Boke
25. Le Chef de Technique de la Radio Rurale de Boke
26. Le responsable du site RTG de Boffa

27. Le responsable du site RTG de Fria
28. Le Chef de Programmes de la Radio Rurale de Kankan
29. Le Directeur des Programmes de la Radio Locale de Bissikrima

IV. Agences, ONG, société civile internationale et nationale (niveau central)

1. Senior Education Specialist, Banque Mondiale
2. Le Secrétaire Générale de la Commission de l'UNESCO en Guinée
3. Child Development Project Officer, Unicef
4. Le Président et Vice-présidente de la FEGUIPAE
5. La Coordinatrice de Communication/Média de Plan Guinée
6. Le Chef de Projet, Projet Maillon (Education Development Center)
7. Le Directeur de Projet Helen Keller International, Guinée
8. Le Responsable Développement Durable/Communautés, Alcoa Guinée

V. Niveau décentralisé : gouvernement, ONG, associations, écoles et communautés

1. Les membres de la CR/APEAE de Kindia
2. Les membres de la CR/APEAE de Kankan
3. l'IRE de Kankan et ses cadres
4. Le DPE de Kankan et ses cadres
5. Les cadres de l'IRE de Mamou
6. Le Président de l'ONG Club des Amis du Monde
7. Représentante du S/comité d'équité de Mamou
8. Le Pharmacien Inspecteur de la DRS de Mamou
9. Le président de l'ONG SIDALERTE à Mamou
10. Le focus groupe de Dabola : élus locaux, membres de la communauté
11. Le focus groupe de Dounet, Mamou: élus locaux, enseignants, animateur et apprenantes du Centre NAFA, Alliance Locale
12. Le focus groupe de Batè Nafadji, Kankan : animateur et apprenantes du Centre NAFA, enseignants et du collège, Alliance Locale
13. Groupe d'enseignants à Sinkéfra, Kankan
14. Les membres de l'Alliance Locale de Dogomet, Dabola

NB : Ne sont pas inclus dans cette liste des consultations effectuées avec des experts et fournisseurs internationaux de radiodiffusion

Annexe B : Requête du MEPU-EC envers l'USAID pour la création d'une radio éducative nationale, 2000

0 8 SEP. 2000

N° 0 99 7

A Monsieur le Directeur de l'USAID
BP : 603
CONAKRY.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de venir, par la présente, apporter le soutien de mon Département à la requête de l'INRAP relative au renforcement de la Radio Scolaire, par un appui technique en vue d'en faire une Radio Educative.

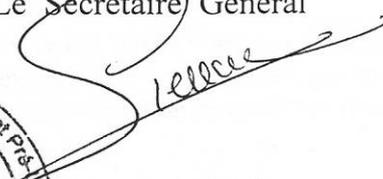
Mon Département suit avec beaucoup d'intérêt les efforts que votre institution ne cesse de déployer en faveur du système éducatif comme le témoigne son engagement à nos côtés lorsqu'il s'est agi des émissions EIR.

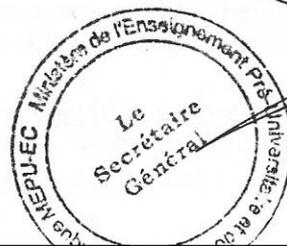
Les expériences et les observations sur le terrain (étroitesse de la plage horaire pour ces émissions, couverture insuffisante de toutes les Ecoles) fondent notre espoir et surtout ,notre conviction quant au bénéfice que notre système tirerait de l'appui sollicité.

Par ailleurs, le récent développement du secteur de la Communication de notre pays permet d'espérer des facilités pour notre projet du côté gouvernemental.

Tout en vous renouvelant notre sincère gratitude à l'endroit de votre institution. Je voudrais vous prier, Monsieur de ma considération distinguée.

P. Le Ministre P. O
Le Secrétaire Général


Sékou KABA



PJ : une copie du projet.

Annexe C : Liste complète des sites et des systèmes de production électrique

Station	Site	Système adapté	Pourquoi?
Boké	Station	Groupe	Groupe existant
	Donghol	Solaire	-
Koundara	Station	Groupe	Groupe existant
Gaoual	Point de Descente	Solaire	-
Télimélé	Station	Solaire	-
Kindia	Station	Groupe	Groupe existant
	Koliadi	Solaire	-
	Kakoulimah	Groupe	Conditions météo
Mamou	Station	Solaire	-
	Montagne	Solaire	-
Labé	Station	Groupe	Groupe existant
	Limboko	Solaire	-
	Tougue	Solaire	-
	Koubia	Solaire	-
	Mali	Solaire	-
Faranah	Station	Groupe	Groupe existant
Kankan	Station	Groupe	Groupe existant
	Dabadou	Groupe	Insuffisance d'espace
	Mandiana	Solaire	-
	Siguiri	Solaire	-
	N'dema	Solaire	-
	Kerouane	Solaire	-
Kissidougou	Station	Groupe	Groupe existant
	Kaméréndou	Solaire	-
Guéckedou	Station	Solaire	-
N'Zérékoré	Station	Groupe	Conditions météo
	Beyla	Solaire	-
	Macenta	Solaire	-
	Traoréla	Groupe	Insuffisance d'espace

Annexe D: Comparaison des coûts de l'utilisation d'un service unique ou de services distincts par site

	Services distincts (radio sur la bande C, Internet sur la bande Ku)			Service unique (radio et Internet servis ensemble sur la bande Ku)		
	Radio	Internet	Totaux	Radio	Internet	Totaux
Coûts initiaux	\$37.829	\$50.609	\$88.438	\$122.688	\$50.609	\$173.297
Coûts annuel (à partir de la deuxième année)	\$6.518	\$50.609	\$57.127	\$13.036	\$50.609	\$63.644
TOTAUX (2 premières années)	\$44.347	\$101.218	\$145.564	\$135.724	\$101.218	\$236.941
TOTAUX (5 premières années)	\$63.900	\$253.044	\$316.944	\$174.830	\$253.044	\$427.874

Annexe E : Liste complète des coûts des abonnements et des coûts des services radio et Internet par satellite

Site:	Services requis:	Initial*	Annuel	Annuel (pas de coût d'équipement)
Conakry	Internet + Transmission Radio	\$17.253	\$6,518	\$6.326
Boke	Internet + Réception Radio	\$1.278	-	\$6.326
Kindia	Internet + Réception Radio	\$1.278	-	\$6.326
Mamou	Internet + Réception Radio	\$1.278	-	\$6.326
Labe	Internet + Réception Radio	\$1.278	-	\$6.326
Farannah	Internet + Réception Radio	\$1.278	-	\$6.326
Kankan	Internet + Réception Radio	\$1.278	\$1.278	\$1.278
Nzerekore	Internet + Réception Radio	\$1.278	\$1.278	\$1.278
Telimele	Réception Radio uniquement	\$1.278	\$1.278	\$1.278
Koundara	Réception Radio uniquement	\$1.278	\$1.278	\$1.278
Gaoual	Réception Radio uniquement	\$1.278	\$1.278	\$1.278
Gueckedou	Réception Radio uniquement	\$1.278	\$1.278	\$1.278
Sub-Totals		\$31.311	\$6.518	\$50.609
TOTAL (Radio + Internet pour un an)		\$88,438		
TOTAL (Radio + Internet for 5 ans)		\$316,944		

* Ne sont pas inclus les coûts d'expédition, de douane ou d'installation.

Annexe F : Budget estimatif des coûts de fonctionnement non technique

Élément	Quantité	Coût unitaire	Unité	Totaux
VEHICLES - Cout initiale uniquement				
Véhicule 4x4 (Direction Nationale)	1	38000.00	4x4	38000.00
Motos	7	3200.00	moto	22400.00
Total véhicules				60400.00
COUTS ANNUELS				
SALAIRES (y compris primes et autres allocations et prestations)				
<i>Personnel - Direction Nationale</i>				
Directeur National	1	2880.00	an	2880.00
Charge AAF	1	2400.00	an	2400.00
Chef de Technique	1	2400.00	an	2400.00
Ingénieur	1	1920.00	an	1920.00
Chef de Programmes	1	2400.00	an	2400.00
Chefs des sous-équipes de conception (3)	3	1920.00	an	5760.00
Sous-total				17760.00
<i>Personnel - Cellules Régionales</i>				
Coordinateur/rédacteur/animateur	7	1680.00	an	11760.00
Chef de Production/rédacteur/animateur	7	1440.00	an	10080.00
Sous-total				21840.00
Collaborateurs contractuels habituels (central et régional, 10 au total)	10	960.00	an	9600.00
TRANSPORT				
Carburant pour des sorties de Conakry vers les studios régionaux (2000km), 3x/an	1725	1.10	litre	1897.50
Carburant pour le déplacement local à Conakry	1500	1.10	litre	1650.00
Perdiem et logement - sorties de Conakry vers les régions (2 pers x3missions x21j)	126	20.00	jour	2520.00
Sorties des Cellules Régionales vers les préfectures (14 sorties/an/7 régions)	5880	1.10	litre	6468.00
Perdiem et logement - sorties du personnel des CR (2 pers x 14 x 4j)	126	6.00	jour	756.00
Déplacement local entre le studio régional et les partenaires en ville (x7 régions)	4200	1.10	litre	4620.00
Entretien et assurance des véhicules (4x4 et motos)	800	12.00	mois	9600.00
Sous-total				27511.50
TOTAL - Coûts annuels (sans formation/assistance technique)				54871.50

Notes:

- Coûts sont exprimés en USD à un taux d'échange de 5000 FG = 1 USD
- Les salaires du personnel sont basés sur le salaire de base de la fonction publique plus des estimations de primes et autres allocations éventuelles
- Le prix d'un litre d'essence est 5.500FG
- Pour la première année, l'on ajoute \$2000 aux estimations de transport pour couvrir des missions supplémentaires relatives au démarrage.